SPÉCIAL SALON BREIZH PROEXPO

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

16 - 17 février 2018
96e année

N° 4904

Prix : 1,20 €
Abonnement : 50 € TTC

1, rue La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr

Ambiance latine, chaleureuse et festive
Petit déjeuner, brunch, tapas, cocktails, restaurant

LOCO LOCA
CAFÉ - RESTO - TAPAS

17 RUE COMTÉ DE LANJUINAIS 35000 RENNES
02 99 92 25 21 – www.locoloca.com

www.blandinagencement.com
Fabriquant - installateur

résidence hôtelière boutique
design menuiserie
retail agencement
hôtel déco d'intérieur

BA
BLANDIN AGENCEMENT

tél. 02 99 05 31 10
Bureau d'études et réalisation des travaux

Lundi au vendredi
8h00 - tard

Samedi
9h00 - 1h00

Dimanche
11h00 - 15h00

Entreprise JOUBREL
MAÇONNERIE – PIERRE DE TAILLE
RESTAURATION DU PATRIMOINE ANCIEN
ET MONUMENTS HISTORIQUES
B.P. 9 - La Herbetais - 35520 LA MÉZIÈRE
Tél. 02 99 69 39 55 - Télécopie 02 99 69 39 56 *reception@joubrel.fr*

02 99 315 844 PIGEAULT IMMOBILIER
SPÉCIALISTE en LOCAUX D'ACTIVITÉS
ENTREPÔTS – BUREAUX – TERRAIN
FONDS de COMMERCE – CHR – PAS DE PORTE

WWW.KANDELLA.FR
KANDELLA®
TOUT L'UNIVERS DU LUMINAIRE
RENNES • 02 99 54 34 15
1 Rue des Maréchales - Route de Lorient
35132 I VEZIN-LE-COQUET
rennes@kandella.fr
SAINT-MALO • 02 99 21 31 94
Impasse de la Peupleraie - ZAC de la Madeleine
35400 I SAINT-MALO
stmalo@kandella.fr

Spécialiste de l'isolation par projection
SPTI
thermique.incendie.accoustique
QUALIBAT
spti@wanadoo.fr
Société Protection Thermique Incendie
PARC D'ACTIVITE DE L'ECOTAY - 35410 NOUVOITOU
Tél. 02 99 37 36 66 - Fax 02 99 37 44 42 www.spti.fr

Thézé Peinture
Peinture
Décoration
Revêtements sols & murs
Ravalement
Isolation par l'extérieur
Laquage cabine
Professionnels - Particuliers - Sites classés
02.99.68.80.68 www.theze-peinture.fr

BERNARD électricité
BATIMENT COLLECTIF TERTIAIRE
Z.A. Le Boulais . 35690 Acigné
Tél. : **02.99.62.26.03**
Fax. : 02.99.62.21.79
e-mail : contact@bernard-electricite.fr

CM PACK
PANNEAUX INDUSTRIELS FRIGORIFIQUES ISOLANTS POUR LOCAUX AGROALIMENTAIRES et COMMERCIAUX
Z.A. Vern Val d'Orson - **VERN-SUR-SEICHE** (35770)
Tél. 02 23 27 04 88 **Fax 02 23 27 04 67**
E.mail : cm.pack@wanadoo.fr / Site Internet : www.cm-pack.fr

BIÈRES
VINS et CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
EAUX MINÉRALES
BOISSONS SANS ALCOOL
CAFÉS
ZA de la Giraudière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 35 50 00 - Fax 02 99 31 01 42
FRANCE BOISSONS
servir, animer, réussir

LOCO LOCA

CRÉATEUR DE MUR VÉGÉTAL
JARDIN UNIQUE
DEPUIS 2008
CRÉATEUR DE MUR VÉGÉTAL
PAYSAGISME D'INTERIEUR
jardin-unique.com
Tél. 06 07 77 64 16

CRLC
Compagnie Rennaise de Linoléum et de Caoutchouc
2 rue de la Donelière CS 94234
ZI Nord (St-Grégoire) - 35002 Rennes Cedex
T 02 99 84 26 00
F 02 99 38 33 21
rennes@crlc.fr
Le BÂTIMENT réunit tous les TALENTS FFB
Savoir choisir le savoir-faire depuis 1948

ÉCHOS DU PARLEMENT

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

François André, député LREM : « Une LPM du renouveau pour nos armées »

Le projet de loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 a été adopté en conseil des ministres le 8 février, définissant le périmètre stratégique des armées pour les sept années à venir, les équipements nécessaires à sa réalisation et les moyens budgétaires qui y seront alloués.

François André, député socialiste apparenté LREM revient sur « La loi de programmation militaire (LPM) présenté en Conseil des ministres. Florence Parly, Ministre des armées, a par la suite été auditionnée par la Commission de la défense et des forces armées, dont je suis membre.

Le texte présenté est historique quant à la trajectoire proposée. Après la remontée en puissance opérée en 2015 en réponse à la menace terroriste, cette LPM fixe à la hausse tous les agrégats qui la composent ; elle prévoie notamment une hausse des effectifs avec la création de 6000 postes d'ici 2025.

Ce projet de loi est aussi historique car si les deux précédentes LPM plaçaient les équipements majeurs comme priorité, celle-ci accorde également une place importante aux hommes et femmes qui composent la communauté de défense : effort accordé aux petits équipements, notamment de protection, et effort en faveur des familles de militaires.

Enfin, la LPM est historique car elle affiche une volonté forte de sincérité budgétaire grâce à des recettes quasi exclusivement budgétaires, et donc plus certaines, ou grâce à l'intégration progressive des surcoûts OPEX dans le budget des armées.

Je me félicite donc de cette LPM « à hauteur d'homme » fidèle à la promesse du Président de la République de porter les dépenses de défense à 2 % du PIB en 2025, soit 50 milliards d'euros (contre 34,2 milliards cette année), grâce à une hausse de 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022. »

Pour la publication de toutes vos **ANNONCES LÉGALES**
Notre équipe est à votre service
02 99 79 39 09 / annoncelegale@7jours.fr

MÉMENTO

8e semaine de l'année
Vendredi 23 : Premier Quartier de Lune.

Le dicton météo

« Fossés pleins en février, abondance dans les greniers. »

Fêtes à souhaiter

Le 17, Alexis; le 18, Bernadette, Flavien, Siméon; le 19, Gabin; le 20, Aimée; le 21, Pierre Damien; le 22, Isabelle; le 23, Lazare.

Un an déjà

Le 18 février, à Louvain en Belgique, un train déraille faisant un mort et 27 blessés. - Le 18 février, aux Etats-Unis, décès de Norma McCorvey qui fut à l'origine du droit constitutionnel à l'avortement, en 1998. - Le 19 février, dans le Maryland, la vente aux enchères du téléphone d'Adolf Hitler retrouvé dans le bunker où il s'est donné la mort rapporte 243.000 dollars. - Le 20 février, un ancien policier philippin accuse le président de son pays d'avoir dirigé, en tant que Maire, un escadron de la mort ayant tué de nombreuses personnes, dont un journaliste et une femme enceinte. - Le 22 février, un groupe de scientifiques belges annonce avoir découvert sept exo-planètes en orbite autour d'une étoile baptisée Trappist-1 et située à 40 années lumière de la Terre. Trois d'entre elles réunissent les paramètres pour accueillir l'eau.

Les tablettes de l'histoire

Le 17 février 1968, troisième médaille d'or pour le skieur français Jean-Claude Killy aux J.O d'hiver de Grenoble. – Le 19 février 1971, à Bruxelles, des milliers de personnes protestent contre l'instauration de la TVA. - Le 20 février 1986, mise en orbite du premier élément de la station soviétique Mir. – Le 21 février 1916, début de la bataille de Verdun qui durera dix mois et fera plus de 670.000 victimes. – Le 23 février 1455, date retenue pour la publication de la Bible imprimée de Gutenberg. – Le 22 février 1977, le président américain Jimmy Carter envoie une lettre de soutien au physicien Andrei Sakharov.

Le truc de la semaine

Pour que vos objets en cuivre retrouvent un nouvel éclat, il suffit simplement de les nettoyer en utilisant... du ketchup ! C'est très efficace, et moins cher que les produits spéciaux pour ce genre de matériau.

L'esprit du monde

« Il faut admirer les gens capables d'être heureux. »

Amélie Nothomb

Sommaire

- Actualité.....5
- Femme de la semaine.....7
- Immobilier.....16
- Batiment.....18
- Hôtellerie-Restauration.....22
- Amour de l'art.....27
- Annonces légales.....29

ÉCHOS DU PARLEMENT

DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES LITTORAUX

Françoise GATEL, cosignataire de la proposition de loi adoptée par le Sénat

A une très large majorité, le Sénat a adopté le 31 janvier en première lecture la proposition de loi sur le développement durable des territoires littoraux.

Françoise Gatel, sénatrice UDI d'Ille et Vilaine indique que cette proposition de loi, respectueuse de la nécessaire protection du littoral, confirme l'interdiction de bétonnage des côtes et de fait d'un urbanisme inconséquent mais permet de répondre aux nombreuses difficultés matérielles et très concrètes d'aménagement rencontrées sur le terrain par les élus locaux en autorisant les constructions dans ce que l'on appelle des «dents creuses» à savoir des parcelles libres situées au milieu de plusieurs terrains déjà construits.

La proposition de loi, raisonnable et mesurée, a veillé à conserver les équilibres de la loi littoral.

Françoise Gatel appelle de son souhait l'Assemblée Nationale à adopter cette proposition de loi nécessaire et raisonnable dans les meilleurs délais.

CONFERENCE DU CONSENSUS SUR LE LOGEMENT

Françoise GATEL, Dominique DE LEGGE, Sylvie ROBERT, Jean-Louis TOURENNE, Sénateurs d'Ille-et-Vilaine

« La politique du logement doit être territorialisée »

Les Sénateurs bretons soutiennent la contribution de la Région Bretagne sur le logement.

Le logement est un enjeu majeur de cohésion sociale et territoriale. C'est pourquoi, le Sénat a lancé, le 12 décembre dernier, la conférence du consensus sur le logement destinée à recueillir des contributions de tous les acteurs du secteur (opérateurs privés, bailleurs sociaux, collectivités territoriales...), en vue de nourrir le futur projet de loi annoncé par le Gouvernement pour le printemps 2018.

Dans ce cadre, la Région Bretagne a élaboré une contribution qui affirme la nécessité de décentraliser la gestion des dispositifs sur le logement pour prendre en compte la diversité des territoires et ainsi garantir la pertinence de ces dispositifs.

« Nous pensons que la politique du logement est un outil d'aménagement du territoire primordial qui ne peut pas être centralisé et administré depuis Paris mais qui doit bel et bien être territorialisé pour s'assurer de son efficacité. C'est pourquoi, nous apportons notre soutien à la contribution de la Région Bretagne qui défend notamment un rôle accru de la Commission régionale Habitat et Hébergement comme instance de dialogue entre collectivités compétentes en matière d'habitat, ainsi qu'une gestion décentralisée des dispositifs d'incitation fiscale. »

Les 4 sénateurs d'Ille-et-Vilaine sont signataires de ce communiqué, ainsi que les sénateurs du Finistère Maryvonne BLONDIN, Michel CANEVET, Jean-Luc FICHET et Philippe PAUL ; les sénateurs des Côtes d'Armor Yannick BOTREL et Michel VASPART ; les sénateurs du Morbihan Joël LABBE et Jacques LE NAY.

Dominique DE LEGGE revient par ailleurs sur loi relative au développement durable des territoires littoraux, adopté en première lecture le 30 janvier et présenté par le sénateur costarmoricain Michel Vaspart

«Les collectivités sont aujourd'hui désarmées face au risque du recul du trait de côte, enjeux majeurs pour les territoires littoraux français, qui représentent 18 455 kilomètres de côtes.
La proposition de loi sénatoriale relative au développement durable des territoires littoraux, examinée au Sénat en 1ère lecture le 31 janvier dernier, poursuit à travers ce texte deux objectifs complémentaires : créer des outils ad hoc pour maintenir les activités humaines dans les espaces menacés par le recul du trait de côte, et adapter la loi « littoral » pour permettre un aménagement durable et équilibré des espaces côtiers.»

RÉ-AMÉNAGEMENT DES CENTRES-VILLES

La Bretagne primée

C'est un dispositif innovant de 29 M€ pour 60 projets de centre-ville et centre-bourg de Bretagne. Porté conjointement par l'État, la Région, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts, il vient d'être primé à l'Assemblée Nationale avec la victoire des Acteurs Publics 2018.

Les partenaires présents, dont Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional à l'aménagement territorial, se sont vus remettre par Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, la Victoire des Acteurs Publics 2018, dans la catégorie « Territoires durables».

60 projets innovants ont été retenus en octobre 2017, portés par des communes bretonnes de 415 à plus de 45 000 habitants. Ils visent à adapter les cœurs de ville ou de bourg aux changements de mode de vie de leurs habitants, à renforcer leur attractivité, en intervenant sur l'habitat, le commerce, le patrimoine, la vie sociale et culturelle, l'accessibilité.... Certaines collectivités ont été accompagnés dans la phase d'études, d'autres pour les travaux d'aménagement.

ENVIRONNEMENT

65 communes, 4 EPCI et 7 lycées recoivent le prix Zéro Phyto 2018 !

Fin janvier, à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau, la région Bretagne a mis à l'honneur 76 collectivités et institutions n'utilisant plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts (jardins publics, terrains de sports, cimetières…) en présence de Thierry Burlot, vice-président du conseil de Bretagne à l'environnement, l'eau, la biodiversité et le climat.

Un quart des Bretons vit désormais dans une commune labellisée et plus de 75% des communes bretonnes sont engagées dans cette démarche les préparant à être plus ambitieuses que le seuil fixé par la réglementation, notamment la loi Labbé, sur un territoire particulièrement riche en eaux superficielles.

Parmi les lauréats, on retrouve de petites villes comme le bourg rural de Mérillac et ses 243 habitants, des communes comme Chartres de Bretagne (7 529 habitants), Montgermont (3 360 habitants) ou encore l'intercommunalité de Saint-Malo Agglomération avec 79 529 habitants.

POLICE DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Création de groupes de contact au sein des compagnies de MONTFORT/MEU, RENNES, SAINT-MALO et VITRÉ. Aucun quartier ciblé à RENNES

Après la consultation au niveau départementale lancée à l'automne dernier en Ille-et-Vilaine, le gouvernement fait évoluer les missions de la police et de la gendarmerie. Sur le territoire Français cela concerne 20 départements et 30 quartiers de « reconquête républicaine ». Ces groupes de contact composés d'une poignée de gendarmes iront à la rencontre de la population, des entreprises et commerçants, pour une police du quotidien, active et préventive.

Christophe MIRMAND, Préfet d'Ille-et-Vilaine a rencontré en novembre et décembre 2017 divers acteurs de la sécurité dans le département, forces de l'ordre et partenaires locaux : élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, bailleurs et services sociaux, entreprises de sécurité privée, associations, commerçants... L'objectif était de préparer la réforme de la Police de Sécurité Quotidienne, envisager les modalités d'interventions. **« Il faut consolider ou restaurer la relation de confiance antre les forces de l'ordre et les concitoyens, et donner de meilleures conditions de travail aux policiers et gendarmes, »** avait alors indiqué Christophe MIRMAND.

Laurence Maillart-Méhaignerie, députée d'Ille-et-Vilaine a participé au lancement de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) par le Ministre de l'Intérieur Gérard Collomb le jeudi 8 février. Elle **« regrette de ne pas voir figurer le quartier de Maurepas dans la liste des quartiers qui vont pouvoir expérimenter la Police de Sécurité du Quotidien dès ce début d'année »**, indiquant par ailleurs sa volonté d' obtenir une expérimentation sur le quartier de Maurepas « lors de la deuxième vague de désignation qui aura lieu probablement avant l'été.» **« Il est nécessaire que nos forces de sécurité soient plus présentes sur le terrain et rétablissent des liens de proximité et de confiance avec les habitants de ce quartier. En revanche, le choix de retenir l'Ille-et-Vilaine, pour expérimenter la Police de Sécurité du Quotidien en zone de gendarmerie, dans les territoires ruraux, est une excellente nouvelle. »**

Nathalie Appéré, maire de Rennes, regrette la décision du Ministre de l'Intérieur, qui n'a pas retenu la ville de Rennes parmi les territoires de mise en œuvre de la nouvelle Police de Sécurité du Quotidien. **« J'avais porté la candidature de Rennes auprès du Ministre, relayant ainsi les attentes qu'expriment les Rennaises et les Rennais en matière de sécurité publique. Dans ce domaine, la Ville de Rennes a pris ses responsabilités. J'ai accru les moyens de la police municipale, en recrutant 12 policiers supplémentaires, portant l'effectif total à 73 agents et en créant une brigade canine. Mais les policiers municipaux n'ont ni les mêmes pouvoirs, ni les mêmes missions que les policiers nationaux. L'expérimentation de la PSQ aurait permis une plus grande présence de policiers nationaux sur le terrain, dans une logique de proximité, rassurante pour les habitants et efficace contre les incivilités quotidiennes. La nécessité d'une présence renforcée de patrouilles de la Police nationale sur le terrain notamment la nuit et la réouverture d'un poste de police en centre-ville restent donc posées. Je souhaite que les échanges avec l'Etat se poursuivent en ce sens. »**

EXCLUSIF : AXE RENNES - ST MALO

15 mn de Rennes : en plein bourg dans un environnement protégé, au cœur d'un parc clos et arboré d'un demi hectare, **manoir de 1853 entièrement rénové** dans le respect de son histoire : tomette, parquet, boiseries, l'ensemble distribué sur 450 m².
Vaste cuisine équipée d'un piano La Cornue, salle à manger/grand salon avec cheminée, bureau bibliothèque, salle de cinéma.
A l'étage 8 chambres, dressing, 4 salles de bains. Piscine chauffée de 18 mètres.
Dépendances : orangerie salle de sport, serre en fer forgé, studio de musique, garages sur cour pavée.
Ce bien est situé dans Rennes Métropole avec accès aux bus STAR, écoles et commerces à proximité immédiate.
Prix : 1 216 800 € dont 46 800 € d'honoraires inclus.

AGIR IMMOBILIER

52, bd de la Liberté - 35000 RENNES
02.99.67.00.68
www.agir-immobilier.com

SECURITE ROUTIERE

46,5% des accidents sur des trajets domicile-travail

L'observatoire de la sécurité routière a publié le 7 février un bilan annuel, les chiffres de l'année 2017 en Ille et Vilaine et leur évolution par rapport à 2016 et aux années antérieures. Le nombre d'accidents corporels, 839, a diminué légèrement par rapport à l'année précédente (-2,7%), cependant on décompte autant de personnes tuées (54).

Présentation du bilan de l'accidentologie 2017 en Ille-et-Vilaine par Christophe Mirmand, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Nicolas Jacquet, Procureur de Rennes, Christine Le Crom, Procureur de Saint-Malo et Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

En 2017, on observe -7,6% de personnes blessées avec 1016 personnes (contre 1100 en 2016). Le nombre est en baisse mais la proportion de blessés graves en hausse (35,5% des blessés 2017 et 31,6% en 2016).
L'arrondissement de Rennes reste le plus touché car il compte 44% des personnes tuées sur le département.

Les deux-roues plus vulnérables

Ces dernières années, on note une augmentation de l'implication des cyclistes et des piétons dans les accidents (28%).

Les piétons et 2 roues représentent cependant 41% des tués contre 54% en 2016.
De plus, les bicyclettes font proportionnellement moins de victimes parmi les usagers tués (-12%) mais les VL et VU subissent une forte augmentation (+13%).

Sur la période 2012-2016, 46,5% des accidents corporels sont liés à un trajet domicile-travail ou un trajet en mission, soit 1698 accidents.
Concernant les personnes par classes d'âge, les accidents de jeunes brétilliens de 18 à 24 ans représentent 37% des accidents.
Les personnes de 75 ans et plus représentent quant à elles 1 tué sur 5 sur cette même période.
En 2017, la classe d'âge la plus touchée est celle des 30-44 ans (15 décédés).

1 décès sur 3 dû à l'alcool

L'alcool reste la cause principale des accidents mortels en 2017 (16 accidents mortels sur 51 soit 31%) et est associé à des stupéfiants ou médicaments dans la moitié des cas.
La vitesse est également en cause dans 8 accidents mortels en 2017 (15,5%) soit 4 fois plus qu'en 2016, et représente 27% (1 sur 4) des accidents mortels sur la période 2012-2016.

REFORME DE LA JUSTICE

41 parlementaires bretons et ligériens écrivent au Garde des Sceaux

Le courrier est daté du 6 février, adressé à Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. 41 parlementaires co-signent ce courrier (voir les signataires en fin d'article), dont 6 députés (sur les 8) et les 4 sénateurs bretiliens.

« Nous nous permettons d'attirer, en notre qualité de parlementaires, votre plus grande attention sur la question de la réforme de l'organisation territoriale des juridictions et, plus particulièrement, sur le cas de la Bretagne, pour laquelle une réflexion est actuellement en cours dans le cadre des « Chantiers de la Justice » que vous avez lancés en octobre dernier à Nantes. Comme vous le savez, le ressort de la Cour d'appel de Rennes englobe l'ensemble des départements bretons avec la Loire-Atlantique. C'est d'ailleurs dans l'historique et emblématique Palais du Parlement de Bretagne à Rennes que la Cour d'appel siège, la cinquième de France par le nombre d'affaires.

Nous sommes particulièrement attachés, avec les barreaux concernés, au maillage actuel des juridictions dont la remise en cause aboutirait à des conséquences économiques et sociales certaines. Le détachement des barreaux de Nantes et de Saint-Nazaire de la Cour d'appel de Rennes (environ 40% du contentieux) au profit de celle d'Angers serait ainsi un non-sens économique, celle-ci étant dans l'incapacité de faire face à un tel rattachement, notamment sans un investissement immobilier important, des déplacements de magistrats et de fonctionnaires, à rebours, précisément, de l'objectif de rationalisation affiché par le Gouvernement dans son projet de réforme. C'est, notamment, le sens des propos de l'ancien député Nantais et avocat Dominique Raimbourg, qui avec Philippe Houillon vous a remis un rapport en janvier dernier sur l'adaptation du réseau des juridictions. Il estime en effet que « l'on ne peut pas transférer la Loire-Atlantique à la cour d'appel d'Angers qui n'a pas les moyens d'absorber un tel contentieux. Ce serait ingérable. »

Le Premier président de la Cour d'appel de Rennes, Xavier Ronsin, au cours de la dernière audience solennelle de rentrée de la Cour, se demande pour sa part s'il s'agit « d'un avantage, en termes de certitudes, qu'à la faveur de cette réforme, les arrêts d'appel seront rendus plus rapidement ou avec une meilleure qualité par la cour d'appel des Pays-de-la-Loire que par celle de Rennes ?

Rennes et Nantes ont, par ailleurs, su travailler en synergie pour se répartir les rôles : alors que la première accueille la cour d'appel, Nantes accueille depuis sa création la cour administrative d'appel. Cela leur a respectivement permis de développer des spécialités et des équilibres de contentieux au service du justiciable qui ont fait leur preuve et dont on ne perçoit pas très bien l'utilité de les voir remis en cause au nom d'un alignement sur le ressort administratif régional.
L'incendie de 1994 du Parlement dont le coût global de restauration atteindra la somme de 54M € (dont près de 11M € pour le seul réaménagement de la cour d'appel), puis en 2008, les velléités de modification de la carte judiciaire visant la cour n'avaient pas manqué de mobiliser fortement les avocats, magistrats, universitaires, et autres personnels judiciaires, rejoints par l'opinion régionale et les élus. Si comme nous le croyons, c'est bien l'efficacité et la rationalité économique qui sont au coeur de la réforme que vous souhaitez engager, nous craignons que le détachement de la Loire-Atlantique de la Cour d'appel de Rennes ne provoque l'effet inverse, outre qu'il serait ressenti comme une nouvelle atteinte à l'identité historique de la Bretagne. »

Les signataires du courrier :

Paul Molac, Député du Morbihan ; **François André**, Député d'Ille-et-Vilaine ; **Erwan Balanant**, Député du Finistère ; **Thierry Benoit**, Député d'Ille-et-Vilaine ; **Hervé Berville**, Député des Côtes-d'Armor ; **Maryvonne Blondin**, Sénatrice du Finistère ; **Eric Bothorel**, Député des Côtes-d'Armor ; **Yannick Botrel**, Sénateur des Côtes-d'Armor ; **Michel Canevet**, Sénateur du Finistère ; **Yves Daniel**, Député de Loire-Atlantique ; **Ronan Dantec**, Sénateur de Loire-Atlantique ; **Dominique de Legge**, Sénateur de Loire-Atlantique ; **Sarah El Haïry**, Députée de Loire-Atlantique ; **Richard Ferrand**, Député du Finistère ; **Jean-Luc Fiche**t, Sénateur du Finistère ; **Françoise Gatel**, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine ; **Bruno Joncour**, Député des Côtes-d'Armor ; **Sandrine Josso**, Députée de Loire-Atlantique ; **Muriel Jourda**, Sénatrice du Morbihan ; **Yannick Kerlogot**, Député des Côtes-d'Armor ; **Mustapha Laabid**, Député d'Ille-et-Vilaine ; **Joël Labbé**, Sénateur du Morbihan ; **Jean-Charles Larsonneur**, Député du Finistère ; **Gaël Le Bohec**, Député d'Ille-et-Vilaine ; **Marc Le Fur**, Député des Côtes-d'Armor ; **Didier Le Gac**, Député du Finistère ; **Annaig Le Meur**, Députée du Finistère ; **Jacques Le Nay**, Sénateur du Morbihan ; **Nicole Le Peih**, Députée du Morbihan ; **Gilles Lurton**, Député d'Ille-et-Vilaine ; **Laurence Maillart-Méhaignerie**, Députée d'Illeet- Vilaine ; **Graziella Melchior**, Députée du Finistère ; **Jimmy Pahun**, Député du Morbihan ; **Philippe Paul**, Sénateur du Finistère ; **Hervé Pellois**, Député du Morbihan ; **Christophe Priou**, Sénateur de Loire-Atlantique ; **Sylvie Robert**, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine ; **Gwendal Rouillard**, Député du Morbihan ; **Jean-Louis Tourenne**, Sénateur d'Ille-et-Vilaine ; **Michel Vaspart**, Sénateur des Côtes-d'Armor ; **Yannick Vaugrenard**, Sénateur de Loire-Atlantique.

FEMME DE LA SEMAINE

Janina BLOSFELD-CRESSARD

Consule honoraire d'Allemagne à Rennes pour l'Ille-et-Vilaine, les Côtes d'Armor et le Morbihan

La cérémonie d'installation de Janina Blosfeld-Cressard en qualité de consule honoraire d'Allemagne à Rennes, s'est tenue le 12 févier dernier à la Mairie de Rennes, en présence de Nikolaus Meyer-Landrut, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France, des représentants du monde économique, culturel et institutionnel bretons.

Janina Blosfeld-Cressard succède à Sylviane Baker, consule honoraire pendant douze ans jusqu'en 2016, qui a fait valoir ses droits à la retraite. La nomination de Janina Blosfeld-Cressard en qualité de nouvelle consule honoraire d'Allemagne à Rennes, a eu lieu le 23 novembre 2017 à l'Ambassade d'Allemagne à Paris, en présence du Ministre plénipotentiaire Pascal Hector et du Consul Martin Schmidt.
Janina Blosfeld-Cressard, 33 ans, exerce la profession d'avocate au barreau de Rennes depuis 2010.

Originaire de Cologne, située dans le land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Janina Blosfeld-Cressard arrive dans le Morbihan en 2001 pour 6 mois, dans le cadre de son parcours scolaire. Séduite, elle prolonge son séjour de quelques semaines, mois, puis années, passant son baccalauréat à Questembert. Elle effectue ses études de droit à Vannes, puis Rennes et Cologne. Elle est titulaire d'un Master 2 en droit des affaires/diplôme de conseil juriste en entreprise (DJCE) de l'Université de Rennes en 2008, titulaire du CAPA via l'EDAGO en 2010, et d'un Master (LLM) en droit des affaires de l'Université de Cologne. Elle aquiert une solide expérience professionnelle au sein de cabinets d'affaires de renom, à Bruxelles, Paris et à Rennes où elle créé en 2015 son cabinet, Blosfeld Avocat, dédié au droit des affaires et à la médiation. Janina Blosfeld-Cressard est en effet titulaire d'un diplôme de médiateur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (IFOMENE).

Elle est membre du Centre de Médiation de Rennes (CMR35) et de l'Ouest (ARMENGO), membre du réseau PLATO 35, membre de l'Association des Juristes Français et Allemands (AJFA).
Engagée dans la promotion des relations binationales, elle est Vice-Présidente du CAFA Rennes-Bretagne, le club d'affaires franco-allemand et Présidente de la Deutsche Bühne Rennes, association de théâtre pour la promotion de la culture allemande.
Dans le cadre de ses fonctions de consule honoraire, Janina Blosfeld-Cressard assure une mission de représentation de l'Allemagne dans les 3 départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor et une activité de promotion des relations franco-allemandes au plan académique, culturel, institutionnel et économique.
Elle assure également une mission administrative (services consulaires) et accompagne les ressortissants allemands dans le cadre de leurs démarches en France. Son bureau de consule honoraire est situé dans les locaux de la Chambre de commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Attachée aux valeurs européennes, Janina Blosfeld-Cressard est honorée par cette nomination, **« je veux être un relais efficace, dynamique et accessible, au service de la communauté allemande, des acteurs publics et économiques du territoire. »** Rappelons sur ce point que parmi les partenaires étrangers de la Bretagne, l'Allemagne est le premier pays pour l'export, représentant 12% des exportations des entreprises bretonnes en 2017 et 1,2 milliard € selon BCI, devant l'Espagne et le Royaume-Uni. La Bretagne accueille également 75 entreprises à capitaux allemands, représentant 3000 salariés. **« La région accueille aussi beaucoup de touristes allemands, c'est un pan important de nos échanges. Je souhaite aussi encourager et accompagner toutes les initiatives qui rapprocheront la Bretagne et l'Allemagne, je pense aussi aux étudiants en cursus franco-allemand, ou encore les initiatives culturelles. Et pourquoi pas un jour une ligne aérienne directe entre Rennes et l'Allemagne ? »**

CONSULAT D'ALLEMAGNE À RENNES
2, avenue de la Préfecture CS 64204
35042 Rennes cedex
Tel : 02.99.33.66.95
Fax : 02.99.33.24.28
rennes@hk-diplo.de

CARNET

• HARMONIE MUTUELLE

Jocelyn CATHALA, Directeur pour la région Bretagne - Normandie

Jocelyn Cathala, 50 ans, est nommé Directeur d'Harmonie Mutuelle pour la région Bretagne-Normandie. Il succède à Virginie Malnoy qui prend en charge les région Centre Ile-de-France et haut de France. Jocelyn Cathala a réalisé l'intégralité de sa carrière en Mutualité, d'abord dans l'Orne où il fut Directeur de la Caisse Mutualiste Complémentaire. Depuis 2011, il assurait la responsabilité de Directeur de la Maitrise de la Performance au sein d'Harmonie Mutuelle. **« Je me réjouis car la Bretagne et la Normandie, en plus d'être des régions que je connais particulièrement bien, sont des territoires historiques pour Harmonie Mutuelle ».** Avec plus d'1 000 000 d'adhérents, 335 délégués et plus de 1 000 collaborateurs sur ce territoire étendu, sa mission sera de renforcer l'ancrage régional, d'inscrire Harmonie Mutuelle comme un acteur-clé de l'écosystème local, de développer son rayonnement politique, commercial et sociétal et de piloter la stratégie de l'entreprise au plus près de nos adhérents. Les groupes MGEN, Istya et Harmonie forment aujourd'hui le Groupe VYV, un pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale, comptant 10 millions de personnes protégées et 68 000 entreprises clientes.

• LES RÉPUBLICAINS 35

Anaïs JÉHANNO, nouvelle secrétaire départementale LR

Anaïs Jéhanno est la nouvelle secrétaire départementale de la Fédération des Républicains d'Ille-et-Vilaine. Elle a été nommée par le bureau politique national le 13 février, réuni autour de Laurent Wauquiez. Elle succède à Nicolas Belloir, conseiller départemental et conseiller municipal de Saint-Malo, qui a fait savoir qu'il souhaitait se consacrer à ses lourdes responsabilités de Vice président du Comité national olympique et sportif.
Rennaise, 34 ans, diplomée de l'IEP de Bordeaux, elle est directrice adjointe du centre hospitalier Guillaume-Régnier de Rennes. Anaïs Jéhanno fut candidate en 2015 aux élections départementales dans le canton de Rennes 6 (vaincue par l'ancien socialiste François André), représentante départementale de Nicolas Sarkozy pendant les primaires de la droite en amont des présidentielles. La fédération LR35 est présidée par la Conseillère départementale et ancienne députée de Vitré, Isabelle Le Callennec

VALOREX, AVIWEST, MEDIAVEILLE, LANGA, Lauréats de la 32e édition Le prix de l'Académie des Oscars décerné à IMMERSIVE THERAPY

Chaque année, depuis plus de trente ans, le monde économique brétillien se donne rendez-vous dans une ville d'Ille et Vilaine pour récompenser cinq entreprises qui font la fierté du département. Cette année, c'est à Saint-Aubin-du-Cormier que s'est déroulée la cérémonie en présence de très nombreux chefs d'entreprises et du grand témoin de la soirée, l'archéologue et préhistorien Grégor Marchand, directeur de recherches au CNRS.

Les lauréats de cette 32e édition sont : VALOREX (dans la catégorie Maîtrise des Sciences et Technologie), AVIWEST (catégorie Développement à l'international), LANGA (catégorie Croissance) et MEDIAVEILLE (catégorie Développement durable et innovation sociale). Le prix de L'Académie des Oscars, décerné pour la deuxième année, revient à IMMERSIVE THERAPY.

Grégor Marchand

« Une excellente cuvée » selon le président des Oscars, Jean-Pierre VAUZANGES. L'occasion pour le directeur général du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine de souligner **« que cette édition 2018 s'inscrivait dans un contexte économique favorable à en juger par les dernières notes de conjoncture qui montrent une reprise en Ille et Vilaine comme dans la plupart des départements. »**

67 dossiers au départ… 4 à l'arrivée

Conformément à une règle bien établie, la sélection des candidats est opérée de façon confidentielle par un Jury indépendant présidé depuis deux ans par Jean-Paul Legendre, chef d'entreprise bien connu dans le BTP et dans la région.
67 entreprises repérées, en toute discrétion, par le jury étaient en compétition cette année pour quatre prix décernés auxquels s'ajoute, depuis l'an dernier, un cinquième prix – le prix de l'Académie des Oscars - décerné quant à lui, en direct, dans la salle.

Lilian DELAVEAU

Ce prix met en compétition trois porteurs de projets innovants. Ils ont chacun, trois minutes pour convaincre le public appelé à exprimer son choix dans la foulée.
Vainqueur à l'applaudimètre, Lilian Delaveau, dirigeant de la société **IMMERSIVE THERAPY**, développe une thérapie numérique qui permet, depuis un smartphone, de soigner les acouphènes chroniques. Son ambition : remettre le patient au cœur de son parcours santé.

Les organisateurs des Oscars d'Ille-et-Vilaine et les lauréats 2018

Deux autres jeunes pouces étaient également en lice : KOLECTOU défendu par Emma Mairel et Noémie Gourtais et LIVESTEP porté par Romain Berrada.

Les Lauréats 2018

VALOREX
« Des valeurs et un modèle économique optimiste »

Pierre WEILL

Depuis 25 ans, cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme, étudie le formidable potentiel naturel des graines oléo protéagineuses et des végétaux.
Aujourd'hui, cette entreprise de 130 salariés implantée à Combourtillé met sa capacité d'innovation et de production au service des acteurs agricoles pour faire progresser l'alimentation animale et humaine pour une nutrition respectueuse des équilibres naturels.
C'est dans cet esprit que l'entreprise a contribué, en l'an 2 000 à la création de l'association Bleu-Blanc-cœur visant à fédérer les acteurs engagés dans une agriculture responsable et durable.

Déjà lauréate du prix croissance voilà quelques années, VALOREX affiche depuis une croissance de 284%. **« Preuve que c'est possible »** comme l'a souligné son Dirigeant, Pierre Weill en recevant son trophée.

AVIWEST
« Le couteau Suisse de la télévision »

Erwan GASC

Installée à Saint-Grégoire et en activité depuis neuf ans, cette société est spécialisée dans le secteur d'activité de l'ingénierie et des études techniques.
Entreprise très innovante, elle a mis au point un petit boitier que s'arrachent toutes les chaînes de télévision après deux bonnes années de recherche. **« Pour transmettre en direct, les télévisions ont besoin d'une liaison satellite et de moyens techniques relativement lourds »** explique le dirigeant Erwan GASC. **« Pour permettre une transmission directe des images filmées par les journalistes nous avons mis au point un petit boitier directement fixé sur la caméra et qui utilise le réseau 3G »**.
Seule sur le marché français, AVIWEST,qui compte parmi ses clients TF1, Canal +, France Télévisions, BFM, I Télé, La RAÏ et même Al Jazeera, espère bien devenir un jour leader mondial. 80% du chiffre d'affaires actuel est d'ores et déjà réalisé à l'export.

MEDIAVEILLE
« De l'école de la bienveillance à l'Université du numérique »

Olivier MERIL

Agence conseil en stratégie digitale, MEDIAVEILLE est devenue, en 16 ans, un acteur majeur du web en France. Certifiée Google Partner Premier et Bing, cette agence implantée à Saint-Grégoire rassemble une équipe de 170 salariés dont une centaine de spécialistes répartis sur plus de vingt métiers.
Le credo de son dirigeant Olivier MERIL : aider les entreprises à améliorer leurs performances grâce au digital en soignant leur référencement et en optimisant leur présence sur les réseaux sociaux.
Très actif, cet ancien publicitaire autodidacte multiplie les initiatives. Dernière en date : la création de « Digital Expertise School », **l'école de la seconde chance**. Un cursus de six mois autour des métiers du numérique suivi de quatre mois de stage en entreprises.
« 100% des jeunes (souvent éloignés de l'emploi) qui en sortent trouvent un travail le lendemain » souligne Olivier MERIL qui travaille déjà sur un nouveau concept : l'université du numérique.

LANGA
« Une nouvelle manière de concevoir l'énergie »

Gilles LEBREUX

Créée en 2008 à l'initiative de Guy CANU, Daniel JEULIN et Gilles LEBREUX, LANGA est une entreprise productrice d'énergies renouvelables indépendante, spécialisée dans le solaire et l'éolien. En huit ans, son chiffre d'affaires est passé de 6 à 69 millions d'euros.
Actuellement, l'entreprise développe plus de 300 MW de projets en France et à l'étranger. A la fois bureau d'études, constructeur de centrales et producteur d'énergie, LANGA maîtrise tout le processus de production d'électricité.
La stratégie de l'entreprise qui a entrepris une diversification de ses moyens de production vise à renforcer sa position à l'international et à développer l'éolien à côté du photovoltaïque.
Objectif avoué des dirigeants : **« doubler le chiffre d'affaires de vente d'électricité à l'horizon 2020 »**.
Ce développement à l'international passe par une implantation dans une dizaine de pays en Asie et en Amérique du Sud.

Un très beau palmarès salué par le président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, partenaire des Oscars. Jean-Luc CHENUT s'est notamment félicité de la bonne santé du département et de ses entreprises qui affichent pour certaines des croissances à deux chiffres comme c'est le cas pour les lauréats 2018. **« Une dynamique que le Conseil départemental entend bien accompagner et développer ».**

En concluant cette 32e cérémonie des Oscars, Jean-Luc CHENUT a par ailleurs annoncé que le Congrès 2019 des départements de France se tiendrait en Ille et Vilaine.

Jean-Jacques BREE

CREDIT AGRICOLE RECRUTE

383 postes à pourvoir en Bretagne

La banque lance une vaste campagne de recrutement pour renforcer ses effectifs, principalement en agences. 193 postes en CDI et 190 postes en alternance sont proposés.
Le crédit agricole recherche des diplômés (bac+3 à bac+5) en formation commerciale et en gestion. Un job dating réservé aux postes d'alternants est organisé le 17 février au siège de chaque département breton !

Le Crédit Agricole en Bretagne figure parmi les premiers employeurs de la région et continue son développement. Le groupe recrute des profils concernant tous les marchés de la banque (particuliers, assurances, patrimoine, professionnels, entreprises et fonctions supports) pour des postes basés sur les 4 départements bretons, principalement en agences.

190 postes d'alternants à la rentrée de septembre 2018.

Le Crédit Agricole soutient la formation professionnelle des jeunes et propose des postes à des jeunes en apprentissage ou contrat de professionnalisation de niveau Bac +2 et plus, voulant intégrer une formation de niveau Bac+3 à Bac+5 pour l'année scolaire 2018-2019.

Le site de recrutement du Crédit Agricole en Bretagne **www.ca-bretagne-recrute.fr** permet aux postulants de consulter les offres disponibles et de déposer leur candidature dès maintenant.

Les recrutements auront lieu le samedi 17 février 2018 de 9h à 16h au siège du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Rennes – La Courrouze), des Côtes d'Armor (Ploufragan), du Finistère (Quimper), et du Morbihan (Vannes).

Quelques chiffres

Le Crédit Agricole représente 4 655 salariés dont 420 au sein des 32 pôles de coopération bretonne, 428 agences bancaires, 1 630 000 clients et 823 000 sociétaires.

Abonnez-vous !

5 000 EMPLOIS & 900 POSTES D'APPRENTIS NON POURVUS

#JaiChoisileBatiment La campagne de communication de la FFB Bretagne

Pour lutter contre les préjugés et présenter positivement les métiers du bâtiment et les opportunités d'emploi en Bretagne, La FFB Bretagne (Fédération Française du Bâtiment) lance une belle campagne de communication.

Lancement de la campagne de communication à la Fbtp22 à Plérin, en présence de Hugues Vanel le président de la FFB Bretagne.

La fédération du bâtiment recense environ 5 300 projets de recrutement cette année en 2018 en Bretagne, et côté apprentissage cee sont 900 postes vacants, pour lesquels les artisans et entrepreneurs bretons n'ont pas trouvé de candidats à intégrer dans leurs équipes. Malgré ces opportunités d'emplois, et une cote de popularité au plus haut, un récent sondage montre que plus de 80% des français plébiscite ce secteur et les entreprises, le bâtiment souffre toujours de préjugés : secteur traditionnel, travail « difficile » voire « pénible », intempéries...
La FFB vient donc de lancer une campagne de communication, pour tordre le cou aux idées reçues, s'appuyant sur les transitions majeures du secteur du bâtiment, avec notamment le recours au digital. Maquette numérique et processus collaboratif, design, intégration et respect de l'environnement, bien-être dans les bâtiments (santé, confort), économies d'énergie, smart grids... le bâtiment est un secteur en perpétuelle évolution qui intègre les dernières évolutions technologiques, l'intelligence artificielle, la domotique pour permettre un plus grand confort des usagers.

Maçon, menuisier, électricien dans le top 3 des recrutements

A cela il faut ajouter la rémunération, car on gagne bien sa vie dans le bâtiment. Un carreleur dévoile ainsi son salaire de 2 300 € nets par mois : **« pas en tout début de carrière,où l'on est plutôt autour des 1 400€, mais quand on est bon, bien sûr on arrive à ce salaire tout de même très correct ! Et pour être bon il suffit d'apprendre. On en cherche beaucoup en Bretagne. C'est pourtant un métier où l'on travaille en intérieur, de manière très autonome, où l'on a ses soirées et ses week-ends ce qui est propice à une vie sociale et familiale ! Il n'y a que le déficit d'image qui explique le manque de postulants aux formations Carrelage. »** Même constat chez les maçons, les plombiers, les électriciens, les peintres Le salaire horaire net moyen des ouvriers qualifiés du bâtiment est supérieur à la moyenne régionale, tous secteurs d'activité confondus, pour la même catégorie d'emploi. Et pour les apprentis, des salaires valorisés par un accord les portent largement au-dessus des minima légaux.

5 affiches déclinée par la FFB Bretagne #JaiChoisileBatiment

Le Bâtiment fait face à des besoins importants en matière de recrutement, dans tous les métiers et sur l'ensemble du territoire régional.
Autre atout, les possibilités d'évolution. Le bâtiment est l'un des rares secteurs où l'on peut entrer avec un CAP et devenir ensuite chef d'entreprise. Un véritable ascenseur social. La formation ne s'arrête pas après l'école mais se poursuit tout au long de la vie. Compagnon, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, le bâtiment offre toutes ces possibilités et cela dans plus de 34 métiers.

Les 22 700 artisans et entreprises du bâtiment bretons emploient 55 250 salariés, c'est l'un des tous premiers secteurs économiques de la Région qui irrigue l'ensemble des territoires.

PARTENARIAT BANQUE POPULAIRE, CAISSE D'EPARGNE ET FRENCH TECH

25 000 euros de financement pour le développement des startups du territoire

La French Tech Rennes St-Malo et le Groupe BPCE, représenté par la Banque Populaire Grand Ouest, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire et 89C3, le programme d'accélération digitale du deuxième groupe bancaire en France, mutualisent leurs expertises pour accélérer le développement des startups bretonnes.

En apportant leur soutien financier à la « FTRsM » (French Tech Rennes-Saint Malo), les deux réseaux de banques se positionnent comme des acteurs de l'écosystème digital régional.

©BPGO

Frédérique Destailleur, membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, Laurent Bertaux, Président du Directoire de La French Tech Rennes St-Malo (« La FTRsM »), Ute de Greslan-Blouin, Directrice Pôle Ressources et Organisation de la Banque Populaire Grand Ouest, Stéphane Hannache, responsable partenariats de l'écosystème digital 89C3 (Groupe BPCE).

« Notre vocation est de faire, d'ici 2020, du territoire Rennes-St Malo un des endroits où les startups françaises et étrangères rêvent de s'installer et de se développer. Nous avons la chance de disposer d'un territoire apprenant et porté par des réussites remarquables d'entreprises, mais aussi bienveillant, accueillant et dopé par un cadre de vie exceptionnel à 1h30 de Paris », explique Laurent Bertaux, Président du Directoire de La French Tech Rennes.
Elles proposeront, notamment, leur expertise bancaire au travers de conseillers formés spécifiquement à l'accompagnement des startups et des entreprises innovantes, des solutions de financement dédiées aux startups (Néo Business, Next Innov) et des solutions de paiement digitales (plateforme de paiements pour compte de tiers, ...).
« Ce partenariat constitue une excellente opportunité pour s'enrichir des solutions développées par ces entreprises et apprendre de leurs modes de travail. Nous pourrons ainsi accélérer et amplifier la transformation culturelle de nos organisations en multipliant les contacts avec les startups innovantes. » explique Ute de Greslan Blouin, directrice Pôle Ressources et Organisation de la Banque Populaire Grand Ouest.

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales coopératives, autonomes et complémentaires : celui des 14 Banques Populaires et celui des 16 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Acteur majeur de l'épargne et de l'assurance, de la banque de grande clientèle, et des services financiers spécialisés avec Natixis, le Groupe compte 31,2 millions de clients et 108 000 collaborateurs et bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences et 9 millions de sociétaires.

NOS OFFRES ET TRANSACTIONS
Bureaux, Activités & Logistique
Région rennaise

CUSHMAN & WAKEFIELD

Bureaux – 76m²
Rennes
Parc Monier
- Bureaux cloisonnés, câblés et climatisés, au 2ème étage d'un immeuble de bureaux avec ascenseur
- Plateau fonctionnel et lumineux
- 3 Places de parking

Nous installons
SMNG
SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE NACELLES & GRUES
Dans ce local d'activité de 870m²
10, rue de la Pitardière
Saint-Jacques de la Lande

Nous installons
seres
Dans 490m² de bureaux
Parc EDONIA
Rue des Iles Kerguelen
Saint-Grégoire

Activités – 700m²
Servon sur Vilaine
- Bâtiment indépendant
- 85m² de bureau et locaux sociaux
- 615m² d'activité, équipée d'une piste de lavage
- 3 Accès plain-pied
- 8622m² de terrain clos, avec portail et bitumé

CUSHMAN & WAKEFIELD Rennes
(Dauphin Immobilier)
4, allée Marie Berhaut 35000 RENNES
contact@cw-rennes.fr

L'immobilier d'entreprise

02 99 33 33 33
cushmanwakefield.fr

RÉSEAU BNI

BNI Synergies Pays de Saint-Malo recrute

Pour atteindre 40 membres, le groupe recherche un expert comptable , un formateur, et une agence de communication

Trois nouveauxmembres ont rejoint BNI Synergies Pays de Saint Malo en février

Le groupe BNI Synergies Pays de Saint Malo comprend 30 membres, dirigeants de TPE, PME et professions libérales. Depuis 2011, chaque vendredi matin on parle business et recommandations avec comme principe « qui donne reçoit » : chaque membre d'un réseau BNI s'engage à apporter des recommandations d'affaires aux autres membres.
En ce mois de février Thomas Cook, une agence de voyage, Chassé charpentier ossature bois et Randstad intérim ont rejoint le groupe BNI Synergies Pays de Saint Malo, qui comprend selon le principe de ce réseau un seul représentant par profession.

Les rencontres se tiennent le vendredi à l'Ibis Saint Malo la Madeleine

Le réseau est ouvert et facile à intégrer, contactez **laureverdier@yahoo.fr** pour venir à la rencontre des membres chaque vendredi à partir de 7h30 à Ibis Saint Malo la Madeleine
www.BNI-35.fr
Page Facebook : Synergies Pays de Saint Malo

Les groupes BNI en Ille-et-Vilaine
BNI Synergies Pays de Saint-Malo, BNI Pays de Rance, BNI Team Dinard Côte d'Emeraude, BNI 3D Dol Dynamique Développement, BNI Rennes Condate Développement, BNI Rennes ExConsilium, BNI Rennes Synergie, BNI Rennes Essor, BNI Rennes Performance, BNI Roche aux Fées Connect, BNI Vitré Croissance, BNI Fougères Portes de Bretagne, BNI Bain de Bretagne B2B Énergie, BNI Redon Entrepreneurs. Des groupes BNI sont en création : BNI Brocéliande Montauban de Bretagne, BNI Bruz, BNI Saint-Aubin-du-Cormier, mais aussi à Cancale, Châteaubourg, Combourg.
http://www.bnifrance.info

LE « PLEIN EMPLOI » DES CADRES EN BRETAGNE

Recrutements au plus haut niveau en 2018

Selon l'enquête annuelle de l'Apec, menée auprès de 492 entreprises bretonnes, entre 7 500 et 8 000 cadres devraient être recrutés en 2018 en Bretagne. Une progression constante des recrutements, de +25% depuis 2014. « On atteint ce que l'on peut appeler le plein emploi chez les cadres, avec 3,5% de chômage » indique Anne SAVATIER Déléguée Régionale APEC BRETAGNE.

« La métropole rennaise joue son rôle de locomotive régionale, avec une offre d'entreprises, de formations, qualité de vie, offre culturelle, c'est attractif pour les jeunes cadres qui sont les plus recherchés, » précise Anne Savatier. En effet sont les plus courtisés les cadres entre 1 à 5 ans d'expérience (27% des recherches), et les cadres sensiblement plus confirmés de 5 à 10 ans d'expérience (27% des recherches). Les 20 ans d'expérience et plus ne sont recherchés que pour 5% des contrats. **« Un cadre c'est souvent un couple de cadres, il faut donc penser la gestion de 2 carrières en simultané. La proximité amplifié de Paris avec la LGV est intéressante pour envisager les nouveaux usages de travail. »**

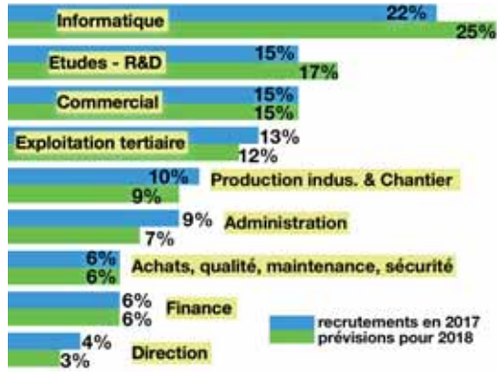

Répartition des recrutements de cadres en Bretagne selon la fonction

Anne SAVATIER Déléguée Régionale et François FILLATRE Consultant à l'APEC BRETAGNE ont présenté le bilan 2017 et les prévisions 2018

Ainsi la métropole rennaise centralise à elle seule 50 % des embauches de cadres. 20 % à Brest, et **« Vannes tire son épingle du jeu, de par sa proximité avec Rennes ET Nantes, et un secteur d'emplois administratifs »**

11% des entreprises brétiliennes renforceront leur effectif cadre

En région Bretagne, 9% des entreprises envisagent d'accroître leur effectif cadre, 2% de le réduire. En Ille et Vilaine elles sont encore plus confiantes 11% prévoyant d'augmenter la taille de leur effectif cadre, alors que 4% envisagent de le réduire.
C'est aussi une question de taille : 15% des entreprises de + de 200 personnes envisagent de recruter des cadres en 2018, 13% des entreprises de 50 à 199 personnes, et 5% des entreprises de moins de 50 personnes.

Ce sont les fonctions informatiques (25% des embauches), étude-recherche et développement (17%), commerciales (15%) qui tireront le marché du recrutement en 2018. 61% des recrutements en région concerneraient les secteurs des services. En outre, le secteur de l'industrie retrouve quelques couleurs avec une hausse sensible de ses recrutements par rapport à 2017.

Difficultés de recrutement

C'est donc la seule ombre au tableau. **« Comptable, informatique, les développeurs dans le digitial, tous les domaines d'activités sont en tension quand on parle de postes cadres »** indique François Fillatre consultant de l'Apec auprès des entreprises. Pour autant cela ne veut pas dire que les salaires augmentent. **« il faut simplement ne pas chercher le « mouton à 4 pattes, et parfois penser promotion interne »** indique Anne Savatier, **« ou encore travailler son attractivité, sa marque entreprise, communiquer sur les atouts immobiliers et de qualité de vie en Bretagne »** complète François Fillatre.

Le Chiffre : 53 800
C'est le nombre de nouveaux postes de cadres créés en France en 2017:
-240 100 cadres ont été recrutés en 2017 (+ 10%)
-55 100 salariés non cadre ont été promus au statut de cadre (+6 %)
-241 400 cadres sont sortis par démissions, licenciements, départs à la retraite… (+10 %)

En 2017 : 9 130 postes de cadres pourvus en Bretagne

En 2017, les entreprises de la région ont pourvu au total 9130 postes de cadres : 7110 recrutements externes (+ 17%) et de 2 020 promotions internes (+ 13%). Les jeunes diplômés ont représenté 16% de ces recrutements, les cadres expérimentés de 1 à 10 ans d'expérience ont concentré 51% des embauches.

LA REFORME TANT ATTENDUE

Pour une revalorisation des métiers

Le gouvernement a annoncé le 9 février la réforme de l'apprentissage. En Bretagne chaque année 18 000 jeunes se forment sur 310 métiers proposés dans les 38 centres de formation CFA.

Les 20 mesures du gouvernement

1 Tous les jeunes de 16 à 20 ans en apprentissage verront leur rémunération augmenter de 30€ nets par mois. **2** Tous les jeunes d'au moins 18 ans en apprentissage percevront une aide de 500€ pour passer leur permis de conduire. **3** Tous les apprentis dont le contrat de travail est interrompu en cours d'année ne perdront plus leur année. **4** Tous les jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage, mais ne disposent pas des connaissances et des compétences requises, auront accès à des prépa-apprentissage. **5** Tous les jeunes et leurs familles bénéficieront d'une information transparente sur la qualité des formations en apprentissage qu'ils peuvent choisir. **6** Tous les jeunes bénéficieront de plusieurs journées annuelles d'information sur les métiers et les filières en classe de 4e, 3e, 2nde et 1re. **7** L'apprentissage sera ouvert aux jeunes jusqu'à 30 ans, au lieu de 26 ans aujourd'hui. **8** Tout contrat en alternance sera financé. Les branches détermineront elles-même le coût de chaque diplôme en fonction de leurs prévisions et des priorités de recrutement des entreprises. Les CFA seront financés en fonction du nombre de contrats et ainsi fortement incités à développer un meilleur accompagnement pour les jeunes. **9** Les campus des métiers seront favorisés et développés. **10** 15 000 jeunes en apprentissage par an pourront bénéficier du programme Erasmus de l'apprentissage pour effectuer plusieurs mois de formation dans un autre pays d'Europe. **11** Les partenaires sociaux co-écriront les diplômes professionnels avec l'État. Les règlements d'examen et les référentiels de formation seront co-décidés entre les branches professionnelles et l'État. Les diplômes correspondront davantage aux besoins en compétences des entreprises et seront plus rapidement mis à jour. **12** Les aides à l'embauche seront unifiées et ciblées sur les TPE et PME et les niveaux bac et pré-bac. **13** Le passage obligatoire et préalable devant les prud'hommes pour rompre le contrat d'apprentissage après 45 jours sera supprimé. **14** La réglementation des conditions de travail sera revue afin de faciliter l'intégration des jeunes apprentis dans l'entreprise. **15** La procédure d'enregistrement du contrat d'apprentissage sera réformée. **16** La durée du contrat d'apprentissage pourra rapidement et facilement être modulée pour tenir compte du niveau de qualification déjà atteint par le jeune. **17** L'embauche d'apprentis pourra se faire tout au long de l'année, et sera beaucoup moins contrainte par le rythme scolaire. **18** La certification des maîtres d'apprentissage, par voie de formation ou de reconnaissance des acquis de l'expérience, sera encouragée. **19** Les CFA pourront développer rapidement et sans limite administrative les formations correspondant aux besoins en compétences des entreprises. **20** La qualité des formations dispensées par les CFA sera renforcée par un système de certification.

Vers des métiers de l'hôtellerie-restauration, du bâtiment, du commerce ou de l'agriculture, l'apprentissage forme à des métiers de passion, du CAP au Bac+5.
« L'image de l'apprentissage est mauvaise, c'est un problème culturel ! » indique Karim Khan, président de l'UMIH 35, l'union des métiers de l'industrie hôtelière, **« Il faut rendre ces métiers attractifs, davantage faire connaître les besoins des entreprises, à travers les centres d'orientation et par l'Education Nationale. Ce sont ces besoins qui ouvrent les portes à l'emploi.»**

Philippe Lelièvre, secrétaire général de La fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille et Vilaine se dit **« plutôt satisfait de ces nouvelles mesures notamment en ce qui concerne la simplification de l'apprentissage et de la place donnée aux branches. Des précisions concernant le financement restent cependant à définir, car la branche du BTP, qui a environ 3 000 apprentis en Bretagne forme davantage qu'elle ne collecte ».**

Région et branches
Une redistribution des missions

Après concertation avec tous les acteurs concernés (régions, branches professionnelles et partenaires sociaux), le Premier ministre, Édouard Philippe, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont annoncé une réforme en 20 mesures. **« C'est une très bonne chose que le gouvernement s'occupe de l'apprentissage. C'est un sujet brûlant depuis de nombreuses années. Aujourd'hui on est au coeur du problème. C'est l'entreprise qui est au coeur du système et cette réforme va nous permettre d'avoir davantage les mains libres »**, indique Karim Khan.

Les Régions disposent désormais d'une capacité de subvention complémentaire (250 millions d'euros par an), pour tenir compte des spécificités de l'aménagement du territoire et pour améliorer la qualité et l'innovation pédagogique. S'ajoute une dotation de 180 millions d'euros par an pour la création de nouveaux CFA et travaux de rénovations.
« Ce changement permettra aux branches d'être au plus près des besoins des entreprises. La région aura un rôle différent, et pourra par exemple se recentrer sur l'orientation », précise Karim Khan.

Stéphane Perrin, conseiller régional de Bretagne et président du groupe « radical, social et européen » voit comme un recul le rôle amoindri de la Région dans la gérance de l'apprentissage. **« Alors que le nombre d'apprentis augmente régulièrement en Bretagne, l'accusation selon laquelle les régions ont échoué ne tient pas. Ce projet ne permet pas de garantir la présence de l'apprentissage hors des métropoles ou d'assurer l'équilibre entre apprentissage et lycées professionnels. Par ailleurs, comment développer l'apprentissage avec 700 branches professionnelles dont beaucoup ne sont pas pas organisées localement ? Enfin cette annonce est en contradiction avec le pacte girondin promis par le président de la République en cantonnant les régions à un rôle de guichet de l'Etat pour les aides aux permis de conduire. Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde pour conserver une compétence mais de réformer utilement pour développer cette voie d'excellence. Nous appelons les parlementaires à faire évoluer le projet. »**

Quelques chiffres

La France compte **400 000** apprentis aujourd'hui, soit **7%** des jeunes de 16 à 25 ans (contre 15% dans d'autres pays d'Europe).
70% des apprentis trouvent un emploi dans les sept mois suivant leur formation.
1 jeune sur **2** travaille dans l'entreprise ou il a effectué son apprentissage.
Il existe **995** CFA en France, répartis sur **3 057** sites de formation.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LOI ROYAL, TRAVAUX EMBARQUÉS, DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL, RÔLE DU SYNDIC… QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Le président de l'UNIS Bretagne, Vincent LAINE revient sur les enjeux

7 Jours : Lois Alur et Macron : près d'un an après, quel point faites-vous sur les évolutions réglementaires ?

Vincent Lainé : Nous pouvons constater que nous avons sur Rennes un certain nombre de projets de copropriétés qui se sont lancées dans la rénovation énergétique globale.

On a senti une prise de conscience et nous sommes là bien évidemment pour les accompagner.

Il est indéniable que cela reste très complexe à mener ; aussi bien au niveau des dossiers de subventions qui pourraient être obtenues dans le cadre du programme Habiter mieux – notamment offertes par l'ANAH – au profit des propriétaires qui ont des ressources plus basses que celles signalées par les échelles prévues par l'Etat.

Il existe aussi des Eco Prêts à taux réduits, voire à taux zéro, pour le collectif, mais leur mise en œuvre est extrêmement complexe dans le sens ou ce sont des dossiers longs à monter et très encadrés.

Nous réclamons, compte tenu du statut juridique et de la personnalité morale des copropriétés, de pouvoir bénéficier de la souscription d'un prêt auprès d'une banque comme pour une personne physique ou une société… Et on pourrait alors lancer ce vaste chantier !

7 Jours : Comment comptez-vous vous faire entendre ?

Vincent Lainé : Via nos syndicats professionnels divers et variés : SNPI, FNAIM et UNIS. Ils siègent au CNTGI.

Nous parlons d'une même voix puisque nous sommes en l'occurrence confrontés aux mêmes difficultés.

Des aides, c'est bien, mais simplifier le système au niveau financements permettrait de « passer la seconde » !

Aujourd'hui nous sommes encore sur des projets très limités en nombre et quand on voit les objectifs que s'est donnée la dernière Loi sur la transition énergétique, on ne peut que constater qu'elle en est très… loin !

Ceci dit, les lois en question ont eu un certain nombre d'effets positifs et négatifs. Parmi les « plus », je pense au contrat de syndic unique qui est à présent un contrat type qui permet aux copropriétaires de mieux comparer les offres de syndics.

Les « moins » à présent ? Tout ce qui est devenu complexe avec le processus d'immatriculation des copropriétés, le registre des copropriétés… Ce qui rajoute toujours plus d'administratif et a pour effet de renchérir la gestion car, derrière, c'est du temps passé et du personnel qu'il faut légitimement rémunérer.

Comme bien souvent, on nous parle de « choc de simplification » et on se retrouve avec une usine à gaz pour ne pas dire du temps perdu.

7 Jours : Quid des effets de la loi Royal ?

Vincent Lainé : Très vaste question. En termes de logements ce que nous observons, c'est comment certaines parties privatives, fenêtres, radiateurs… ont été d'intérêt collectif dans le cadre d'une rénovation globale. Aujourd'hui, l'application de cette décision est simplement théorique : aucune copropriété n'a tenté de faire jurisprudence.

Rappelons qu'il s'agissait d'obliger les copropriétaires qui n'avaient pas changé leurs fenêtres à remplacer leurs huisseries dans le cadre d'un projet global d'amélioration énergétique…

Dès lors, dans les faits, on venait toucher au droit de propriété, les fenêtres étant individuelles et privatives. Et subitement, revenait à l'Assemblée Générale de prendre une décision pour forcer !

7 Jours : Et les travaux embarqués ?

Vincent Lainé : Depuis début 2017, les syndics ont obligation de mettre à l'ordre du jour le Diagnostic Technique Global pour faire un point sur les obligations de travaux futurs et aboutir à un plan pluriannuel de travaux.

On en a certaines qui se sont lancées… tandis que la plupart l'ont refusé en se disant qu'au niveau législatif comme exécutif, courant 2017 les choses allaient sans doute encore changer avec les élections : « Attendons et voyons si les bases seront maintenues ou si un nouveau document va sortir »…

7 Jours : Et au regard de vos relations avec les collectivités ?

Vincent Lainé : C'est vraiment dépendant de chaque Métropole ou commune d'exercice. Dans certaines régions les relations peuvent être plus ou moins constructives… Mais une chose demeure : ici à Rennes nous avons vraiment le sentiment d'être écoutés par la Métropole et par tous les décideurs au niveau des collectivités. Nous avons un rôle d'experts reconnus sur la question énergétique et du logement. Chacun est attaché ici à organiser au mieux les divers projets sur cette question et nous faisons partie de nombreuses tables rondes, identifiés comme « maillon clé » pour continuer ce projet.

Précisons que nous intervenons toujours en tant que représentant du parc privé.

Au regard du parc social, on peut certes être invités à la même table ronde mais les modes de décision sont totalement différents : dans le logement social un donneur d'ordre décide de faire des travaux parce qu'il a les capacités d'investir ; dans une copropriété il faut une majorité qui ressorte pour lancer ou non les travaux !

7 Jours : On voit de plus en plus de start-up se lancer sur le « marché » du Syndic avec des promesses d'économies de l'ordre de 20 % ! Comment réagissez-vous ?

Vincent Lainé : A mes yeux, c'est encore tôt pour en parler. L'aspect comptable peut être certes externalisé… mais quid ici de la tenue des AG avec des personnes physiques ? Qu'est-ce qui est contenu dans ces offres ? Qui se déplace lors des expertises ? Qui se positionne en assistance aux expertises ? Dégâts des eaux, actions de la dommage-ouvrage, autant de missions que nous endossons tout comme les rendez-vous de chantiers. Je pose donc la question : comment ces nouveaux acteurs assurent-ils dans les faits pour gérer une copropriété ?

7 Jours : Ces mêmes acteurs pointent que là où, hier, un cabinet de syndic pouvait en moyenne gérer 30 biens, il en a aujourd'hui 60 à suivre et que, donc, la qualité s'en ressent…

Vincent Lainé : Je vais vous répondre de manière très transparente : on est au-delà avec des ratios bien supérieurs ! Dans mon cas personnel, quand j'ai repris la gestion du cabinet en 2012, on était deux à faire les AG : aujourd'hui nous sommes quatre, avec 80 immeubles en moyenne par gestionnaire… et deux comptables en plus ! Alors oui : il faut étoffer les équipes et ainsi continuer à apporter le meilleur service possible. Et ça marche ! La qualité n'en pâtit pas !

Depuis 30 ans
Cabinet GENDROT
syndic de copropriété
gestion locative
1, rue de la Noé - 35170 BRUZ
02 99 05 04 05 - accueil@gendrotsyndic.com

Syndic de Copropriété
Biens Immobiliers
LMH
Syndic de Copropriété
Administrateur de biens
12, rue Paul-Bert - BP 60247
35102 RENNES CEDEX 3
Tél. 02 99 27 68 68
Fax 02 99 27 68 27

L'UNIS, un syndicat proche de ses membres

L'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) est une organisation au service de ses membres professionnels de l'immobilier : gérants d'immeubles, agents immobiliers, syndics de copropriété, marchands de biens et experts immobiliers.

« De plus en plus complexe, le monde de l'immobilier est en perpétuelle mutation » : la démarche active et positive de l'UNIS donne aux différents acteurs, professionnels et particuliers, la clé pour mieux se comprendre et donc mieux s'entendre.

Reconnue comme un interlocuteur important des pouvoirs publics, l'UNIS a pris toute sa place au sein des organismes représentatifs dont elle est membre. Sa préoccupation majeure est de démontrer la valeur ajoutée des professionnels de l'immobilier au service du consommateur.

L'objectif affiché de l'UNIS est d'exercer une réelle influence auprès des pouvoirs publics.

L'UNIS est structurée en 20 Pôles territoriaux qui constituent autant de points de relais de son action en régions et qui organisent manifestations et événements locaux. Dernier en date à Rennes : le COSYAD, le salon de la Copropriété qui s'est tenu Halle Martenot le 28 septembre.

www.unis-immo fr
bretagne@unis-immo.fr

Zoom sur les lois Alur et Macron

Les copropriétés doivent être immatriculées

Face au nombre de copropriétés existantes dans l'hexagone, il est difficile d'en connaître parfaitement l'état et les conditions de fonctionnement. Afin de remédier à ce manque d'information et réduire les difficultés qu'elles peuvent rencontrer (dégradations, difficultés financières…), l'État a mis en place un registre des copropriétés. Il contient les informations relatives à l'identification du syndicat de copropriétaires, le nom du syndic et son statut juridique, l'état du bâti, les données relatives à la gestion et aux comptes du syndicat de copropriété…

Le processus d'immatriculation a débuté fin 2016 pour celles composées de plus de 200 lots. Celles de plus de 50 lots devaient se soumettre à cette obligation avant le 31 décembre 2017. Celles de moins de 50 lots auront jusqu'à fin 2018.

www.registre-coproprietes.gouv.fr

Un diagnostic technique global (DTG)

Il est obligatoire pour tous les immeubles de plus de 10 ans récemment mis en copropriété ou qui font l'objet d'une procédure pour insalubrité et pour lesquels l'administration demande au syndic de lui fournir ce document. Ce DTG comprend entre autres :

- une évaluation de la liste et du coût des travaux nécessaires sur les 10 prochaines années,
- un diagnostic de performance énergétique,
- une analyse des améliorations possibles concernant la gestion technique et patrimoniale de l'immeuble,
- une analyse de la situation du syndicat au regard de ses obligations légales et réglementaires.

Les copropriétés doivent faire des réserves

Afin d'assurer l'étalement des charges de copropriété et faciliter les travaux et l'entretien du bâtiment, les copropriétés doivent prévoir l'approvisionnement d'un fonds de réserve, alimenté par une cotisation annuelle versée par les copropriétaires. Ne sont pas concernés par cette mesure : les immeubles neufs de moins de 5 ans, les copropriétés comportant moins de 10 lots qui décideraient à l'unanimité de ne pas instituer un tel fonds et celles dont le diagnostic global technique ferait apparaître l'absence de besoin de travaux au cours des 10 années suivantes.

L'individualisation des frais de chauffage

Les immeubles collectifs les plus énergivores (plus de 150 kWh/m² par an) avaient, au plus tard, jusqu'en mars 2017 pour appliquer une répartition des frais de chauffage. Ils doivent également installer des appareils permettant d'individualiser la consommation pour chaque logement ou local à usage privatif.

Un échelonnement est prévu jusqu'en décembre 2019 en fonction des consommations inférieures à 150 kWh/m² par an.

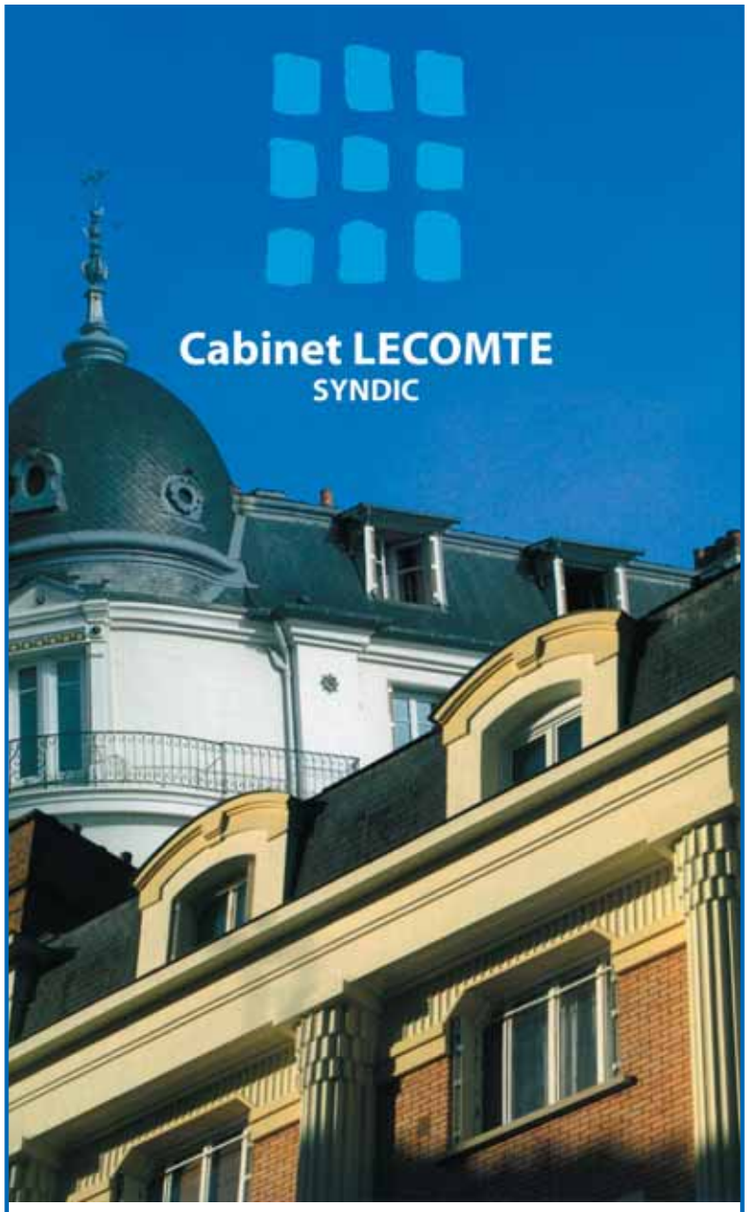

Syndic de copropriété
- Ecoute et disponibilité
- Suivi et visites régulières des copropriétés
- Gestion quotidienne (personnel d'entretien, maintenance, …)
- Gestion administrative (Assemblée Générale, …)
- Proposition de solutions "développement durable"
- Signataire de la Charte de Responsabilité Globale

En tant que syndic responsable, nous vous accompagnons dans la mise en place de solutions développement durable :
installation gratuite de composteurs dans les espaces verts de nos résidences, proposition de diagnostics thermiques pour réduire les dépenses énergétiques, etc.

1, rue Raoul Ponchon - 35000 RENNES
Tél. 02 99 30 21 16
cabinetlecomte.syndic@wanadoo.fr
www.lecomtesyndic.fr

IDENTITY

EuroRennes : l'ensemble immobilier de 24 000 m² sort de terre et cherche preneurs

Bureaux, restaurant, commerce et le Cinéma L'Arvor, on connaissait le projet depuis 2013, dâte à laquelle le Groupe Giboire a remporté le concours lancé par l'aménageur public Territoires. Le chantier Identity s'érige enfin depuis 8 mois en bord de voies ferrées, au coeur du futur quartier d'affaires EuroRennes.

Les 3 édifices Identity

Le premier bâtiment (Identity 1) sera livré fin 2018, l'opération portée par le Groupe Giboire sur l'ilot Paul Féval, comprend au total 3 édifices, soit un chantier courant jusqu'au printemps 2020. Au total Identity c'est 20 100 m² de bureaux, 770 m² de commerces et un cinéma L'Arvor de 2 600 m² (5 salles dont la plus grande de 360 places)

Une architecture audacieuse à facettes déstructurées

À la coordination architecturale : Jean-Paul Viguier (Parsi), qui a en charge également Identity 1, Identity 2 sera signé Architecture Blanchard Marsault Pondevie (La Roche Sur Yon) et livré été 2019, Identity 3 est confié à Maurer Architecture(Rennes) pour une livraison été 2020.

« Chaque architecte a personnalisé son bâtiment, avec un même matériau de résille en aluminium anodisé qui permet une régulation bio-climatique »

À l'esprit minéral de cet ensemble s'ajoutent les façades anguleuses et déstructurées.

La tour bureaux d'Eurorennes

Un immeuble de grande hauteur (IGH), telle une « tour-signal », est prévue à proximité d'Identity, à l'angle du pont de l'Alma et du quai Féval. De 20 étages, dédiée aux tertiaire, elle pourrait s'ériger à 86m de hauteur. Le Groupe Giboire à planché sur sa réalisation, aujourd'hui laissée de côté aux vues des importants coûts d'un tel projet. Aucun projet n'est actuellement connu, cela pourrait s'envisager une fois les travaux d'Identity terminée, après 2020.

75 M€ d'investissements en fonds propres

« Identity est le plus gros programme lancé en blanc sur Rennes Métropole, c'est-à-dire sans aucune condition de vente ou de location préalable », indique Michel Giboire le Président du Groupe éponyme. **« Aucun contrat de location ou vente est à ce jour signé. C'est bien sur un pari pour le Groupe. D'autant que sur la Métropole rennaise le marché des bureaux neufs c'est environ 80 000m² annuellement mis en location, là nous en proposons 20 000m² soit le 1/4 ! Nous sommes confiants dans le territoire et son attractivité. Cet ensemble trouvera acquéreurs et locataires, si ce n'est pas dans six mois espérons toutefois que ce ne soit pas dans 5 ans ! »**

Cette résille en aluminium anodisé couvrira Identity 2

Identity s'inscrit pleinement dans le développement d'EuroRennes et illustre les investissements réalisés par les collectivités et les entreprises du Grand Ouest pour favoriser l'attractivité du territoire et attirer les investisseurs. Selon la Métropole, 120 à 170 entreprises sont attendues à terme sur le site EuroRennes.

Fiche technique

Surface totale de 24 000 m²,
75 M€ d'investissement pour le Groupe Giboire
- Des plateaux de 180 m² à 1330 m² divisibles,
- Certifications : NF HQE Batiment Tertiaire ,
- Sur 10 niveaux (rez-de-chaussée, 8 étages et mezzanine),

188 places de parking dédiées sous l'ensemble immobilier, au sein du parking public de 1200 places.

Michel Giboire le Président du Groupe Giboire et Xavier Hebert le Directeur général sur le chantier Identity

Une vision à 360° de Rennes, ici les Tours de la Madeleines en cours de construction, mais aussi la prison des femmes, Urban square, la nouvelle gare....

GROUPE BRILHAC

Nouveaux investissements pour le groupe rennais

Spécialisé dans la création de foncières pour le compte d'investisseurs, le groupe rennais a déjà effectué trois acquisitions en ce début d'année 2018.

La groupe Brilhac a investi dans deux immeubles loués à Pôle Emploi en région Centre - Val de Loire avec des baux de 9 ans ferme.
« Nous avons enregistré une croissance de 23% en 2017. Nous tenons une cadence d'investissement très soutenue pour les prochains mois. Nos critères d'acquisitions portent toujours sur des actifs loués uniquement à des grands comptes qui s'engagent sur des baux de longue durée, en bureaux, plateformes logistiques, murs d'hôtels... Depuis novembre 2008, le Groupe BRILHAC a acquis 77 immeubles sur le territoire national », informe Lou Gorneau, Directrice Générale du groupe.

Le groupe Brilhac a également annoncé l'acquisition du futur bâtiment de Scopelec à Saint-Orens près de Toulouse. Il aura investi en tout plus de 15 millions d'euros, uniquement au cours du mois de janvier 2018.
« Le Groupe enregistre avec Scopelec son 78e actif, pour plus de 320 millions d'euros de patrimoine immobilier créé. », précise Lou GORNEAU.

STEPHANE PLAZA IMMOBILIER

Une 4e agence brétilienne à Cesson Sévigné

Aymeric Cocherel et Jacques Guillois, associés et franchisés, sont déjà en charge de l'agence de Chateaubourg et ont ouvert le 13 février la 229e agence du réseau national Stéphane Plaza Immobilier rue de Bray à Cesson Sévigné.

Aymeric Cocherel et Jacques Guillois sont des passionnés d'immobilier et ont plus de 10 ans d'expérience. Ils se sont associés en 2016 pour ouvrir une agence Stéphane Plaza immobilier et ont ensuite décidé de développer leurs compétences sur le bassin rennais.
« Le réseau Stéphane Plaza immobilier est incarné par des valeurs telles que l'écoute, la bienveillance, l'empathie, le parler vrai, dans lesquelles nous nous reconnaissons entièrement. L'humain reste au coeur de nos préoccupations au quotidien. Avec le réseau et notre équipe, nous avons la possibilité de nous intéresser aux projets de vie des clients pour un accompagnement sur-mesure afin de répondre à leurs attentes », ont déclaré les deux franchisés.

L'agence compte aujourd'hui deux collaborateurs et envisage de renforcer son équipe en recrutant de nouveaux talents pour 2018. Son objectif : devenir un acteur majeur du secteur !
Elle propose la recherche de biens personnalisés, des estimations, la transaction achat/vente, quelques biens à la location et un outil : le home-staging digital avec visualisation 3D des biens !

OLYMPIADES DES MÉTIERS

Les 45e sélections régionales de Bretagne ont accueilli 13 000 visiteurs à Saint-Brieuc

Au terme de 3 jours d'épreuves intenses du 8 au 10 février à Saint-Brieuc, les lauréats bretons - médaillés Or-Argent-Bronze - des Olympiades des métiers ont été distingués dans 52 métiers en compétition.

L'équipe de Bretagne, composée des médaillés d'or, disputera la finale nationale des Olympiades des métiers à Caen fin 2018.

C'est une compétition internationale, les Olympiades des métiers permettent à de jeunes professionnel·le·s de mesurer leurs savoir-faire dans plus de 50 métiers. C'est aussi un événement original qui attire un large public, notamment les jeunes collégiens (plus de 10 000 cette année), lycéens et étudiants, qui viennent y découvrir des métiers en action. Répartis sur 9 pôles métiers - construction, automobile, industrie, végétal et agricole, métiers de bouche, de service, d'art, de la mer, transport logistique - ces sélections régionales des Olympiades rassemblent sous la même bannière le monde de l'entreprise et de la formation. En effet 130 jurés, professionnels et enseignants se sont mobilisés. Pour cette 45e édition, près de 200 lycéens, apprentis, ou jeunes salariés de moins de 23 ans, étaient en compétition trois jours durant. 42 métiers en concours (dont 5 qui ont eu lieu en amont) et 10 métiers en démonstration étaient présentés. Dans chaque discipline, les candidats en compétition avaient à réaliser leurs épreuves pratiques dans un espace spécialement aménagé, pour offrir un environnement proche des conditions de travail réelles. C'est donc à la fois un concours, un salon de l'orientation et un véritable spectacle qui se déroule 3 jours durant. Une belle vitrine des métiers et de l'apprentissage, jusqu'à ce jour oroganisée par la Région et qui, espérons-le, continuera quelles que soient les réformes de l'apprentissage en cours.

Plus de 50 pays participent à ces « Jeux Olympiques » des métiers. Organisé tous les deux ans depuis 1950, ce concours WorldSkills (concours des savoir-faire mondiaux) est mondialement reconnu, en France, le concours se déroule en trois étapes : régionale - nationale et internationale ou européenne en fonction des métiers. Les finales nationales auront lieu à Caen du 28 novembre au 1er décembre 2018. La finale mondiale de la 45e édition aura lieu à Kazan en Russie du 29 août au 3 septembre 2019. La finale européenne se déroulera à Graz, en Autriche du 16 au 20 Septembre 2020.

Les médaillés d'or :

Horticulture : **Amélie Le Vaillant** (Ecole St Ilan, 22) ; Jardin-paysage (en binôme) Médaille d'or : **Guillaume Courcoux** et **Vincent Toupin** (Lycée St Ilan, 22) ; Maintenance des matériels : **Dimitri Cheul** (CFA Unicem) ; Maintenance poids-lourds : Médaille d'or : **Marius Daniel** (Lycée H.Avril Lamballe, 22) ; Peinture automobile : **Hugo Bouvier** (CFA Aucaleuc, 22) ; Technologie automobile : **Dylan Corouge** (CFA de la CMA 22) ; Tôlerie – Carrosserie : **Maxime Kervadec** (CFA Aucaleuc, 22) ; Aménagement urbain : **Dylan Lecrivain** (Entreprise SOTRAV) ; Carrelage : **Corentin Langlais** (CFA BTP Vannes, 56) ; Charpente : **Ludovic Pelerin** (Compagnon du devoir Rennes, 35) ; Couverture : **Vincent Saliou** (CFA Bâtiment Quimper, 29) ; Ébénisterie : **Yann Le Ster** (Entreprise) ; Installations électriques : **Léo Couvry** (CFA Bâtiment St Grégoire, 35) ; Métallerie : **Nicolas Moyon** (Compagnon du devoir Rennes, 35) ; Peinture et décoration : **Jérôme Henry** (CFA Bâtiment St Grégoire, 35) ; Plâtrerie : **Max Porteboeuf** (Faculté des métiers) ; Plomberie : **Jérémy Busson** (Lycée La Champagne Vitré, 35) ; Réseaux de canalisation : **Julien Echardour** (CFA TP Ploërmel, 56) ; Taille de pierre : **Gurvan Crusson** ; Chaudronnerie : **Bastien Peltier** (Lycée JB Colbert Lorient, 56) ; DAO dessin industriel : **Alexandre Adjimi** (Lycée JB Colbert Lorient, 56) ; Fraisage : **Cantor Ricaud** (Lycée M.Callo Redon, 35) ; Maintenance et contrôle industriel : **Erwan Carillon** (Lycée Vauban Brest, 29) ; Maintenance industrielle et mécatronique (en binôme) : **Denis Quelen-Douguet** et **Quentin Lesnevan** (CFAI Plérin, 22) ; Soudage : **Olivier Caqueret** (Lycée J. Verne Guingamp, 22) ; Tournage : **Killian Le Gac** (CFAI Brest, 29) ; Marin pêcheur (ex-æquo) : **Etienne Ruffloch** et **Quentin Urpheant** (Lycées de Paimpol et Saint-Malo) ; Marin de commerce : **Kévin Barbier** (Lycée P. Loti Paimpol, 22) ; Boucherie : **Paolo Desbois** (Faculté des métiers Bruz, 35) ; Boulangerie : **Marie-Amélie Tregouet** (CFA Vannes, 56); Cuisine : **Lola Amourette** (Lycée Y.Bourges Dinard, 35) ; Pâtisserie - Confiserie : **Nicolas Denoual** (CFA Ploufragan, 22) ; Poissonnerie : **Yann Meslin** (CFA Lorient, 56) ; Service en salle : **Jérémy Beaufils** (Lycée Y.Bourges Dinard, 35) ; Art floral : **Zoé Renou** (Faculté des métiers Bruz, 35) ; Mode et création : **Marie Dufour** (Lycée Sacré Coeur St Brieuc, 22) ; Propreté : **Douglas Le Blevec** (CFA INHNI Bruz, 35) ; Soins esthétique : **Romane Girardin** (Faculté des métiers St Malo, 35) Arts graphiques : **Solen Henry** (Lycée Coëtlogon Rennes, 35) ; Horlogerie : **Camille Foltzer** (Lycée J.Jaurès Rennes, 35).

TRANSITION REUSSIE POUR SOMEVAL

En 4 ans, l'entreprise SOMEVAL, spécialiste de la fabrication et pose de fermetures aluminium, renforce son outil de production et son savoir-faire en gardant flexibilité et proximité avec ses clients, grâce à son nouveau bâtiment implanté à Miniac Morvan.

L'entreprise basée historiquement à Plerguer a connu une belle évolution depuis 2014, année de rachat par Cédric Beaulieu avec deux associés, Jérôme et Régis Guindé. Issu du commerce et de la distribution, gérant de centres de profit, Cédric Beaulieu souhaitait avant tout pérenniser l'entreprise : **« Je ne connaissais pas vraiment la menuiserie en arrivant ici, mais il y a en interne un grand savoir-faire et une technicité particulière que je me suis attaché à renforcer et à valoriser »**.

En 2016, il investit dans un terrain de 6000 m² dans la zone artisanale d'Actipole à Miniac Morvan pour construire un nouvel atelier, doublé en surface, et des bureaux : remise aux normes, réorganisation, confort au travail et sécurité des salariés, nouveaux outils et logiciels, recrutement, formations… **« C'était une nécessité pour bien travailler et améliorer notre productivité face au carnet de commande qui se développe fortement»**. Avec ces investissements matériels et humains, Cédric Beaulieu a réussi à embarquer son équipe de 12 personnes dans ce projet de développement global maîtrisé. **« On veut rester à taille humaine, pour la flexibilité et la réactivité, en améliorant notre performance »**.

Someval conçoit, fabrique et pose tous ses châssis, verrières et murs rideaux, uniquement en aluminium, un créneau qui lui permet de proposer du sur-mesure et de répondre à toutes les volontés du client que ce soit dans les formes, les assemblages … **« Aujourd'hui nous sommes capables de répondre à tout type de besoin, des formats hors normes, par exemple, des pyramides à 4 pans, ouvrages très complexes, et peu à peu on s'oriente vers des marchés plus conséquents. »**

L'entreprise intervient essentiellement dans le tertiaire (bureaux commerces, industriels) mais aussi les marchés publics (salles, mairies, écoles, Ehpad…) et un peu de particuliers. Sa spécificité fait qu'elle peut répondre en qualité et en délai, du fait qu'elle fabrique tout elle-même, sans dépendre des fournisseurs, ni de sous-traitants. Elle assure aussi le SAV auprès des clients.

Désormais, Someval dispose d'un outil de travail tout neuf, une équipe renforcée en compétences, pour un chiffre d'affaires doublé depuis le rachat. **« Je veux maintenant stabiliser et consolider l'ensemble, et assurer la pérennité de l'entreprise à ce niveau de performance »**.

SOMEVAL
10 Rue des Mettras
ZA Actipole à Miniac Morvan
accueil@someval.fr – 02 99 58 15 41

TAXE D'APPRENTISSAGE

Le BTP a besoin des entreprises pour financer les centres de formation. Les entreprises doivent verser leur taxe à constructys avant le 1er mars 2018

En pleine réforme de l'apprentissage, c'est aussi pour les entreprises la période de versement de la taxe d'apprentissage. Si le BTP forme environ 65.000 apprentis en France, soit le quart de l'ensemble des secteurs, la branche collecte beaucoup moins proportionnellement et c'est un vrai problème de financement qui se pose pour la filière BTP. La FFB souhaite qu'un système de péréquation soit mis en place pour corriger ce déséquilibre. Mais d'ici la mise en place de la réforme, l'échéance du 1er mars 2018 reste importante pour le BTP.

Les entreprises doivent s'acquitter de la taxe d'apprentissage avant le 28 février prochain. Depuis la réforme de la taxe d'apprentissage, la branche professionnelle du BTP a confié la collecte de la taxe à Constructys, qui assurera la collecte, via la Caisse des Congés Intempéries BTP de l'Ouest.

« En versant votre taxe d'apprentissage à Constructys Bretagne, vous aurez ainsi la certitude que votre taxe sera affectée à la formation des apprentis du BTP et donc de vos futurs salariés » souligne Xavier Champs, Président de la FBTP35. **« Même pour les entreprises qui n'ont pas d'apprenti, c'est important pour la profession et ses centres d'apprentissage, que leur taxe soit fléchée vers le Bâtiment »**.

Les entreprises doivent effectuer leur versement avant le 1er mars 2018.

Concrètement, le versement se fait via la Caisse Congés Intempéries du BTP de l'Ouest. Le bulletin de versement est à télécharger sur le site **www.cibtp-ouest.fr/TA2018** (Calcul en ligne, puis impression du bordereau, afin de l'envoyer par courrier avec le règlement, à la CI-BTP avant le 28 février).

Pour toute précision, les entreprises peuvent contacter la FFB35 au 02 99 38 28 28.

LE MONOPOLE DE LA POSTE MIS A MAL

AR24 : La lettre recommandée électronique se développe

Sûre et rapide, la lettre recommandée électronique rivalise aujourd'hui avec la lettre recommandée papier. La société AR 24 a été créée en février 2015 par Guillaume de Malzac, directeur commercial et Clément Schneider, directeur technique. L'entreprise a envoyé plus de 350.000 recommandés électroniques en 2017 et espère tripler ce nombre en 2018.

Depuis novembre 2017, le chiffre d'affaires de l'entreprise atteint les 90k€/mois. AR24 est profitable depuis mai 2016 et fonctionne entièrement sur fonds propres. La société a tout d'abord ciblé le marché des notaires, profession en pleine transition numérique et aux standards les plus élevés en la matière et y a rencontré un vif succès. À ce jour, près des deux tiers des études françaises sont clientes et un tiers des études, environ 2 000 notaires, l'utilisent au quotidien. AR24 a aussi convaincu des grands comptes comme Bouygues Immobilier, le Groupe SNI ou le Château de Versailles, des assureurs français, mais aussi des milliers d'avocats, de syndics, d'agences immobilières et d'autres professionnels indépendants.

Un tarif unique à 2,49 €

Le tarif unique comprend l'accusé de réception et 256 Mo de pièces jointes. (LRAR de la Poste : 4,21€ pour un envoi de moins de 20 grammes).

Chaque envoi est doublement certifié par un horodatage effectué par deux prestataires différents, indépendants et qualifiés par l'État français. Chaque LRE envoyée par AR24 comporte 10 ans d'archivage, sans coûts supplémentaires cachés et prohibitifs et le service est entièrement en SaaS, c'est à dire en ligne sans logiciel à installer. La société propose également des envois hybrides selon les situations, pour faciliter la transition d'un service du tout-papier vers le tout-électronique.

Devenir le pionnier français de la LRE

AR24 devrait être le tout premier service français de LRE à obtenir la qualification établie par le règlement européen de 2014 sur « l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur », surnommé « eIDAS ». La qualification est exigée en France à partir du 1er juillet 2018, date à laquelle toute LRE acheminée sans cette qualification encourra une amende de 50 000€. AR24 devrait donc être la seule, pendant plusieurs mois, à être autorisée à réaliser des envois de LRE en France. La société a déjà signé des partenariats avec de grands logiciels métiers et est en cours d'intégration auprès de grandes sociétés françaises. Certains ministères et administrations sont elles aussi intéressées.

Elargir au grand public

Actuellement, AR24 cible toutes les professions ayant des procédures à respecter et à long terme, la société souhaite toucher le grand public, lorsqu'une partie suffisante de la population française pourra être identifiable, en tant qu'expéditeur, avec un degré de fiabilité élevé comme l'exige la règlementation eIDAS. AR24 souhaite aussi se développer à l'international. Tout d'abord en Belgique, au Luxembourg, puis en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

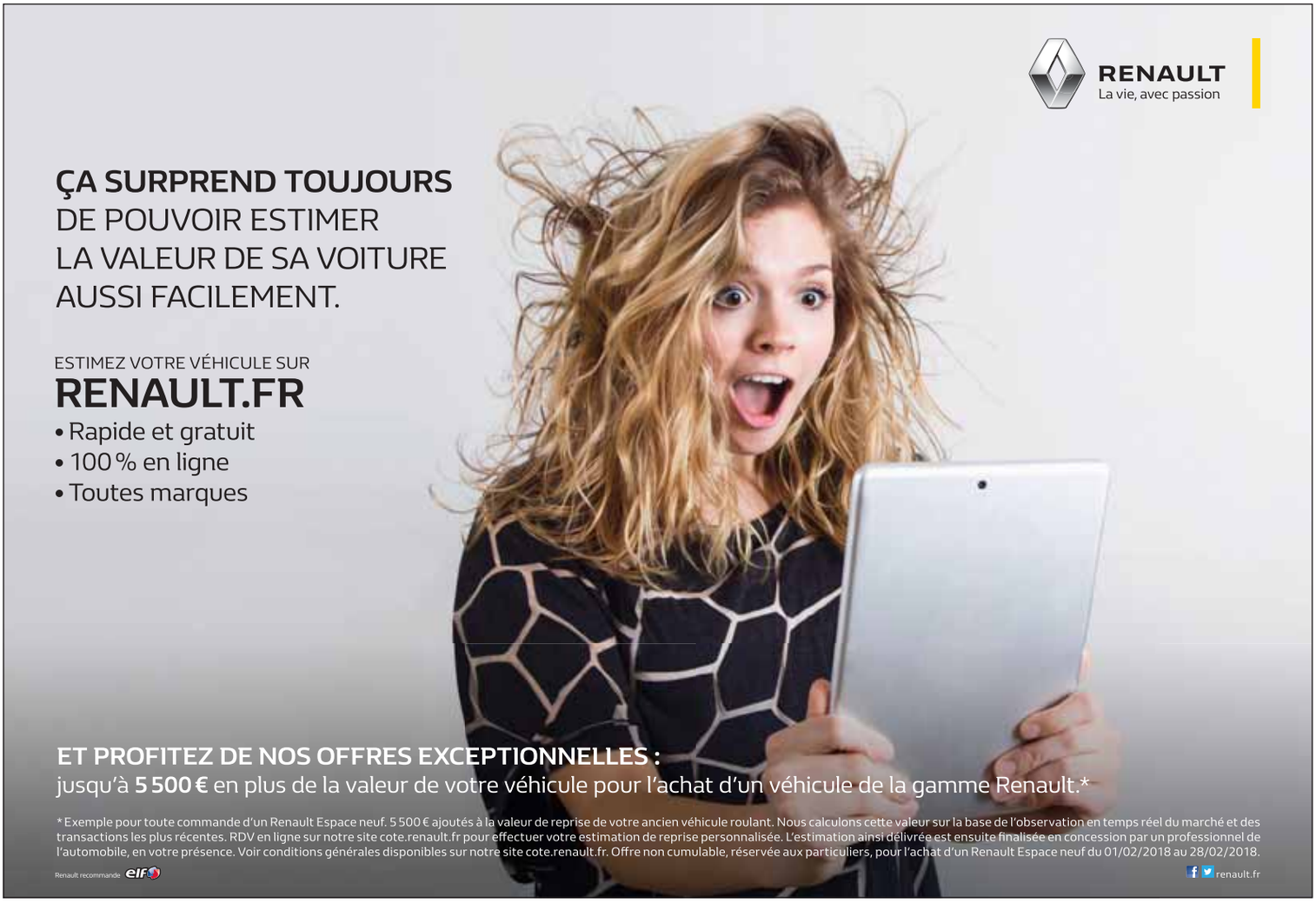

AGENDA

ATELIER VEILLE NUMERIQUE A LA CCI ILLE ET VILAINE

Nouvelles applications Smartphone

Jeudi 22 février de 9h à 12h à la CCI d'Ille et Vilaine, venez découvrir les bases de la veille sur smartphone avec les applications Feedly, Inoreader, Pocket, Evernote ou encore Hootsuite.

Les principales fonctionnalités de ces applis vous seront exposées avec des exemples pratiques pour vous aider à veiller efficacement à l'aide de votre smartphone.
Les applications présentées sont toutes disponibles sur Google Play et App Store.

L'atelier, animé par Léa Chateau, chargée de contenu et analyste veilleur de la société Médiaveille présentera des outils utiles pour suivre l'évolution de votre marché, de vos concurrents, de votre secteur d'activité, de votre réputation ou détecter des opportunités.

Atelier gratuit et sur inscription auprès de la CCI Ille et Vilaine, 2 avenue de la préfecture, Rennes.

SALON DU FROMAGE ET DES PRODUITS LAITIERS

Le Beurre Bordier au salon du Fromage de Paris !

La 15e édition du Salon du Fromage et des Produits Laitiers aura lieu du 25 au 28 février prochain, à Paris, Porte de Versailles. Deux enseignes bretonnes y présenteront leurs spécialités et un brétillien participera à l'un des concours.

Le célèbre Concours de la Lyre d'Or récompensera le savoir-faire dans la réalisation d'un plateau de fromages sur le thème du mariage. Pour cette 6ème édition, quinze candidats seront en compétition dont le breton **Philippe Vincent de la Fromagée à Noyal-sur-Vilaine** !

Les exposants bretons attendus sont **Les Fromagers de Tradition** : producteur et affineur de fromages regroupant 4 entités fromagères (la fromagerie du Curé Nantais, la fromagerie d'Orval, Hardy Affineur et la fromagerie de Boissey) et **Le Beurre Bordier** : artisan beurrier et dernier artisan à travailler à la main le beurre de baratte.

Ce salon est l'occasion pour les Crémiers-fromagers, restaurateurs et distributeurs de rencontrer 210 producteurs et fabricants de matériels venus de 12 pays, pour présenter leurs produits et savoir-faire traditionnel.

Du 25 au 28 février 2018
Paris Expo Porte de Versailles, pavillon 7.3
Le Concours de la Lyre d'Or : lundi 26 février de 13h à 17h

VIE DES ENTREPRISES

SAINT-BRIAC-SUR-MER

L'Estran Centre d'affaires et de co-working

Proposant des espaces de travail pour les entrepreneurs sur la côte d'Emeraude, voici un an que le Centre d'Affaires et de Coworking L'Estran a ouvert ses portes à Saint-Briac-sur-Mer. Le centre affiche un bilan supérieur aux prévisions et vient d'accueillir deux nouvelles activités.

De gauche à droite, Catherine Guguen, Damien Doisy, Gwénaëlle Bogard et Bruno Voyer.

L'Estran propose une offre de bureaux destinée aux entrepreneurs qui ont un besoin ponctuel, régulier, ou plus permanent d'un espace de travail convivial rompant avec l'isolement et propice aux échanges. Pour les indépendants, freelances, auto-entrepreneurs, télé-travailleurs, startuppers, particuliers, associations et tous ceux éloignés de leurs bureaux ou désireux d'organiser leur séminaire dans l'un des plus beaux sites marins de Bretagne.

Le centre d'affaires a récemment accueilli Gwénaëlle Bogard, expert-comptable et commissaire aux comptes. Elle a choisi de développer ses activités à Saint-Briac autour de trois axes. **« Proximité, pour le suivi au quotidien des chefs d'entreprise, conseil patrimonial et accompagnement au développement. »**

Stéphanie Maheu, docteur en pharmacie, proposera quant à elle des rencontres pour combattre certains troubles, suivant la méthode Tipi (Technique d'identification des peurs inconscientes).
Damien Doisy, spécialisé dans la stratégie commerciale, devrait prochainement arriver.

Catherine Guguen, gestionnaire de l'Estran, a fait ses comptes. **« L'Estran regroupe désormais douze comptes différents, avec huit entreprises domiciliées, et quatre locataires. »**

« Nous sommes à 114 % de l'objectif que nous nous étions fixé, sur une année, alors que les activités n'ont vraiment débuté que voici dix mois, la gestion est très satisfaisante », indique Bruno Voyer, adjoint au maire chargé de l'Economie et du Tourisme.

L'ESTRAN est situé dans le centre ville de St-Briac-sur Mer, il est composé de 6 bureaux et d'une salle de réunion avec visioconférence pouvant accueillir jusqu'à 18 personnes en formation. Dans la démarche du développement économique de Saint-Briac-sur-mer et du territoire de la Côte d'Émeraude, le centre d'affaires souhaite répondre aux attentes des nouvelles pratiques de travail.
www.lestran-saintbriac.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018
Investissez sur l'avenir !

Le Collège Immaculée,
le Lycée Jean-Paul II,
le Lycée et
le Pôle Sup de La Salle
se réunissent et créent le

GROUPE SAINT JEAN

Commerce, Gestion, Informatique
Soutenez la formation de vos futurs collaborateurs

GROUPE SAINT-JEAN / LYCÉE ET PÔLE SUP DE LA SALLE
5, rue de la Motte-Brûlon • RENNES • 02 99 87 12 12

RENNES LANGUAGE CENTER

16 ans d'expérience, 1 an sous cette nouvelle enseigne. Des formations linguistiques pour tous

Guy DUPUY dirige depuis plus de 16 ans ce centre de formation, dont 15 années sous l'enseigne Wall street English et depuis 2016 sous le nom de RENNES LANGUAGE CENTER. Avec un effectif de 18 personnes dont 12 formateurs (6 formateurs pour l'anglais) ce centre de formation connait une croissance soutenue et comptabilise 10 000 personnes formées à l'anglais depuis sa création.

Pour répondre à une demande croissante dans différentes langues, Guy Dupuy a fait le choix d'étoffer son offre avec un panel linguistique plus large. Désormais le centre propose des formations en espagnol, mandarin, arabe, portugais ,allemand, italien, français langue étrangère, mais également en breton et en russe.

Les locaux situés 12 avenue janvier ont été réaménagés pour mieux accueillir les étudiants et les formateurs et leur offrir un environnement convivial propice au travail. **« A travers cette nouvelle enseigne qui a soufflé sa première bougie le 10 octobre 2017, nous avons souhaité créer un lieu de vie international en plein cœur du centre ville de Rennes, pour permettre à l'ensemble de nos clients de s'enrichir et de se nourrir des expériences de chacun . Nous faisons en sorte qu'ils puissent apprendre à leur rythme et y trouver du plaisir »** témoigne le dirigeant

La méthode d'apprentissage s'appuie sur des pédagogies tournées vers le résultat, le suivi individualisé, le sur-mesure et une grande flexibilité avec des professeurs natifs qualifiés.
RENNES LANGUAGE CENTER a mis en place un partenariat exclusif avec Cambridge University dont la notoriété et le professionnalisme en font aujourd'hui le leader mondial de ce secteur d'activité.

UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

Changement de statut !

Le 12 février 2018, le conseil des membres de l'Université Bretagne Loire réunissant l'ensemble des chef-fes d'établissements et organismes membres, présidé par Pascal Olivard, a arrêté sur proposition de ce dernier le principe de transformer l'établissement actuel qui dispose du statut d'établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, en un établissement public : Soit un établissement public à caractère administratif ou un établissement expérimental.

Les membre de l'UBL réaffirment leur volonté de travailler ensemble (coopération, coordination, mutualisation), entre Universités, Écoles et Organismes. Considèrant également que le périmètre opportun est celui de l'inter-région Bretagne/Pays de la Loire, via un établissement public. Un groupe de travail a planché sur ce basculement de statut, composé de : Alis David, Président Université Rennes1 ; Beauval Anne, IMT Atlantique ; Chancerel Joëlle, Agrocampus Ouest ; Binot Jacques, Ifremer ; El Guerjouma Rachid, Président Le Mans U ; Robledo Christian, Président UA ; Mognol Pascal, ENS Rennes Olivard Pascal, Président de l'UBL ; Peeter Jean, Président UBS ; Matthieu Gallou, Président UBO.
L'Université Bretagne Loire a vu ses statuts approuvés par décret publié le 8 janvier 2016 sous la forme d'une communauté d'universités et établissements (Comue). Elle provient de la fusion entre l'Université européenne de Bretagne et l'Université Nantes Angers Le Mans. L'UBL fut créée pour fédérer sept universités, quinze grandes écoles et cinq organismes de recherche, avec pour objectif le développement scientifique et académique, national et international, des deux régions.

INNOVATION CHR

Un dictaphone pour entendre son menu
« La carte s'il vous plait ! Oui mais... sonore ! »

Equiper les restaurants rennais d'un dictaphone sur lequel ils enregistrent leur menu afin de rendre accessible la carte aux aveugles et déficients visuels ? Tel est le projet aujourd'hui porté par la Jeune Chambre Economique (JCE) de Rennes, d'ores et déjà rejointe par le restaurant Le Carré.

On l'a peut-être déjà oublié… Les Foulées Rennaises (aujourd'hui Tout Rennes Court) ? C'était elle ! Les Oscars (du manager) d'Ille-et-Vilaine ? Encore elle ! Le Parlementin, délicieuse variation du financier voulue comme emblème sucré de la capitale bretonne ? Toujours elle ! Bref ! Cela ne date pas de 2018 que la JCE de Rennes (cf encadré) s'active, au fil des ans et de commissions dédiées, à des projets tant sportifs qu'économiques ou encore gourmands…

Ici, tout est parti d'une discussion entre un restaurateur lillois et l'un des membres locaux du réseau des JCE, avant d'essaimer aujourd'hui à Rennes, après Vitré l'an passé. **« Il se demandait comment faire pour accueillir dignement ses clients aveugles et malvoyants dans son établissement**, resitue Fabien Ando, membre de la JCE de Rennes. **Proposer une carte en braille? Non seulement tout le monde ne lit pas le braille - seulement 25% des déficients visuels - mais c'est un outil qui reste cher, d'autant plus que dans le cas présent, dès lors qu'il y a renouvellement de menus ou de plats, cela signifie qu'il faut la réimprimer. »**

Se revendiquant volontiers **« incubateurs d'idées »**, la JCE et ses membres ont donc évolué vers cette proposition d'un dictaphone sur lequel le restaurateur enregistre depuis son ordinateur ou directement sur l'outil en question son menu, plage par plage et en numérotant ses plats. **« Avance/Recule/Lecture : le client dispose de trois boutons mis en relief et il n'a plus qu'à écouter défiler les entrées, puis les plats puis les desserts. »**

Un authentique outil d'équité

Propriétaire du Carré, très bel établissement situé place des Lices à Rennes, Charles Compagnon fut le premier restaurateur de la métropole rennaise à souscrire à l'idée. Habitué - parce que très accessible - à recevoir déjà des associations de personnes à mobilité réduite, il a trouvé parfaitement logique de s'équiper du kit* proposé par la JCE. **« Ce qui m'a ici d'emblée marqué, c'est que nous allons ainsi pouvoir accueillir dignement les personnes. C'est notre rôle bien sûr de renseigner tous nos clients mais nous pouvons être pris par le temps en plein service. Que faire alors ? Laisser la carte ? Cela n'est pas jouable dans ce cas précis. C'est pourquoi je vois dans ce dictaphone un authentique outil d'équité avec le client voyant. La personne déficiente visuelle aura accès à toutes les subtilités des plats avec toutes les petites lignes... La carte sera entièrement décrite, voire enrichie tout spécialement. »**

Soit une vraie valeur ajoutée **« pour une belle accessibilité »** appuie le restaurateur, par ailleurs Président du Carré rennais. Charles Compagnon espère à présent que cette initiative agisse comme un élément de motivation auprès d'autres restaurateurs rennais : **« j'ai un devoir d'exemplarité en quelque sorte. Le message que je souhaite faire passer n'est pas « Faites ce que je dis » mais « Faites ce que je fais. »**

« Avec ce dictaphone, appuie encore Arnold Delemarre qui vient de rejoindre la JCE de Rennes, **nous entendons bien en finir avec un risque potentiel d'exclusion. En effet si beaucoup de choses sont proposées pour les Personnes à Mobilité Réduite - et il faut s'en réjouir-, trop peu d'initiatives sont encore prises au bénéfice des déficients visuels. »**

Forte de ce projet, la JCE de Rennes vient ainsi de candidater à la 3e édition de l'opération Mobilité - Les Initiatives Solidaires.

**Dans le kit, on trouve :*
• Un dictaphone agrémenté de perles pour le rendre tactile
• Un mode d'emploi
• Des autocollants …
Les restaurateurs équipés sont repérés par un logo

Agir pour se former ! Se former pour agir !

« Créée en 1966, la Jeune Chambre Economique de Rennes est le lieu privilégié de rencontres, de réflexions et d'actions de jeunes de 18 à 40 ans. Elle mène des actions d'intérêt général sur le territoire de Rennes Métropole dans les champs économique, culturel, de la solidarité et de l'aménagement du territoire. L'association se veut initiatrice de changements positifs pour son territoire. Par son action, elle invite chacun à une citoyenneté active. La JCE Rennes est également une école à la prise de responsabilité pour ses membres. Des formations en interne permettent aux bénévoles de progresser et de développer savoir-faire et savoir-être. En somme, l'activité de la JCE Rennes peut se résumer ainsi : faire progresser la société pour inventer et construire le monde de demain, en progressant individuellement. » Marianne Guyot-Sionnest Présidente 2018 JCE Rennes
Contact : **rennes@jcef.asso.fr**

Course de GARÇONS DE CAFÉ
organisée par le CARRÉ RENNAIS

1re ÉDITION
le jeudi 19 avril prochain !

Départ place des Lices à 18h30

Cet événement organisé par Le CARRE RENNAIS, avec l'appui de l'association Urban Trail, a pour but de valoriser les métiers du service en faisant la promotion des bars, restaurants, hôtels et de mettre en avant le centre-ville de Rennes.

Les garçons de café devront effectuer un parcours chronométré de 2 km avec des traversées de monuments, munis d'un plateau garni d'un verre et de deux petites bouteilles pleines. Le classement sera effectué en fonction de l'ordre d'arrivée des participants moins les pénalités (état des garnitures du plateau…).
Cette course est ouverte à tous les professionnels(les), serveuse ou serveur dans un établissement de café, d'hôtellerie ou de restauration ! Le nombre de participants est limité à 300.
L'établissement le mieux représenté (ayant le plus grand nombre de participants) remportera le Trophée de la course de garçons de café ! Il sera remis en jeu chaque année.
Inscription sur : **www.klikego.com**

UMIH RÉGION BRETAGNE

Issue du regroupement de plusieurs organisations patronales, l'UMIH représente, défend et promeut les professionnels indépendants de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières, dans toutes les régions et départements de France.
L'UMIH Bretagne est l'association de 5 structures départementales (Côtes d'Armor - Finistère - Morbihan - Côte d'Emeraude - d'Ille et Vilaine).
Elle a vocation à jouer un rôle stratégique en matière de formation, politique régionale du tourisme… Interlocuteur privilégié auprès des différentes instances régionales, l'Umih Bretagne porte haut et fort les valeurs intrinsèques de la profession.
Forte de ses 11 500 entreprises du secteur du CHRD, de près de 70 000 emplois permanents, saisonniers ou apprentis, la Bretagne touristique est un acteur et contributeur primordial de l'économie bretonne.
Le leitmotiv de l'UMIH : **« défendre les intérêts de tous ses adhérents pour que leur profession soit considérée à sa juste valeur »**.
RETROUVER L'UMIH BRETAGNE au Salon BREIZH PRO EXPO RENNES - STAND I1

Salon BREIZH PROEXPO

HÔTELLERIE-RESTAURATION - MÉTIERS DE BOUCHE
COLLECTIVITÉS - TOURISME & LOISIRS

1re ÉDITION

SALON PROFESSIONNEL

Hôtellerie-Restauration,
Métiers de Bouche, Restauration Collective,
Tourisme & Loisirs

RENNES • PARC DES EXPOSITIONS
DIM.18 & LUN. 19 FÉVRIER 2018 • 9h30>19h

200 EXPOSANTS

- ALIMENTATION & BOISSONS
- INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE

8000 M² D'EXPO

- MATÉRIEL & ÉQUIPEMENT
- CONSEILS & SERVICES

DES ANIMATIONS

- AMÉNAGEMENT & AGENCEMENT
- INSTITUTIONNELS & FORMATIONS

NOUVEAU SITE INTERNET **www.subery.com**

Marché d'Intérêt Régional - 7, rue du Lieutenant-Colonel Dubois - 35000 RENNES

SALON BREIZH PROEXPO Rennes

Bienvenue à la 1ère édition **BREIZHPROEXPO RENNES !!!**
Votre rendez-vous PROFESSIONNEL !!!

Durant 2 jours, les professionnels de Bretagne des CHR, Métiers de Bouche et de la Restauration Collective ont rendez-vous au **Parc des Expositions de RENNES.**

Avec une offre commerciale riche et variée, ce salon s'affiche comme la vitrine incontournable de votre métier.

Les nouvelles tendances seront à l'honneur grâce aux **PRIX DE L'INNOVATION** mais aussi au travers des nombreuses démonstrations sur les stands pour vous accompagner dans votre réussite.

BreizhProExpo apparait pour les professionnels comme un moment privilégié pour venir s'informer, dénicher les dernières innovations, rencontrer ses fournisseurs et découvrir l'évolution des métiers.

▶RENDEZ-VOUS LES 18 ET 19 FÉVRIER À RENNES.

Bon salon et belle visite à tous.
Le comité d'organisation.

Alliance expo

Plus d'infos sur www.breizhpropexpo.fr Breizhproexpo

OUEST BOISSONS

DISTRIBUTEUR DE BOISSONS
AUX PROFESSIONNELS

À CŒUR DE VOUS SERVIR !

Rennes 02 99 59 14 34
Fougères 02 99 99 36 36

Retrouvez-nous sur **ouestboissons.fr** et sur **Facebook**.

FROID CLIMATISATION CUISSON

FROID-CLIMAT

quiétalis

Service commercial : 02 99 68 80 85 - Fax 02 99 68 70 11
FROID CLIMAT : 28, rue de Rennes - 35760 MONTGERMONT
E-mail : commercial@froidclimat.com
SAV : 02 99 68 70 10

La Criée Rennaise

La Criée Rennaise a pour vocation de faire le lien entre un métier de pêcheur en pleine mutation, et des consommateurs soucieux de produits sains respectueux de l'environnement.

Notre volonté est d'accompagner le métier vers une pêche soucieuse du renouvellement de ses ressources, permettant un avenir aux flottes et métiers, ainsi que le maintien du tissu économique halieutique dans les territoires littoraux, et de valoriser ainsi les produits de la pêche française.

Notre position centrale, au cœur de la capitale bretonne, sur le Marché d'Intérêt Régional, nous permet, chaque jour, de livrer les meilleurs produits au meilleur prix pour les professionnels de la région de Rennes, et d'Ille-et-Vilaine, en minimisant au maximum notre empreinte écologique.

Chaque matin, en direct des plus grandes criées de France, Lorient, Le Guilvinec, St-Quai Portrieux, Erquy, Boulogne, nos professionnels sélectionnent les bateaux présentant les meilleures pratiques.

Soucieux du renouvellement des ressources, nous suivons au plus près les zones de pêches pour le respect des saisons / espèces / quotas de pêche. Pour cela, nous avons mis en place un système de traçabilité et de suivi des lots.

L'appartenance au réseau Subéry Claude et fils, nous a permis de mettre en place des normes de qualités répondant aux exigences les plus strictes exigées par le consommateur pour :
- un engagement pour une pêche durable
- une économie solidaire de nos producteurs, de nos pêcheurs et de nos clients
- une implication totale de nos équipes.

LA CRIÉE RENNAISE

7, rue du Lieutenant-Colonel Dubois - 35000 Rennes
02 99 14 40 40 / ventes@lacrieerennaise.fr / www.lacrieerennaise.com

STAND C4

Hygial Ouest

L'essentiel de l'hygiène professionnelle

OFFRE SPÉCIALE ACCORD FABRICANT BREIZH-PRO EXPO 2018

Salon BREIZH PROEXPO

HÔTELLERIE-RESTAURATION - MÉTIERS DE BOUCHE
COLLECTIVITÉS - TOURISME & LOISIRS

RENNES Parc Expo | **18 . 19** Fév. 2018

Nilfisk

Aspirateur professionnel

Modèle VP100 HEPA B

Nouvelle norme 2018

~~149€HT~~ **99€HT**

Pour toute commande de matériel

Nilfisk ou **Kaivac**

signée sur le salon

Remise de **20%** immédiate sur le prix public HT conseillé

Venez à l'espace conférence participer aux ateliers sur 2 jours

De 11h à 12h15

Comment concilier simplement efficacité et bien-être du personnel en charge du nettoyage ?

Techniques ergonomiques de nettoyage des cuisines et zones de restauration

Intervenants :

HYGIAL OUEST : Emmanuel SOURTY
KAIVAC FRANCE : Philippe GUERIN

De 14h à 15h15

Apporter du bien-être au quotidien dans l'entretien de vos locaux

Intervenants :

HYGIAL OUEST : Emmanuel SOURTY
NILFISK FRANCE : Jean-Pierre BERNIER

Rue du Général Tabouis - 35500 CORNILLE - **T. 02 99 496 496** - Fax : 02 99 496 499 - hygialouest@orange.fr - www.hygial.fr

STANDS 130/131

FROID OUEST

FROID INOX LAVERIE
GRANDE CUISINE
CLIMATISATION – SAV
CONTRAT D'ENTRETIEN

"La Brisardière" - 35430 **CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE**
✆ **02 23 15 07 09** - Fax 02 99 58 41 55

1, rue Montgerval - 35520 **LA MEZIERE**
✆ **02 99 66 50 23 -** Fax 02 99 66 44 67

RENNES - NANTES - ANGERS
ST BRIEUC - VANNES - BREST

ABM
SYSTÈMES D'ENCAISSEMENT

Solutions informatiques
Terminaux d'encaissement
Vidéo protection
Service après-vente • Formation

02 99 22 84 22 ***www.abm-caisse-enregistreuse.fr***

LES INSTITUTIONS QUI EXPOSENT

CCI ILLE-ET-VILAINE
Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Bretagne
UMIH RÉGION BRETAGNE
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE
ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAÎTRES RESTAURATEURS
Le réseau de l'Initiative Bio en Bretagne
Terres de Chefs
LE GARGANTUA
Restau'Co

BREIZHPROEXPO RENNES
L'événement business phare pour la filière CHR

Afin de proposer un salon professionnel d'envergure en Ille-et-Vilaine, la CCI Ille-et-Vilaine (organisateur du salon Prorestel) et ALLIANCE EXPO spécialiste national dans l'organisation de Salons professionnels Régionaux du CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants), ont convenu d'un partenariat pour proposer un nouveau rendez-vous annuel, en alternance sur Rennes et St-Malo.

L'objectif est de créer un événement business phare annuel en Ille-et-Vilaine pour la filière CHR.

Cette 1re édition de BreizhProExpo est le rendez-vous Régional incontournable pour :

- S'informer, découvrir, rencontrer, échanger entre professionnels,
- Découvrir de nouveaux produits, services, les innovations et les tendances du marché,
- Trouver des idées et des conseils pour dynamiser son activité,
- Moderniser son établissement et sa façon de travailler,

MAIS SURTOUT COMPARER, VOIR, ÉCOUTER, ÉCHANGER, TESTER, TOUCHER ET DÉGUSTER !!!
Prochain rendez-vous à Saint-Malo les 17 et 18 mars 2019

TG VIANDES & MARÉE
PRODUITS FRAIS

14-16, rue du Lieutenant-Colonel Dubois
35000 RENNES
02 99 68 01 81

Magasin ouvert
du lundi au vendredi
5h30-12h00 / 14h30-17h00
et le samedi 5h30-12h00

Pointex NF
Encaissement, gestion, fidélité et vente en ligne
02 99 05 97 85
bretagne@pointex.com
www.pointex.com

SOLUTIONS & MATÉRIEL D'ENCAISSEMENT MULTISITES
Gestion automatique des espèces
Solutions de Pesée
Encaissement
Contrôle vidéo

Guillaume MOSCHINI *« Strict et léger »*

Exposition à la Galerie Oniris

De la couleur avant toute chose et du rythme pour faire vibrer les formes : « toujours deux, deux formes, deux couleurs »

Guillaume Moschini expose depuis 2014 à la Galerie Oniris. Sa peinture est d'une « illusoire simplicité ». Formé à Nîmes auprès d'un père professeur de sérigraphie à l'Ecole des Beaux-Arts et d'un maître bien connu, Claude Viallat, Guillaume Moschini ne jure que par la couleur. Sa palette est vive et contrastée : harmonie de jaune et de vert, d'orangés et de bleus,...mais aussi accords plus feutrés, du beige au gris. Les formes sont des plus simples : deux rectangles en équilibre avec de grandes respirations données par les blancs du papier ou les tons écrus de la toile vierge. Mêlée d'encre et d'acrylique, la couleur est très fluide et chaque fois elle se donne différemment sur le support.

Les peintures sont orchestrées en série selon un cérémonial immuable. Avant de se lancer dans une nouvelle suite, Guillaume Moschini range son atelier. « La scansion doit trouver son tempo dans un espace libéré avec ses temps de pose, de réflexion, de peinture à blanc qui forment (son)quotidien ». Ensuite, tout est question de doigté : trouver la bonne tension de la toile, la bonne densité de papier, le bon pinceau, les bons outils en fonction du format. Chaque suite impose une nouvelle gamme de couleurs. Dans les séries les plus récentes, des couleurs très tranchées ou au contraire de subtiles nuances de bleu nuit, de rose fuschia ou encore des superpositions de couleurs aux tons très différents afin d'obtenir une teinte singulière.

Parfois de quelques traits de craie, Guillaume Moschini souligne les angles, ou laisse apparaître la toile vierge à la façon d'une réserve pour affirmer la couleur, souveraine, à l'instar des maîtres de la peinture abstraite américaine : Morris Louis, Kenneth Noland, Ellsworth Kelly.

De New-York à Bruxelles

Les artistes de la Galerie Oniris sont exposés dans les grands salons internationaux. Après une semaine à la foire de KARLSRUHE du 22 au 25 février autour des œuvres de Bruno Rousselot, Florent Paumelle (Gérante de la galleries Oniris) se réjouit d'avoir été retenu pour le Salon Volta à New-York ! Une première avec un espace de 25 m² dédié à Vera Molnar, dont l'un des tableaux est exposé actuellement au MOMA. Un hommage mérité pour cette grande figure de l'art abstrait, suivie depuis des années par la galerie ! Troisième étape : le salon du dessin contemporain « DRAWING NOW PARIS » du jeudi 22 mars au dimanche 25 mars au Carreau du Temple avec Bonnefoi, Cognée et Viallat. Puis ART PARIS au Grand Palais du jeudi 5 avril au dimanche 8 avril avec une exposition personnelle de Geneviève Asse et ses bleus uniques.

En conclusion de ce périple : la foire ART BRUSSELS avec trois artistes liés par de subtiles affinités : Norman Dilworth, Véra Molnar, François Morellet. L'année 2018 s'ouvre donc sous d'excellents auspices, fruits d'un travail de tous les instants mené par un galeriste aussi avisé que passionné !

Gwénaëlle de Carné

Galerie Oniris, 38 rue d'Antrain, 35700 Rennes, Tel.02 99 36 46 06 et 06 71 633 633
www.galerie-oniris.fr
contact@galerie-oniris.fr.
Exposition du vendredi 26 janvier au samedi 17 mars 2018, du mardi au samedi de 14h à 19h, également le matin et le lundi pour les rendez-vous avec les collectionneurs.

Galerie LAUTE

« Allégories » de LUSSOU

Depuis une douzaine d'années déjà, Soizick LAUTE expose les sculptures de Lussou dans sa galerie rennaise. L'artiste a fait son chemin et aujourd'hui sa carrière est internationale. Ses terres (pièces uniques) et ses bronzes (numérotés en huit exemplaires) sont présentés aux quatre coins du monde.

Soizick Laute a réuni sous le titre « Allégories » un ensemble exceptionnel : une douzaine de sculptures grandeur nature, toutes inspirées par la femme. Ariane, Alpha, Omega, Gala, Milos... Hiératiques et majestueuses, elles s'imposent au regard : silhouette fine et élancée, pose gracieuse, visage délicat, port de tête altier.

Immobiles, elles paraissent en mouvement. Lussou a une manière très personnelle de pétrir la terre, de la façonner, de la lisser mais aussi de la gratter, de l'inciser, de la pincer, de la plisser. Pour lui donner vie ! Les tuniques semblent frissonner sous l'effet d'une brise légère, les étoffes s'animent, fluides et légères. A épurer les lignes, affirmer les courbes, allonger le canon de proportions, Lussou invente de nouveaux équilibres. La terre, couleur ivoire se teinte d'ocres chauds et pour chaque bronze, l'artiste propose des patines différentes. Du gris bleu au vert cuivré, ces patines magnifient le travail du sculpteur en sollicitant la vue autant que le toucher.

Gwénaëlle de Carné

Galerie Laute, 16 rue de Bertrand à Rennes. Exposition Lussou jusqu'au 28 février 2018.

A découvrir aussi les dernières œuvres du peintre Lamotte et les petits bronzes de Chetboune.

ÉTUDE AUDIAR

Croissance économique et attractivité des EPCI d'Ille et Vilaine

L'étude analyse les dynamiques économiques des territoires d'Ille-et-Vilaine et leurs évolutions. Fin 2015, les 18 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) d'Ille et Vilaine comptent plus de 304 000 emplois salariés privés et 64 500 établissements. Rennes Métropole en compte près de 168 000 (55%), Vitré Communauté 25 700, Saint Malo Agglomération 22 500 et Fougères agglomération 14 200. Le département compte une part élevée de services (41%) et d'activités de construction, commerce, restauration et transports (39%). L'industrie représente 20% des effectifs salariés privés en 2015 mais est en recul depuis 2008, excepté l'industrie agro-alimentaire (6% des emplois).

L'industrie agroalimentaire et les services soutiennent le développement de l'emploi

L'industrie agroalimentaire, 1re spécialité économique des territoires brétilliens.
Durant la période 2008-2015 l'industrie agroalimentaire a absorbé en partie la baisse des effectifs dans les autres secteurs de l'industrie.
Aujourd'hui, huit des dix huit EPCI ont pour spécialité l'agroalimentaire. Historiquement, le secteur est fortement implanté en Ille-et-Vilaine. C'est une source d'activité pour de nombreux territoires comme Vitré Communauté où est implantée notamment la SVA Jean Rozé (société vitréenne d'abattage) ou pour la CC Couesnon Marches de Bretagne avec les entreprises telles que ABERA et Armor Protéines. Le secteur y représente respectivement 18% et 34% des emplois privés salariés.

Les services et le numérique, spécificités de Rennes Métropole.
55 % des effectifs salariés privés de la métropole sont issus des activités de services et notamment dans les secteurs santé, numérique et conseil.
8 000 emplois supplémentaires sont à remarquer entre 2008 et 2015 à Rennes. La ville est le territoire d'expansion de services informatiques et de services rares et spécialisés comme la recherche et développement.

Les territoires brétilliens plus performants que les territoires français

Grâce à la qualité de l'écosystème et des acteurs locaux, 16 EPCI sur 18 ont sur-performé la croissance nationale appliquée à leur portefeuille d'activité.
La croissance de l'emploi est répartie : 13 EPCI sur 18 ont vu leur total d'emplois privés croître significativement sur la période 2008-2015.
Le département a gagné près de 9 000 emplois privés en 7 ans, (2008-2015), période de deux crises économiques successives (2008 et 2011). Les EPCI ont effacé les pertes d'emploi et retrouvé la croissance de leurs effectifs dès l'année qui a suivi. Certaines évolutions sont à remarquer : la CC de Brocéliande (+18%), et la CC du pays de Chateaugiron (+14,7%).

D'autres territoires ont connu une stabilité voire une légère baisse de leur emploi, comme la CC du Pays de la Roche aux fées, la CC de la Côte d'Emeraude. Enfin des EPCI ont perdu des emplois en 2015 contrairement à la dynamique générale, comme la CC de Couesnon Marches de Bretagne.

Les autres territoires concernés enregistrent des diminutions d'emplois inférieures à 1,5 %.

Une attractivité économique forte et équilibrée

La métropole a un rôle d'attraction des entreprises extérieures au département tout en rayonnant vers les autres EPCI.

Davantage de créations que de transferts d'établissements
Entre 2005 et 2015, 6 383 établissements ont été transférés dans un EPCI du département. Dans le même temps, 55 178 établissements y ont été créés ou repris. Les transferts d'établissements équivalent à 11% des créations.
94% des transferts d'établissements concernent des établissements de moins de 10 salariés.

Les EPCI côtiers attirent l'Ile de France.
Saint-Malo Agglomération profite le plus des transferts : +112 établissements supplémentaires. Près d'un établissement sur 5 qui s'est installé à Saint-Malo entre 2005 et 2015 était précédemment installé en Ile de France.
Les EPCI d'Ille et Vilaine attirent principalement des entreprises du secteur du commerce (17%), de la santé et action sociale (17%), de la construction (12%), et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (14%), dont 47% des implantations de ces dernières pour Rennes Métropole.

Source : Audiar - Réalisation 2017

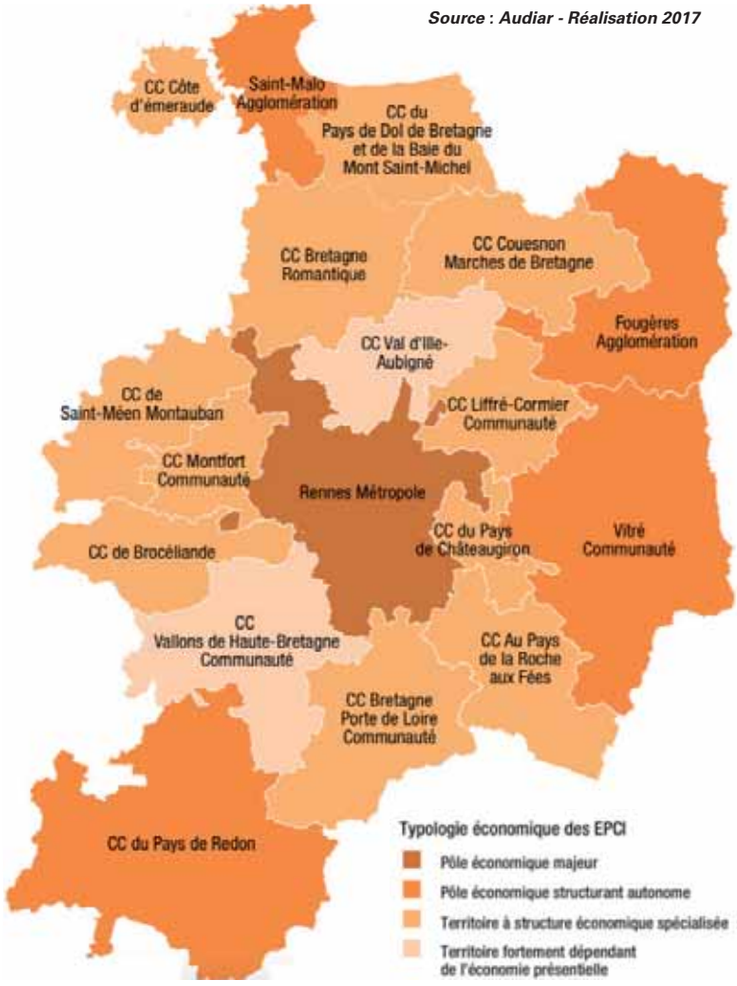

4 types de territoires à l'échelle des EPCI

Pôle économique majeur : 55 % des emplois privés salariés des 18 EPCI à Rennes Métropole.

Pôles économiques structurants autonomes : + de 10 000 emplois, une répartition diversifiée et semblable à la moyenne des EPCI du département. Spécificités mises en valeur : l'industrie agroalimentaire à Vitré et le tourisme à Saint-Malo.

Territoires à structure économique spécialisée : activité souvent liée à la présence d'une entreprise emblématique : Sanden en Bretagne Romantique, Triballat, Bridor et STG en pays de Chateaugiron ou Canon à Liffré-Cormier Communauté.

Territoires fortement dépendant de l'économie présentielle : activités de commerce, construction et services santé-social.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2017 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 24 décembre 2017, le tarif 2018 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

Etude de Me Yannick RIOU
1 Rue de la fontaine - Place Carrik on Shannon C.S 41747
Notaires à CESSON-SEVIGNE (35510)
Tél : 02 99 83 75

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Yannick RIOU, notaire à CESSON SEVIGNE, le 31 janvier 2018, avec la participation de Maître François Marie BIENVENUE, notaire à ROMILLE, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 05 février 2018, Dossier 2018 03405 référence 2018 N 00313, La Société dénommée **BOULANGERIE BEAUSOLEIL**, SARL à associé unique au capital de 7 622,45 €, dont le siège est à CESSON SEVIGNE (35510) centre commercial Beausoleil, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 380 768 903,
A cédé à :
La Société dénommée « **LES DELICES D'ALEXIS** », SARL, au capital de 5.000 €, dont le siège est à CESSON SEVIGNE (35510) 38 rue du Muguet, centre commercial Beausoleil, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 834 285 348.
Un fonds de commerce de BOULANGERIE – PATISSERIE CHOCOLATERIE -CONFISERIE exploité à CESSON SEVIGNE (35510), Centre commercial Beausoleil, lui appartenant, connu sous le nom commercial BOULANGERIE BANETTE, pour lequel elle est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 380 768 903.
Moyennant le prix de : 253 000,00 €
Entrée en jouissance : 31 janvier 2018.
Oppositions dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en l'Etude de Maître Yannick RIOU, à CESSON SEVIGNE (35510), 1 rue de la Fontaine

Pour Insertion, Maître RIOU
810825

SCP Laurent BERNARDAC, Nathalie ROBERT et Sébastien MIET
Notaires associés - 28B Rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE

CESSION FONDS DE COMMERCE

Acte de Maître Laurent BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE, en date du 1er février 2018, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 08 février 2018, référence 2018 N 390, contenant:
CESSION par : Madame Isabelle, Odile, Chrystèle **DESHAYES**, Commerçante, célibataire majeure, demeurant à DOMLOUP (35410), 7 hameau Henry Dunant. N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité. Née à FOUGERES (35300), le 13 juin 1976. De nationalité Française.
Au profit de la société dénommée **SARL LOUVEL**, société à responsabilité limitée, au capital de 7 500,00 €, dont le siège social est à RENNES (35000), FRANCE, 40 rue de Redon, identifiée sous le numéro SIREN 498 909 712 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de RENNES.
Du fonds de commerce ci-après désigné : Ville de RENNES (35000) 10 Rue du Bignon, un fonds de commerce de restauration rapide (sandwichs, paninis, salades, desserts, boissons) sur place ou à emporter, connu sous le nom « LA MIE DU BIGNON », pour l'exploitation duquel Madame DESHAYES est identifiée au SIREN sous le numéro 489 800 623 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Prix : 44 000,00€ payé comptant
Entrée en jouissance : 1er février 2018
Oppositions en l'étude de Maître BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE (35), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion. Laurent BERNADAC, Notaire.
810850

SCP Antoine MORIN, Guillaume PAINSAR Laurence SOURDAINE et Jean-Baptiste HIGNARD
Notaires associés - 11 Rue Rallier du Baty, RENNES
Tél : 02 99 78 57 57 - Fax : 02 99 78 57 79

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurence SOURDAINE, Notaire à RENNES, 11 Rue Rallier du Baty - Adresse postale : CS 65038 – 35108 RENNES CEDEX 3, le 2 janvier 2018, enregistré à la recette des Impôts de RENNES EST le 11 janvier 2018, dossier 201 01135, référence 2018N 00058, a été constaté la cession par :
La Société dénommée **AUX PLAISIRS DEMODES**, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 14, rue Nantaise, RCS RENNES n°801 093 378
Au profit de la Société dénommée **14 R NANTAISE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 14 rue Nantaise, RCS RENNES n°833 475 288, D'un fonds de commerce de bar, restaurant exploité à RENNES (35000) 14 rue Nantaise, lui appartenant, connu sous le nom commercial « Aux Plaisirs Démodés », et pour lequel l'exploitant est immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro 801 093 378, Moyennant le prix de 280 000,00 € payé comptant.
Entrée en jouissance au 2 janvier 2018.
Oppositions dans les 10 jours de la dernière des publications légales en l'étude de Maître Laurence SOURDAINE, Notaire, 11 rue Rallier du Baty CS 65038 – 35108 RENNES CEDEX 3, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
825177

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 26 janvier 2018 à RENNES enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES le 8 février 2018, Dossier 2018 03538 Référence 2018 A 01016, la société **BOUCHERIE ISTANBUL**, EURL au capital de 1 000 € ayant son siège social 8 place du gros chêne – 35700 RENNES et immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 790 353 510 a vendu à la société **BOUCHERIE ALIMENTATION KABOUL**, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 8 place du gros chêne – 35700 RENNES et immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 834 492 407 un fonds artisanal et de commerce de boucherie alimentation générale situé 8 place du gros chêne – 35700 RENNES moyennant le prix de 140 000 €.
Le transfert de propriété et de jouissance a été fixé au 26 janvier 2018. Les oppositions, s'il en existe, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Sébastien LE GRAND, Avocat, Cabinet JURIS DOMUS – Métropolis II – 14 C rue du Pâtis Tatelin – CS 60820 – 35708 RENNES cedex, où domicile spécial a été élu par les parties.

Pour avis
810858

Etude de Me BLOUËT
Notaire
3 boulevard Jean Jaurès
BP 363
35303 FOUGÈRES CEDEX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BLOUËT, notaire à FOUGERES, avec la participation de Me BOURGOIN, notaire à RENNES, le 31 janvier 2018, enregistré à RENNES, le 6 février 2018, sous la référence 2018N 00315.
Monsieur Didier, Joseph, Claude, Michel **PIQUEREL**, artisan carosserie automobile, et Madame Odile, Geneviève, Raymonde LEMARCHAND, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à LAIGNELET (35133), 19, La Gaulardière.
A vendu à la société dénommée **SARL GARAGE PIERRE**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 €, ayant son siège social à FOUGERES (35300), 3 rue de la Lande du Bas, ZAC de la Guénaudière, identifiée au Répertoire SIREN sous le numéro 834 752 479 et immatriculée au RCS de RENNES.
Le fonds de commerce de « Carrosserie, tolerie, peinture, reparation automobile, mecanique, location vehicule »», exploité dans des locaux sis à FOUGERES (35300), ZAC de la Guénaudière, et pour l'exploitation duquel Madame PIQUEREL est immatriculée au RCS de RENNES, sous le numéro 479 397 721, et ce, moyennant le prix de 87 500,00 €, marchandises non comprises.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er février 2018 par la prise de possession réelle.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à FOUGERES (35300), 3 boulevard Jean Jaurès, en l'étude de Me BLOUËT domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour unique insertion, Me BLOUËT, notaire.
810879

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Alain GAUTRON, notaire à SAINT MALO le 1er février 2018 la Société **CONCEPT MICHEL ROUSSEAU SARL** au capital de 8 000,00 € ayant son siège social à SAINT MALO (35400) 68 boulevard des Talards SIREN 433 326 311 RCS SAINT MALO a cédé à la Société **CUISINES MOREL BRETAGNE**, SARL au capital de 50 000,00 € ayant son siège social à SAINT ETIENNE EN COGLES (35460) SAINT-EUSTACHE II - PARC D'ACTIVITÉ DU COGLAIS SIREN 750 764 896 RCS RENNES un fonds de commerce de vente de meubles connu sous le nom de CONCEPT MICHEL ROUSSEAU situé et exploité à SAINT MALO (35400) 68 boulevard des Talards Prix : 30 000 € Jouissance : 1er février 2018 Oppositions : Etude de Maître Alain GAUTRON, notaire à SAINT MALO (35400) 51 Boulevard Douville. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.
810910

AVIS ADMNISTRATIFS

Dol de Bretagne

COMMUNE DE DOL DE BRETAGNE

DECLASSEMENT ET RECLASSEMENT DE PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

AVIS AU PUBLIC

Par délibération n°2017/154 en date du 15 décembre 2017, le Conseil Municipal a décidé déclasser une partie d'une parcelle du domaine public communal sise rue André Malraux à Dol de Bretagne, et de la reclasser dans le domaine privé de la commune.
Ledit dossier est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
810845

Dol de Bretagne

COMMUNE DE DOL DE BRETAGNE

APPROBATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

AVIS AU PUBLIC

Par délibération n°2018/002 en date du 02 février 2018, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le Règlement Local de Publicité – R.L.P. – de la commune de Dol de Bretagne.
Le dossier approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et à la Préfecture d'Ille et Vilaine.
810893

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

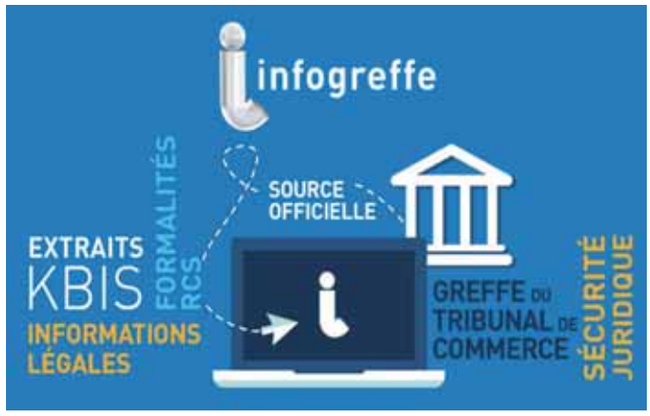

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN, «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet, BP 80927, 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY, «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet, CS 76531, 35065 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS, 29, rue de Lorient CS 74036, 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER**, 111, bd de Lattre deTassigny CS 14235, 35042 Rennes Cedex.
- **SCP GOIC** prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39, rue du Capitaine Maignan CS 34433, 35044 Rennes Cedex.
- **Me MASSART**, 10, square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser, dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce, par courrier ou sur le site www.creditors-services.com
DdCP : Date de Cessation des Paiements

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 Février 2018)

LOUVEL Simon Dénomination utilisée pour l'activité : **SIMON LOUVEL EIRL** 11 rue du Calvaire 35140 GOSNE RCS RENNES 822 586 640 Menuiserie. Mandataire judiciaire : SCP DESPRÉS. DdCP : 30/01/2017
2018J00044

ETABLISSEMENTS GILBERT 21 rue Colbert Zone Industrielle 35300 FOUGÈRES RCS RENNES 619 200 264. Fabrication de machines à scier. Administrateur : Me GAUTIER (mission assistance). Mandataire judiciaire : SELARL GOPMJ. DdCP : 31/03/2017
2018J00045

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 07 Février 2018)

DELAIRE Maylissa 24 rue d'Antrain 35000 RENNES RCS RENNES 539 201 459 Débit de boissons. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 07/08/2016
2018J00043

LEBOMALO 8 Place de l'Église 35360 BOISGERVILLY RCS RENNES 811 972 348. Épicerie. Liquidateur : SCP GOIC. DdCP : 01/11/2016
2018J00046

NATHES Zone Artisanale Gev'Activ 35850 GEVEZE RCS RENNES 811 698 489 Économie de la construction. Liquidateur : SCP DESPRÉS. DdCP : 15/01/2017
2018J00042

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 Février 2018)

ETABLISSEMENTS PILGEAN 27 rue des Lotiers Zone Artisanale la Lande de Saint-Jean 35600 SAINTE-MARIE RCS RENNES 440 588 663. Fabrication et pose vérandas. Liquidateur : SCP DESPRÉS. DdCP : 15/10/2017
2018J00047

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

Déposé le 07 février 2018

ARDENT'YS 5 rue Jean Marie Tullou Zone Artisanale de la Teillais 35740 PACÉ RCS RENNES 510 497 670. Prothésiste dentaire.
2017J00273

LE COIN GOURMAND 35 rue de Saint-Malo 35000 RENNES RCS RENNES 479 109 373. Boulangerie pâtisserie confiserie viennoiserie glacier.
2017J00319

Le délai pour faire réclamation au Greffe du Tribunal de grande instance de RENNES est de trente jours à compter de la publication au BODACC

CONVERSIONS PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 Janvier 2018)

CLTE Zone Artisanale de Beauséjour 35520 LA MEZIERE RCS RENNES 798 992 533. Entreprise d'électricité. Liquidateur : SCP GOIC
2017J00257

(Jugement du 07 Février 2018)

FAUGERES André 1 rue du Grand Four 35690 ACIGNÉ RCS RENNES 343 729 000 Traiteur. Liquidateur : SCP GOIC
2017J00163

LOST 11 rue Saint-Michel 35000 RENNES RCS RENNES 803 316 249. Restauration. Liquidateur : SCP GOIC
2017J00136

TRANSPORTS BERHAULT Zone Artisanale de la Planche Fagline Rue Jean Marie David 35740 PACÉ RCS RENNES 429 222 433. Transports routiers. Met fin à la mission de l'administrateur, la SELARL AJIRE. Liquidateur : SCP DESPRÉS
2017J00073

A.O.C. TOITURE La Deshalaye 35410 CHATEAUGIRON RCS RENNES 510 497 209. Travaux de couverture. Liquidateur : SELARL ATHENA
2017J00076

CENAN 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE RCS RENNES 800 645 723. Maçonnerie. Liquidateur : SCP GOIC
2017J00417

MERLE DES ISLES Tanguy 35 rue François Charles Oberthur 35000 RENNES RM 398 435 321. Peinture. Liquidateur : SELARL ATHENA
2016J00477

CESSIONS

Office Notarial de PACÉ
SCP GUICHARD - NAUT
Notaires associés, 14 Bd Dumaine de la Josserie
BP 74136 - 35741 PACÉ CEDEX

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Catherine GUICHARD, Notaire à PACÉ, le 7 Février 2018, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 8 Février 2018, Référence 2018 N 00353 ; La société dénommée **SARL TOMA**, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à CHANTEPIE (35135), France, 30, rue des Landelles, identifiée sous le numéro SIREN 752 242 834 - RCS de RENNES.
A VENDU à : La société dénommée **OLIPAS**, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à BREAL SOUS MONTFORT (35310), FRANCE, 1 Rue du Huchet, identifiée sous le numéro SIREN 834 212 623 - RCS de RENNES.
Un fonds de commerce de sandwicherie - restauration rapide - vente de boissons et friandises connu sous l'enseigne de «Sandwicherie des Landelles», Sis et exploité à CHANTEPIE (35135), 30 rue des Landelles, ZI sud est. Moyennant le prix principal de 80 000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 64 613,00 € et au matériel et mobilier pour 15 387,00 €.
Entrée en jouissance le 8 février 2018.
Oppositions dans les formes légales dans les dix jours de la présente insertion ou de la publication au BODACC, au siège de l'Office Notarial de PACÉ où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Maître Catherine GUICHARD
810877

AVIS ADMNISTRATIFS

COMMUNE DE LIFFRE

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 13 février 2018, le Maire de Liffré informe les habitants de la commune qu'une enquête publique sera ouverte du 6 mars 2018 (9h) au 6 avril 2018 (18h), sur les demandes présentées par la SNC LA BRETONNIERE en vue d'obtenir l'autorisation d'aménager deux lotissements à vocation d'habitat situés sur la commune de Liffré, lieudit La Quinte. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact, la note d'information de l'autorité environnementale et l'ensemble des pièces déposées au moment des demandes de permis d'aménager sera consultable gratuitement :
- En mairie de Liffré aux heures habituelles d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h00, le samedi matin de 9h30 à 12h30.
- Sur le site internet de la ville de Liffré à l'adresse suivante : http://www.ville-liffre.fr Un poste informatique est mis à disposition du public en mairie de Liffré afin de permettre gratuitement la consultation électronique du dossier. Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Directeur de la SNC la Bretonnière, 10-12 Place Vendôme – 75001 PARIS. Les observations et propositions sur le projet peuvent être formulées en mairie de Liffré :
- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur,
- Par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville-liffre.fr (en précisant l'objet du courriel : enquête publique – SNC BRETONNIERE). Les observations et propositions transmises par voie postale sont consultables en Mairie et, dans les meilleurs délais sur le site internet de la commune. Monsieur Yves GUENIOT (ingénieur général des ponts et chaussées en retraite) désigné par décision du président du Tribunal Administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la Mairie de Liffré, les Mardi 6 mars 2018 de 09h00 à 12h15, Samedi 24 mars 2018 de 9h30 à 12h30 et Vendredi 6 avril 2018 de 14h00 à 18h00. Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la maire de Liffré, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont par arrêté municipal, l'autorisation ou le refus d'aménager assorti ou non de prescriptions.

810859

COMMUNE DE MELESSE

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION ET LA CESSION DE CHEMINS RURAUX ROUTE DU CHENAY CHAMP COIGNAUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIC

Par arrêté municipal en date du 2 février 2018, M. Le Maire de MELESSE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation et la cession de chemins ruraux. A cet effet, Madame LIVERNEAUX a été désignée en tant que commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la Mairie de MELESSE du lundi 26 février 2018 au mardi 13 mars 2018, aux heures d'ouverture de la Mairie.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier d'enquête et éventuellement formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de MELESSE.
Le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées à la Mairie :
- Lundi 26 février 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 3 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 13 mars 2018 de 15 h 00 à 18 h 30

810897

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°48-2018 en date du 19/02/2018, le Maire de la commune de Boisgervilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). A cet effet, M. Maurice GAUDIN a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de Boisgervilly pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 06 mars 2018 au 05 avril 2018. Le commissaire enquêteur recevra en mairie le mardi 06 mars de 9h00 à 12h00, le samedi 24 mars de 09h00 à 12h00 et le jeudi 05 avril de 14h00 à 17h00. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou adressées par écrit à la mairie au commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie.

810913

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 08 février 2018 a été prononcée l'ouverture de la liquidation judiciaire de **Madame Karine GALLEE**, domiciliée Les Fougerais 35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE - non immatriculé au registre du Commerce et des sociétés. Fixe la date de cessation des paiements au 22 novembre 2017. La Selarl GOPMJ, en la personne de maître COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES a été nommé liquidateur judiciaire. Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com dans le délai de deux mois, à compter publication au BODACC du présent jugement.

810887

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 08 février 2018 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de l'**EARL De l'Avenir**, 4 la coupuais 35330 LES BRULAIS-immatriculée numéro 411 826 258 au registre du Commerce et des sociétés.

810888

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à RENNES du 14 février 2018, il a été constitué la société :
Dénomination : **FONCIERE MALOUIN SUIS**
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 1, rue du Maréchal Joffre 35000 RENNES
Objet : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier et prise de participation dans toutes sociétés immobilières
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Président : Monsieur Xavier RELU, domicilié à RENNES (35000), 1 rue du Maréchal Joffre,
Agrément : cessions d'actions soumises à l'agrément des associés, sauf cession entre les associés
Immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis

810889

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **BP RESTAURATION** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 35, rue Alexandre Duval 35000 RENNES ; Objet social : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de restauration, bar, café, crêperie, pizzeria, sandwicherie, brasserie, sur place ou à emporter ; Durée : 99 ans ; Capital social : 20 000 € ; Gérance : Benjamin PERAIS sis 21, rue Monseigneur Duchesne 35000 RENNES sans limitation de durée. RCS RENNES.
Pour avis,

810891

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP J .C. BERTRAND - J. MARIE - L. BOUTROIS
Huissiers de Justice associés
Etude et Salle des Ventes Parc d'activités Château Gaillard
03 rue de la Loire BP 87027 - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Bureau secondaire 53 rue Auguste Pavie 35240 RETIERS
Email : scp.bertrand.marie@wanadoo.fr
Standard 02.99.43.71.46 RETIERS 02.99.43.51.33 Télécopie 02.99.43.79.64

VENTE JUDICIAIRE SUITE LJ SARL DT VIANDES

LE MERCREDI 21 FEVRIER 2018 A 10 H

A PIPRIAC, (35 550) 11 RUE VICTOR HUGO
REQUÊTE ME THIRION VISITE 15 MNS AVANT

Une éplucheuse à viande marque DADAUX, 2 balances électroniques HELMAC, 1 balance électronique VALOR, une scie à os EFA SK 18 WB, 1 table de découpe, une scie à ruban DADAUX et 4 lames, un hachoir DADAUX, une formeuse à steaks hachés (5 steaks) de marque UREA, 1 trancheuse DADAUX, 1 poussoir DADAUX avec 3 manchons, table inox, 2 tables à découper, 1 mélangeur DADAUX, 1 coupe côtes, 1 machine à mettre sous vide double cloche WEBOMATIC,
Matériel bon état.
Paiement comptant, frais légaux en sus (14.40%),
Enlèvement immédiat.

810885

SCP J .C. BERTRAND - J. MARIE - L. BOUTROIS
Huissiers de Justice associés
Etude et Salle des Ventes Parc d'activités Château Gaillard
03 rue de la Loire BP 87027 - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Bureau secondaire 53 rue Auguste Pavie 35240 RETIERS
Email : scp.bertrand.marie@wanadoo.fr
Standard 02.99.43.71.46 RETIERS 02.99.43.51.33 Télécopie 02.99.43.79.64

VENTES JUDICIAIRES SUITE LJ DIVERSES

LE JEUDI 22 FEVRIER 2018 A 14H

À BAIN DE BRETAGNE (35470) À LA SALLE DES VENTES
ZA DE CHÂTEAU GAILLARD VISITE 13H 45,
REQUÊTE ME DESPRES, ME GOIC, ME THIRION

Il sera vendu ;
VEHICULES ;
Un Camion IVECO Type TURBO DAILAY 49-10 (02.1993) roues jumelées, Caisse isotherme, 500 Mkms, travaux à prévoir mais bonne caisse et groupe froid revu, présenté au CT
Un PEUGEOT BOXER Fourgon , (03.2003), 307 mkms, tournant, non présenté au CT, problème d'embrayage,
Une REMORQUE de marque Y S M, (10 .1999), PTAC 2.500 Kgs, timon réglable
Un CITROEN Berlingo fourgon, 2 places, HDI 248 Mkms, bon état
Un FIAT DUCATO, FOURGON L1H2, (10.2003), gallerie, attelage, régulateur de vitesse, 246 Mkms, CT ok ,

OUTILLAGE ;
Perforateurs HILTI et BERNER, scie circulaire SKILSAN, rabot DEWALT, visseuses BERNER et MAKITA, 2 malaxeurs, une girafe FLEX, 2 aspirateurs, pistolets à clous et vis MAKITA et SPIT, scie circulaire sur bâti, tronçonneuse à béton MAKITA, portique et treuil moteur électrique, rallonges électriques, nombreux mètres linéaires de racks métalliques, et d'échafaudage suspendus galva, escabeaux, tréteaux, projecteurs de chantier, forêts, boites de vis clous,
Echelle tri pans 15 mètres alu neuve.
Autres objets non détaillés.

MALLES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES, malles de cirque, de cuisine, de tenues, de perruques, casquettes et chapeaux, déguisements et marionnettes, jeux en bois, malles d'éveil et de motricité et autres
Paiement comptant, frais légaux en sus (14,40%) + CT pour les véhicules soumis,
Enlèvement immédiat.

810883

SCP J .C. BERTRAND - J. MARIE - L. BOUTROIS
Huissiers de Justice associés
Etude et Salle des Ventes Parc d'activités Château Gaillard
03 rue de la Loire BP 87027 - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Bureau secondaire 53 rue Auguste Pavie 35240 RETIERS
Email : scp.bertrand.marie@wanadoo.fr
Standard 02.99.43.71.46 RETIERS 02.99.43.51.33 Télécopie 02.99.43.79.64

VENTE JUDICIAIRE SUITE LJ EURL MEZERAY

LE MERCREDI 21 FEVRIER 2018 A 14 H

A PIPRIAC, (35 550) « LA CHESNAIE » ROUTE DE SIXT
SUR AFF REQUÊTE ME DESPRES ENSEIGNE
« LES MÉGALITHES » VISITE 15 MNS AVANT LA VENTE

Four mixte à vapeur chaleur tournante CICA année 2008, hotte LUMATEC, piano à gaz EMME, 2 bains marie électriques METRO, lave vaisselle ELECTROBAR avec paniers, 1 chambre froide 1.5 M x 2 Année 2008, trancheuse à jambon BECKER, hachoir à viande, marmites, plats inox, couverts, verres, pichets, plats, saladiers, terrines, machine à café, tireuse à bière, tables inox, plonge inox, tables et chaises diverses, fauteuils, canapés, tables basses, mobilier divers,
Autres petits objets non détaillés.
Paiement comptant, frais légaux en sus (14.40%),
Enlèvement immédiat.

810884

Abonnez-vous !

CONSTITUTIONS

AUTHENTIC Partners notaires
Gwendal TEXIER
Catherine MENANTEAU-VAILHEN
Nadège GUIMONT
Liffré – La Bouëxière

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Gwendal TEXIER, notaire à LIFFRE, le 02/02/2018, il a été établi les statuts d'un GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE (GFA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : **GFAGRIENERGIE**
Capital social : 15 000,00 € (apports en numéraire)
Siège : LIFFRE (35340), Le Bas Champ Fleury
Durée : 99 ans
Objet (sommaire) : La société a pour objet la propriété et l'administration des immeubles à destination agricole composant son patrimoine
Gérant : M. Jean-Christophe GILBERT dmt à LIFFRE (35340), Le Bas Champ Fleury.
Clause d'agrément : Les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés quelle que soit la qualité du cessionnaire (à l'exception des conjoints, descendants, associés).
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour insertion, Me TEXIER
810875

OFFICE NOTARIAL DE LA CITÉ
SAINT-MALO [INTRAMUROS]

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles PIQUEREL, notaire à SAINT MALO, le 8 février 2018, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : **TOCANTE**
Siège : SAINT BRIAC SUR MER (35800), 11, rue du Port Hue
Durée : 99 ans
Objet :L'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur, l'équipement, la conservation, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet
Capital social : 1 000,00 €
Apports en numéraire : 1 000,00 €
Gérants : 1°) Monsieur Benjamin, Nicolas MORVAN, demeurant à SAINT BRIAC SUR MER (35800), 1, rue des Métiers.
2°) Madame Caroline, Annie, Françoise JEHANNIN, demeurant à SAINT BRIAC SUR MER (35800), 1 rue des Métiers.
Clause d'agrément :
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés.
Toutes les autres ces sions sont soumises à l'agrément préalable pris en assemblée générale extraordinaire.
Immatriculation au RCS de : SAINT MALO

Pour avis et mention, Me Charles PIQUEREL
825167

Étude de Maîtres Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON, Nicolas OREAL
Notaires associés à SAINT-MALO
51 boulevard Douville
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alain GAUTRON, Notaire à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 14 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la trans formation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **SCI LA BASTILLE**.
Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 1 rue du Docteur Christian Paul Le Manoir de la Bastille.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix neuf (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 €) constitué d'apports en numéraire.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Patricia GAUTIER, demeurant SAINT-MALO (35400), 1 rue du Docteur Christian Paul Le Manoir de la Bastille.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.

Pour avis, le notaire.
825183

Étude de Maîtres Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON, Nicolas OREAL
Notaires associés à SAINT-MALO
51 boulevard Douville
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire de la Société Civile Professionnelle dénommée «Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON et Nicolas OREAL, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 13 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la trans formation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **SCI ENVIE DE CREPES D'ISA**.
Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 40 rue Ange Fontan.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 €) constitué d'apports en numéraire.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Isabelle VIDAMENT, née LE DAMANY, de meurant 40 rue Ange Fontan à SAINT MALO
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.

Pour avis, Le notaire
825182

Nemesis Conseils
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Février 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **MANGROVE**
Forme sociale : Société par actions simplifiée.
Siège social : 107 avenue Henri Fréville - CS 10704 35207 RENNES CEDEX 2.
Objet : L'activité d'édition de logiciels informatiques ; Toute intervention de conseil et d'expertise ainsi que des prestations de services, ayant trait à la définition des solutions techniques et à l'architecture, en liaison avec tout ou partie du système d'information des entreprises ; Toute intervention de formation, de développement de logiciels, d'audit et toutes autres prestations de services dans le domaine de l'informatique, des réseaux, des télécoms, des nouvelles technologies informatiques et de communications et dans tous les autres domaines s'y rattachant ou s'y rapprochant ; Toute intervention de conseil liée à l'organisation, la stratégie et l'élaboration des processus métiers des entreprises ; L'achat, la vente de matériels informatiques et microélectroniques, de composants électroniques, de matériel de télécommunication et de logiciels informatiques ; La création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Au capital de : 1 000 €
Présidence : M. Sylvain FERRANDIZ, demeurant 8 rue de la lande 22700 PERROS-GUIREC.

Le Président
825171

Catherine BRUNET
Avocat
19, rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI MÉRÉ RENÉ

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : La Heulvrais 35150 JANZÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date à RENNES du 31.01.2018, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de RENNES, le 01.02.2018 Dossier 2018 02824, référence 2018 A 00828, il a été constitué sous la dénomination sociale **SCI MÉRÉ RENÉ**, une Société Civile Immobilière, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune.
Siège social : La Heulvrais 35150 JANZÉ
Objet : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Apports : Uniquement en numéraire.
Gérant associé : M. Pascal MÉRÉ demeurant La Heulvrais 35150 JANZÉ. Le Gérant engage la société par les actes entrant dans l'objet social.
Cession de parts : Libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants. Avec l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas. Immatriculation RCS RENNES

Pour avis.
810796

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 2 janvier 2018, est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **M et M**
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1000 €
Siège : 16 Boulevard Leon Grimault 35200 RENNES
Objet : Restauration rapide
Durée : 99 années
Présidence :
Monsieur EL HASNAOUI M'hamed demeurant 1 Rue Mozart 35135 CHANTEPIE,
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis,
810801

D&A
DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à BRUZ du 12 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL à associée unique
Dénomination : **FER EXPERT TRAVAUX**
Capital : 30 000 € divisé en 3 000 parts sociales de 10 € chacune
Siège social : 3 Rue de l'Éperon Doré 35170 BRUZ
Objet : tous travaux de construction, de pose, de renouvellement ainsi que de maintenance et d'entretien de voies ferrées et de lignes caténaires (lignes classiques ou à grande vitesse en ce inclus les réseaux urbains de type métros, tramways….) ; l'activité pouvant s'étendre à l'entretien d'engins ferroviaires ; toutes prestations de services, d'études, de conseils, d'analyses, de conception, de suivi de chantiers, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de formations relatives aux travaux susvisés ; l'importation, l'exportation, le négoce, l'achat, la vente en gros, demi-gros et détail de tous produits et matériel se rapportant notamment aux activités ci-dessus.
Durée : 90 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES.
Gérance : Est nommé gérant pour une durée illimitée : Monsieur Jérôme ORAIN demeurant à GUICHEN (35580) - 12 Haut Vau Thébaut.

Pour avis, le gérant.
825173

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 février 2018 à RENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile de Construction Vente.
Dénomination : **RIO**
Siège social : 93, Avenue Henri Fréville, RENNES (Ille et Vilaine).
Capital social : 1 000 € représentant exclusivement des apports en numéraires.
Objet : l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition d'une parcelle de terrain située à RENNES (35000), ZAC de Baud Chardonnet, « Ilot D2 », la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement, et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus sans lui faire perdre son caractère civil.
Durée : 10 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérance : Sandra BLOT demeurant 93, Avenue Henri Fréville à RENNES
Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés, sauf les cessions entre associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis
810853

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : **ALLEE DU CHEMIN VERT**. Siège social : Allée du Chemin Vert 35680 BAIS. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet ; Durée : 99 ans. Capital social : 1 000 €, par apports en numéraire. Gérance : M. Fabrice PAULET demeurant Allée du Chemin Vert 35680 BAIS, sans limitation de durée et M. Elie ROBERT demeurant Allée du Chemin Vert 35680 BAIS, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES.

Pour avis
810854

JAHIER ST GREGOIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €
Siège social : 9, rue Alphonse Milon
35760 SAINT-GREGOIRE
en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 23/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JAHIER ST GREGOIRE
Siège social : 9, rue Alphonse Milon 35760 SAINT-GREGOIRE
Objet social : L'achat et la vente en gros, demi-gros et détail de produits de la mer frais et cuisinés ; les activités de poissonnerie et de traiteur ; le commerce de détail de fruits et légumes, produits frais, produits du terroir ; ainsi que toutes activités connexes, similaires ou simplement complémentaires ;
L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 500 €
Gérance : M. Julien JAHIER, demeurant DOMAGNE (35113) – 13, rue des Noisetiers, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au R.C.S. de RENNES

Pour avis, La Gérance

810851

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
40 Rue du Bignon
Forum de la Rocade - B.P. 91467
35514 CESSON SEVIGNE CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 février 2018 à CESSON SEVIGNE, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée **POUSSIER LEFEUVRE** au capital de 2 000 € ayant son siège social : 60 Rue Jules Lallemand 35000 RENNES et pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et ce pour une durée de 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS. La gérance est assurée par Monsieur Hugo POUSSIER demeurant 40 C Rue Noël Blayau 35000 RENNES et Monsieur Pierre LEFEUVRE demeurant 18 Rue du Bois 35135 CHANTEPIE. Les parts sociales peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit quelle que soit la qualité du cessionnaire qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour avis, la gérance

810856

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Février 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **EXPROM**
Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 20 rue de la Touche Jus 35230 BOURGBARRE.
Objet : Commercialisation de solutions de meunerie et industries céréalières, études et conseil.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Au capital de : 20 000 €
Admission : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Clause restreignant la libre cession des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Présidence : M. Christophe PIQUEREL, demeurant 20 rue de la Touche Jus 35230 BOURGBARRE.

825175

FICAMEX

LA BUTINAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : La Butinais
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 10 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LA BUTINAIS
Siège social : La Butinais, 35470 BAIN DE BRETAGNE
Objet social : exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle, ventes à emporter et débit de boissons
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 €
Gérance : Monsieur Alexandre BERTIN demeurant 45 la Grée du Bleheut – 35600 BAIN SUR OUST
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis La Gérance

810863

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SCI PPLC**
Forme : Société Civile Immobilière,
Capital : 1 000 €,
Siège : Chemin des Perrines – 35500 VITRE
Objet : Propriété et gestion immobilière,
Durée : 99 ans,
Apports en numéraire : 1 000 euros,
Co-gérance : M. Paul LEGAIGNOUX – Chemin des Perrines 35500 VITRE et M^me^ Pascale PINARD, épouse LEGAIGNOUX – Chemin des Perrines 35500 VITRE,
Cession de parts : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des associés représentant les deux-tiers au moins du capital social,
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour Avis, La Gérance

810878

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **DUNAMIS** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 34, rue de Rennes 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE ; Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toute entreprise, groupement ou société, commerciale, artisanale, immobilière ou autre, créée ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts sociales, de parts bénéficiaires, de fusion de sociétés en participation ou de groupement ; La gestion, la vente, l'échange de ces participations et, d'une manière générale toutes opérations commerciales, financières, ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 10 000 € ; Gérance : Antoine BOULLE sis 34, rue de Rennes 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE sans limitation de durée. RCS RENNES.
Pour avis.

810795

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de statuts en date à SAINT-GREGOIRE (35760) du 17 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée d'avocat
Dénomination : **CABINET MAGALI RIDEAU**
Siege social : Centre Espace Performance Bâtiment B2 – 35760 SAINT-GREGOIRE
Objet : L'exercice de la profession d'avocat telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment par la loi n°71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 5 000 €
Gérance : Madame Magali RIDEAU demeurant 1 Allée des Arvernes 35760 SAINT-GREGOIRE, née le 7 mars 1973 à HENNEBONT (56)
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis, la gérance

810903

annoncelegale@7jours.fr

HSA
Avocats 12, rue de Redon
CS 14458 – 35044 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES (35000) du 6 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile
Dénomination : **FC BEAUREGARD**
Siège social : 6 rue de la Blanche Hermine – Bâtiment l'Espace – 35770 VERN-SUR-SEICHE
Capital social : 1 001 € représentant exclusivement des apports en numéraire
Objet : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens immeubles ou droits portant sur des immeubles. A titre exceptionnel, la vente ou la transmission (et notamment par échange ou apport en société) des immeubles devenus inutiles à la société.
Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérance : Monsieur Laurent GLEYO demeurant 30 b, rue du Thabor, 35000 RENNES
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES

Pour avis

825185

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Maître Philippe EON.
Dénomination : **SCI HAYS**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : Lieu-dit Tournebride, 35137 BEDEE
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1 000,00 €
Gérance : Madame Maryline DREANO née TARIOL 11 B Rue de la Fontaine Lot B 35360 ST UNIAC.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. Le Notaire

810880

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous eings privés e date à RENNES du 14 février 2018, il a été constitué la société :
Dénomination : **FONCIERE DES FLOTTEURS**
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 1, rue Maréchal Joffre 35000 RENNES
Objet : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier et prise de participation dans toutes sociétés immobilières
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Président : Monsieur Xavier RELU, domicilié à RENNES (35000), 1, rue du Maréchal Joffre,
Agrément : cessions d'actions soumises à l'agrément des associés, sauf cession entre les associés
Immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis
810890

FICAMEX

NOUVEL-HOME

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 18 bis Avenue de la Gare
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : NOUVEL-HOME
Siège social : 18 bis Avenue de la Gare, 35470 BAIN DE BRETAGNE
Objet social : La promotion immobilière et l'investissement immobilier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 €
Gérance : Madame Marie-Aude NOUVEL, demeurant 18 b Avenue de la Gare, 35470 BAIN DE BRETAGNE,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance
810881

AVIS DE CONSTITUTION

Le 10/01/2018, la **SAS IVOIRE SECURITE 35** a été constitué avec un capital social variable de 600 €. Son objet est la sécurité des biens et personnes. Adresse: 90 bis Rue de Fougères - 35700 RENNES, avec une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES. Le capital social ne doit pas être en dessous de 60 €. Le président est M. SYLLA Mamadou demeurant 5 rue René Yves Creston - 35200 RENNES.
Pour avis
810844

LMR DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 €
Siège social : 8 rue Maurice Fabre
35000 RENNES
en cours d'immatriculation
au R.C.S. de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 12/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LMR DEVELOPPEMENT
Siège social : 8 rue Maurice Fabre, 35000 RENNES
Objet social : la construction de maisons individuelles destinées à la vente ou à la location ; la réalisation d'opérations de lotissement et de promotion immobilière ; la réalisation d'opérations de rénovation immobilière ; la réalisation d'opérations de marchand de biens ; l'acquisition de biens et droits immobiliers destinés à la location ; la prise de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 500 000 €
Gérance : M^me^ Aude, DELAUNAY, demeurant à RENNES (35000) – 11, rue Nantaise
Immatriculation de la Société au R.C.S. de RENNES.
Pour avis, La Gérance
810837

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Maître Matar CHARPENTIER le 18 janvier 2018.
Dénomination : **MOLINO**.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 15 rue Michel Colomb, 35000 RENNES.
Objet : L'acquisition, la propriété, la vente, la disposition et la gestion de biens immobiliers et mobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1 000 €
Gérance : Monsieur CELBERT Jean-Christophe 15 rue Michel Colomb 35000 RENNES.
Gérance : Madame Christelle GUERILLOT 15 rue Michel Colomb 35000 Rennes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis.
810906

SCP Eric DETCHESSAHAR,
Aude de RATULD-LABIA,
Notaires Associés
14, Rue Alexis Garnier BP 57
35410 CHATEAUGIRON

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aude de RATULD-LABIA, notaire à CHATEAUGIRON, le 13 février 2018, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : **GEFAB**
Forme : Société civile
Siège social : RENNES (35000), 25, Rue Etienne Dolet
Objet : Toute prise de participation dans toute société, et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Capital : 1 201 950 € représentant l'apport de 75 parts détenues dans le capital de la société AD INGE, société à responsabilité
limitée ayant son siège social à RENNES (35200) 130 Avenue Henri Fréville, identifiée sous le numéro SIREN 477 617 476 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES, et l'apport de 195 parts détenues dans le capital de la société SECUR'AMIANTE, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à ARGENTRE-DU-PLESSIS, identifiée sous le numéro SIREN 798 268 124 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Gérance : Monsieur Fabrice, Jean, Philippe EMERIAU, demeurant à RENNES (35000), 25, Rue Etienne Dolet.
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, mais toutes les autres cessions sont soumises à l'agré ment préalable de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Pour avis
825186

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **MATHILOU OBERTHUR**
Siege social : 12 A rue du Pâtis Tatelin – 35700 RENNES
Objet :
-La création, la gestion et l'exploitation de crèches et micro-crèches destinées à l'accueil des jeunes enfants et la réalisation de toutes prestations s'y rapportant ;
-La création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous établissements ou entreprises se rattachant à l'une ou à l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;
-Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de société en participation ou autrement ;
-Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 €
Nature des apports : Numéraire
Gérance : Monsieur Romuald LENEVE demeurant à LAILLÉ (35890), 4 impasse des Renoncules
Immatriculation : au RCS de RENNES
Pour avis,
810901

FICAMEX

L'ATELIER DES PETITS CISEAUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : 3 rue de l'Europe
35390 LA DOMINELAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA DOMINELAIS du 12 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **L'ATELIER DES PETITS CISEAUX**
Siège social : 3 rue de l'Europe, 35390 LA DOMINELAIS
Objet social : l'exploitation de salons de coiffure et salons d'esthétique, la vente de produits de beauté, de soins liés aux cheveux et accessoires de mode (bijoux …)
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 €
Gérance : Madame Sandrine PASDELOU, demeurant La Grée 35470 BAIN DE BRETAGNE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, La Gérance
810908

MODIFICATIONS

SOUDURE CONSTRUCTION RESEAUX – SCR

SARL au capital de 10 000 €
16 RUE DU VALLON 35230 ORGERES
RCS RENNES 815 318 712

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 22/12/2017, le capital social a été augmenté par incorporation de réserves d'une somme de 40 000 € pour être porté de 10 000 € à 50 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont donc été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, La gérance
810900

---

annoncelegale@7jours.fr

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

CABINET DENTAIRE DU MOULIN CESSONNAIS

SELARL de Chirurgiens-Dentistes
au capital porté à 462 400 €
49 A rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE

AUGMENTATION DU CAPITAL

Sur décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2017, il a été décidé de: augmenter le capital en numéraire d'un montant de 100 € par émission d'1 part sociale nouvelle de 100 € de valeur nominale.
Ancienne mention : capital de 462 300 €.
Nouvelle mention : 462 400 € ; - nommer en qualité de co-gérant, M. David APIOU, né le 01/04/1988 à RENNES (35), de nationalité française, demeurant 18 rue Jean Marie Duhamel - 35000 Rennes. Inscription modificative au RCS de RENNES.
Pour avis, la gérance.
810797

MERIEAU PICARD TOMBOIS HARDY HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25€ porté à 14 619,86 €
Siège social : 4 avenue du Mazé
35370 ETRELLES
389 143 389 RCS RENNES

REDUCTION DU CAPITAL

Par AGE du 22/01/2018, le capital social a été réduit de 23.492,39 euros pour le ramener de 38.112,25 euros à 14.619,86 euros par voie de rachat de 1.541 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES.
Pour avis
810898

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

EMIX

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
porté à 100 000 €
Rue de la Terre Adélie – Centre d'Affaires
Edonia – 35760 SAINT GREGOIRE
520 877 424 RCS RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2018, le capital social a été augmenté de la somme de 90 000 € en rémunération d'apports en nature de droits sociaux, pour être porté de 10 000 € à 100 000 €.
Pour avis, La gérance
810846

7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20-7-1957
Siège social :
1, rue La Chalotais - RENNES
Tél. 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
B.P. 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire :
Jean-Jacques BRÉE
Directeur de la publication :
Guillaume LALAU
Directrice des services :
Nadine RAFFIN
Rédaction : Laora MAUDIEU

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

CORETEC INDUSTRY GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 227 890€
Siège social : 4-6 rue Gilles de Roberval
35340 LIFFRE
750 199 036 RCS RENNES

REDUCTION DE CAPITAL

Selon acte sous seing privé exprimant le consentement unanime des associés, en date du 4 décembre 2017 : les associés ont décidé de réduire le capital social de la société d'un montant de 13 390 €, par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, pour le ramener de 241 280 € à 227 890 €. Le président a constaté la réalisation dans sa décision du 28 décembre 2017. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS RENNES.

Pour avis
810843

SELARL ERIC BRIZARD
Avocat
1 rue de la Terre Adélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

CONNECS H

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 7, rue des Charmilles
35510 CESSON SEVIGNE
819 732 983 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par délibération en date du 30 Janvier 2018, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 350 000 € par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention: le capital social est fixé à la somme de mille euros (1 000€).
Nouvelle mention: le capital social est fixé à la somme de trois cent cinquante et un mille euros (351 000 €).
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Le Gérant
825168

DE LYS EN DELICES

S.A.R.L. au capital de 20 000 €
5 Place de la Mairie 35850 ROMILLE
RCS RENNES 534 901 673

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes des Assemblées Générales Extraordinaires des 15/11/2017 et 29/12/2017, il a été voté la réduction du capital social d'une somme de 19 600 €, portant ainsi le montant du capital social de 20 000 € avant réduction à 400 € après réduction et ce par annulation de 98 parts sociales. Les articles des statuts ont donc été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal et l'inscription modificative seront pris au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis,
810862

Me Edouard GIFFO
1, rue du Guesclin 44000 NANTES

BOIS BREIZH

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : Le Chemin Chaussée
35250 CHASNE-SUR-ILLET
499 994 408 RCS RENNES

MODIFICATION DE LA GERANCE

AGE du 30.09.2016, laquelle a constaté la démission de M Patrice VALANTIN de son mandat de Gérant à effet au 30.09.2016 et mis à jour l'article 13 des statuts en conséquence Monsieur Yannick LE GAL demeurant 7 La Havardais 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE restera le seul gérant en fonction.

Pour avis, La Gérance
810909

EUROCELL DIAGNOSTICS

SASU au capital de 100 000€
Siège social : 19 Rue Louis Delourmel
CS 49228
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
35092 RENNES CEDEX 9
451 276 281 RCS RENNES

NOMINATION PRESIDENTE

Aux termes des Décisions de l'Associé unique en date du 01/02/2018, il a été décidé de nommer en qualité de Présidente Mme Ruth Bright, demeurante Look West Hight Street Harwell OXON OX11 0EU (Royaume-Uni) ; en remplacement de Mme Corinne Provost épouse BETHUEL. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

810864

SOCIETE ANONYME BRETONNE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT NAVAL (SA. BE. MEN)

S.A. à Conseil d'administration
au capital de 83 400 000 €uros
Siège social : 283 avenue du Général Patton
35000 RENNES
326 116 670 RCS RENNES

DEMISSION ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'administration, en date du 23 janvier 2018 a pris acte de la démission de Monsieur Jean-François JACOB de son mandat d'administrateur, et ce à compter du 10 janvier 2018.

Pour avis
825172

Catherine BRUNET
Avocat
19, rue Jules Simon
35000 RENNES

FIGA

SAS au capital social de 1 400 000 €
Siège social : ZI Sud Est
4, rue des Landelles
35510 CESSON-SEVIGNÉ
437 854 375 R.C.S. RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Création d'un organe collégial de contrôle de la gestion de la société, Nomination du Conseil de Surveillance, Nomination du Président
Aux termes d'une délibération en date du 09.01.2018, l'assemblée générale a décidé de créer un organe collégial de contrôle de la gestion de la société en instituant un Conseil de Surveillance et de nommer en qualité de premiers membres du Conseil de Surveillance, à compter du 01.01.2018 :
- Mme Jocelyne JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES
- Mlle Emilie JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES
- M. Guillaume JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES
- M. Alexandre JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 09.01.2018, le Conseil de Surveillance a nommé :
- Mme Jocelyne JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES, en qualité de Présidente du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat à compter du 01.01.2018.
- M. Stéphane JAULT demeurant 20, Bd Paul Painlevé 35000 RENNES, en qualité de Président de la société pour une durée de 10 ans à compter du 01.01.2018.

Pour avis, le Président
810823

SELARL LAURENT FRANCOIS - NOTAIRE A SAINT MALO

Capital social : 30.000 €
Siège : SAINT MALO (35400) 16 Boulevard de Rochebonne
RCS SAINT MALO 533 799 136

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant procès-verbal de décision du gérant associé unique du 06 Février 2018, il a été décidé le changement de la dénomination sociale de la société dénommée SELARL LAURENT FRANCOIS - NOTAIRE A SAINT-MALO.
Nouvelle dénomination sociale : **OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE**
Le dépôt des actes et pièces relatifs aux formalités subséquentes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-MALO.

Pour avis, le gérant.
825165

---

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr

Notaires

ALADENT

Société Civile de Moyens
au capital de 900 € porté à 1 200 €
Siège social : 36 bis rue de Dinan
35290 SAINT MEEN LE GRAND
800 994 964 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

L'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2017 : a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 300 € par apport en numéraire, le portant ainsi de 900 € à 1 200 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. A nommé en qualité de cogérante, à compter du même jour et pour une durée illimitée, Mme Sophie LE GALL demeurant à RENNES (35) 4 rue de la Quintaine

Pour avis
825170

---

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr

Notaires

LECOCHE

Société Civile Immobilière
au capital de 900 € porté à 1 200 €
Siège social : 36 bis rue de Dinan
35290 SAINT MEEN LE GRAND
792 935 066 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

L'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2017 : a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 300 € par apport en numéraire, le portant ainsi de 900 € à 1 200 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. A nommé en qualité de cogérante, à compter du même jour et pour une durée illimitée, Mme Sophie LE GALL demeurant à RENNES (35) 4 rue de la Quintaine

Pour avis
825169

SCP Eric DETCHESSAHAR, Aude de RATULD-LABIA,
Notaires Associés
14, Rue Alexis Garnier BP 57
35410 CHATEAUGIRON

Notaires

SCM Marie-Pierre TATON, Nathalie DANTEC et Laurence DEDIEU

Société civile de moyen
Au capital de 336 €
Siège social : 27 Rue François Chapin 35230 NOYAL-CHATILLON SUR SEICHE 384 793 212 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Maître DETCHESSAHAR, notaire à CHATEAUGIRON, le 6 février 2018, il a été décidé ce qui
suit : La dénomination devient « SCM Marie-Pierre TATON et Laurence DEDIEU » au lieu de « SCM Marie-Pierre TA TON, Nathalie DANTEC et Laurence DEDIEU ». Madame Nathalie DANTEC a remis sa démission de ses fonctions de gérante.

Pour avis
825188

SCI CHAUVEL PHILOUZE

Société civile immobilière
au capital de 500 €
Siège social : La Ville Codet
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
442 037 255 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 07/02/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : aliénation exceptionnelle des immeubles devenus inutiles à la Société par vente, échange ou apport en société ; la souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions et plus généralement pour la gestion de son patrimoine, la constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leur acquisition, entretien ou rénovation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ; de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale SCI CHAUVEL PHILOUZE par **SCI CHAUVEL**, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ; de transférer le siège social de La Ville Codet, 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE à 2 rue des Riédones, 35160 MONTFORT SUR MEU à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, la Gérance
825166

HOLDING LE DUFF « HLD »

Société par actions simplifiée
au capital de 21 354 800 €
Siège social : 52, avenue du Canada
35200 RENNES
348 939 513 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Le Board Stratégique, par acte unanime en date du 2 janvier 2018, a nommé en qualité de Directeur Général Madame Maryvonne Le Duff, née Noël le 16 octobre 1955 à Rennes (35), de nationalité française, domiciliée professionnellement 52, avenue du Canada – 35200 Rennes, à compter du 2 janvier 2018.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, Le Président
810905

ANNONCES LÉGALES
Le tarif de l'insertion s'établit au millimètre/colonne de filet à filet.

MODIFICATIONS

ICONE MEDIATION SANTE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 126 325 €
Nouveau siège social : Immeuble le Monselet,
83 Boulevard Voltaire, 35000 RENNES
Ancien siège social : 4 allée René Hirel
35000 RENNES
RCS RENNES B 382 437 531

AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations du 22 novembre 2017, les membres du Conseil de Gestion ont constaté que le mandat de Président du Conseil de Gestion de Monsieur BAUDOT Vincent a pris fin le 22 novembre 2017 et ont nommé à compter de cette même date aux fonctions de nouveau Président du Conseil de Gestion Madame BOURGEOIS Isabelle, demeurant 29, Avenue Trudaine, 75009 PARIS.
Par délibérations du 22 novembre 2017, les membres du Conseil de Gestion ont pris acte de la démission de Monsieur DURAND Gérard de son mandat de membre du Conseil de gestion pour lequel il était donné l'appellation de «Directeur général», pour cause de départ à la retraite, à effet du 31 mars 2017 sans remplacement.
Par délibération du 22 novembre 2017, les membres du Conseil de Gestion ont pris acte de la démission de Mme GUILLOU Katy de son mandat de membre du Conseil de gestion pour lequel il était donné l'appellation de «directrice générale», pour cause de départ à la retraite, à effet du 31 juillet 2017 sans remplacement.
Par délibération du 22 novembre 2017, les membres du Conseil de Gestion ont décidé les transfert du siège social et de l'établissement principal de la société à effet rétroactif du 21 août 20017, pour être fixés Immeuble le Monselet, 83 Boulevard Voltaire, 35000 RENNES. Formalité au RCS de RENNES.

Pour avis, la Présidente

810852

SCP OUARY - BUIN - de GIGOU
Notaires associés
17 rue Notre-Dame, 35000 VITRÉ
Bureau permanent: VAL D'IZÉ

Notaires

LES ARCADES

Société Civile Immobilière
Capital : 30 489,79 €
Siège social : 13 Galerie duThéâtre
35000 RENNES
RCS RENNES
SIREN N° 328 297 791

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant délibérations de l'AGE en date du 07/10/2016, il a été décidé de transférer le siège social de la société LES ARCADES, de RENNES (35000), 13 Galerie du Théâtre à RENNES (35000), 13 rue de la Motte Picquet, à compter du 07/10/2016, et il a été constaté la démission de M. Paul GROSEIL en qualité de co-gérant ; M. André FLOC reste seul gérant.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

825179

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

CROSSMODS

SAS au capital de 12 000 € porté à 16 000 €
231 rue de Fougères 35000 RENNES,
transféré 29 avenue des Peupliers
35510 CESSON-SÉVIGNÉ,
828 729 582 RCS RENNES.

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale à caractère mixte du 31 janvier 2018, le capital social a été augmenté d'une somme de 4 000 € pour être porté de 12 000 € à 16 000 € ; la réalisation de cette augmentation de capital a été constatée par un procès-verbal des décisions du Président du 31 janvier 2018. Le capital social sera désormais de 16 000 €.
Aux termes de cette même assemblée générale, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé à – RENNES (35000) - 231 rue de Fougères, au 29 avenue des Peupliers – (35510) CESSON-SEVIGNE, et a pris acte de la démission de M. Matthieu WAETERAERE de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, Le Président.

825178

COURTIPARC

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 8 Place Canclaux,
44100 NANTES
Transféré ZA VALONIA,
11 rue Louis Ampère, 35580 GUICHEN
797 518 172 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2017 l'Assemblée Générale Mixte a décidé :
1. De transférer le siège social du 8 Place Canclaux, 44100 NANTES, à ZA VALONIA, 11 rue Louis Ampère, 35580 GUICHEN, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immactriculation au RCS de RENNES.
La société dont l'objet social est : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; L'acquisition et la gestion de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire; La location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénationde ceux devenus inutiles à la société; Et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ne modifiant pas le caractère civil de la société, notamment la fourniture à titre accessoire de garanties aux associés.
A été constituée pour 99 années à compter du 27 septembre 2013.
2. De nommer la société HARMONIDIS, Société à responsabilité limitée au capital de 3 804 590 €, dont le siège social est situé ZA VALONIA, 11 rue Louis Ampère, 35580 GUICHEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 478 719 925, représenée par Mesdames Laetitia DUPLAA et Séverine ATTIMON, cogérante de la Société, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Frédéric LAMBERT, démissionnaire.

Pour avis, la Gérance

810794

---

mondrian avocats

14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

A&J RESTAURATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 €
Siège social : 16, Rue de Paris
35220 CHATEAUBOURG
RCS RENNES 518 094 677

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions de l'associé unique en date du 13 février 2018 :
Grégory LABICHE, demeurant 10, rue des Nénuphars, 35230 BOURGBARRE, a été nommé Gérant à compter du 13 février 2018, en remplacement de Alexandra BERTHOIS, demeurant 3bis, impasse de la Bergerie, 35220 CHATEAUBOURG, démissionnaire dont le mandat n'a pas été renouvelé.
Mention sera faite au RCS RENNES.

Pour avis

810876

« PASCAL MOTOCULTURE »

S.A.S. au capital de 2 000 €
9 Allée de la nouette
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RCS RENNES 825 366 347

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions prises le 29/12/2017 par l'associé unique, il a été décidé, à compter de cette même date :
- de transférer le siège social du 9 Allée de la Nouette – 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ au 41 Rue de Rennes – 35137 BEDEE ;
- l'adjonction des activités de commerce et réparation de motocycles, vélomoteurs, cyclomoteurs ; vente d'articles de pêche ;
Les articles des statuts sont donc modifiés en conséquence,
Les formalités seront effectuées auprès au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le Président

810894

KERIMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 233 933,06 €
Siège social : 52, avenue du Canada - 35200 RENNES
407 952 050 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Le Board Stratégique, par acte unanime en date du 2 janvier 2018, a nommé en qualité de Directeur Général Madame Maryvonne Le Duff, née Noël le 16 octobre 1955 à RENNES (35), de nationalité française, domiciliée professionnellement 52, avenue du Canada – 35200 RENNES, à compter du 2 janvier 2018.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, Le Président

810904

LES MAISONS RENNAISES

Société par actions simplifiée
au capital de 410 000€
Siège social : 8 rue Maurice Fabre
35000 RENNES
R.C.S. RENNES 389 813 148

AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGM réunie le 08/02/2018 a décidé à effet de cette date, de :
- modifier l'objet social, désormais reformulé ainsi : « la construction de maisons individuelles destinées à la vente ou à la location ; la réalisation d'opérations de lotissement et de promotion immobilière ; la réalisation d'opérations de rénovation immobilière ; la réalisation d'opérations de marchand de biens ; l'acquisition de biens et droits immobiliers destinés à la location ; la prise de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles ;la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts :
Ancienne mention : « toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à ; la vente, la construction, la réparation, l'entretien de bâtiments préfabriqués et traditionnels, l'exécution de tous travaux de terrassement, maçonnerie, menuiserie, charpente et couverture, ainsi que tous corps d'état secondaires entrant dans la réalisation de pavillons, notamment peintures, sanitaires, électricité et chauffage ; la création, l'acquisition, la prise en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce quelconques se rapportant aux activités ci-dessus ; le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social, notamment la souscription d'emprunts de banque ou autrement, le consentement de toutes garanties mobilières ou immobilières. »
Nouvelle mention : « la construction de maisons individuelles destinées à la vente ou à la location ; la réalisation d'opérations de lotissement et de promotion immobilière ; la réalisation d'opérations de rénovation immobilière ; la réalisation d'opérations de marchand de biens ; l'acquisition de biens et droits immobiliers destinés à la location ; la prise de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles ;la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. »
- prendre acte de la démission collective de Mme Marie-France BRICET et de Mme Aude DELAUNAY, de leur mandat d'administratrices, et de prononcer la dissolution du Conseil d'administration ;
- nommer aux fonctions et responsabilités de Directeurs Généraux, pour une durée non-limitée, Mme Aude DELAUNAY, demeurant à RENNES (35000) – 11, rue Nantaise, et M. Ludovic DUVAL, demeurant à VEZIN-LE-COQUET (35132) – 8, rue des Iris.

Pour avis, Le Président

810912

PHOTO PASSION

S.A.R.L. au capital de 3 000 €
Siège Social : 5 Avenue Brizeux
35740 PACE
RCS RENNES 502 348 683

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant les décisions prises en Assemblée Générale Extraordinaire du 29/12/2017 ; il a été constaté :
- la réduction du capital social de Mille Cinq Cents Euros (1 500 €) le portant ainsi de 3 000 € à 1 500 €
- la démission aux fonctions de cogérant de Monsieur Yannick PICARD.
- la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social restent inchangés.
Le capital est fixé à la somme de 1 500 €.
Administration : Avant sa transformation, la société était administrée par Alexandre STAEDTSBADER, gérant.
Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par un Président : Monsieur Alexandre STAEDTSBADER demeurant professionnellement à PACE (35740) - 5 Avenue Brizeux.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque action donne droit à une voix.
Clause relatives à l'agrément des cessionnaires d'actions : Toute action cédée à un tiers est soumises à agrément préalable de la société suivant décisions collectives des associés statuant en assemblée générale extraordinaire.
Les statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Pour avis

810892

Étude de Maîtres Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON, Nicolas OREAL
Notaires associés à SAINT-MALO
51 boulevard Douville

Notaires

ENVIE DE CREPES

Société à responsabilité limitée
capital de 5 000,00 €
Siège à SAINT-MALO (35400),
40 rue Ange Fontan
RCS de SAINT-MALO n°513 790 089

EXTENTION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 13 février 2018, l'objet social a été étendu, à compter du même jour, à la souscription, l'acquisition, la propriété, la gestion, voire la cession, de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers, côtés ou non, de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés civiles ou commerciales ou entités juridiques
quelconques. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis, Le gérant

825181

MODIFICATIONS

AVS CONSULTING

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 47 Rue De Dinan
35000 RENNES
799 635 388 RCS de RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE du 10/02/2018, il a été décidé à compter de ce même jour :
- de changer la dénomination de la société pour **HEXADECIMAL**.
- de nommer M. Alexis SCHAUVING, demeurant 47 RUE DE DINAN 35000 RENNNES en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Vincent SCHAUVING, Président démissionnaire. Mention au RCS de RENNES

810836

COGEDIS
L'expertise comptable

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE HERVOT

Société Civile Particulière
au capital de 247 500 €
Siège social : Pont Girault
35350 ST MELOIR DES ONDES
RCS ST MALO 828 751 568

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décisions extraordinaires en date du 6 février 2018, l'EARL HERVOT a été transformée en GAEC HERVOT, et ce avec effet au 01/06/2017, le GAEC ayant été agréé par le préfet d'Ille et Vilaine le 7/3/2017 sous le n°353790. Ces décisions motivant les publications suivantes Dénomination : GAEC HERVOT Siège : Pont Girault 35350 ST MELOIR DES ONDES
Immatriculé au greffe de : ST MALO Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST MALO.

Pour avis, la gérance

810824

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

NORAC

S.A. transformée en Société par Actions Simplifiée
Au capital de 119 080 560 €
2/3 Place Hoche – 35000 RENNES
479 042 285 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2017, la société a été transformée en Société par Actions Simplifiée à effet du 31 décembre 2017.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Anciennes mentions :
Forme : S.A.
Administration et direction :
- CARON Bruno - Président du Conseil d'administration
- BILLARD Laurent - Directeur Général - Administrateur
- CARON, née PANICI Simone - Administrateur
- FILLON, née BONNIN Marie-Denise - Administrateur
- OTTO Jean-Marie - Administrateur
- CHAMBERT-LOIR Bertrand – Administrateur
- CM – CIC Investissement SCR - Administrateur
- IDIA PARTICIPATIONS – Administrateur
- SOCIETE NERVAL - Administrateur

Forme et cession des actions : Les actions sont nominatives. Les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cessions soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant, peuvent être effectuées librement. Toutes les autres cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable du Conseil d'administration.
Assemblées générales : Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires sans restriction particulière. Un actionnaire ne peut toutefois y être représenté que par un autre actionnaire ou son conjoint. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.
Nouvelles mentions :
Forme : S.A.S.
Président : CARON Bruno
Directeur Général : BILLARD Laurent
Membres du Conseil d'administration - Administrateurs :
- CARON, née PANICI Simone
- FILLON, née BONNIN Marie-Denise
- OTTO Jean-Marie - Administrateur
- CHAMBERT-LOIR Bertrand - Administrateur
- CM – CIC Investissement SCR représenté par M^me^ Caroline PASQUET - Administrateur
- IDIA PARTICIPATIONS représenté par M. Jacques SIMON - Administrateur

Forme des actions : Toutes les actions sont nominatives.
Cession des actions : Les cessions d'actions intervenant entre associés ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cessions soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant, peuvent être effectuées librement. Sauf lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, toute autre cession ou transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires.
Assemblées générales : Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé ne peut toutefois y être représenté que par un autre associé ou le Président. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.

Pour avis, le Président

810799

TAXI SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 €
Siège social : 3 allée des Bruyères
35137 BEDEE
793 799 354 RCS RENNES

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2018 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :
- Transport public routier de marchandises ou loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes ;
- Transport de personnes à l'aide de véhicules n'excédant pas neuf places, conducteur compris, et ce à compter du même jour.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

810848

F.M.G.

Société à responsabilité limitée
au capital de 26 000 €
Siège social : ZAC de la Giraudais
Centre Commercial Opéra
35740 PACE
414 871 624 RCS RENNES

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 23/01/2018, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social aux activités suivantes :vente au détail de chocolats, confiserie, dragée, pâtisserie, biscuiterie, thé et tous articles cadeaux, connexes et complémentaires et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

825184

Allo Débarras
MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX
CAVES & GRENIERS
Particuliers & Professionnels
06 89 86 80 33
extra.35@hotmail.fr

@EXPERT VITRE

SARL au capital de 90 000 €
Siège social : 191 Boulevard de Laval
35500 VITRE
441 473 550 RCS RENNES

CHANGEMENT DENOMINATION SOCIALE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2017, il résulte que la dénomination sociale anciennement @EXPERT VITRE a été modifiée pour adopter celle suivante : **RELYA**, à compter du 2 janvier 2018. En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis,

810899

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

La société **Cabinet BAGOT & ASSOCIES**, 450 607 098 RCS RENNES société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, constituée selon statuts pour une durée de 99 ans, à compter du 28/10/2003, uniquement avec des apports en numéraires d'un montant égal au capital social, ayant pour objet l'Économie de la Construction, a par délibération extraordinaire des associés en date du 24/11/2017, procédé au transfert du siège social : Le siège de la société est transféré de : RENNES, 167 rue de Lorient, Parc Monnier, à : RENNES, 2 rue de la Mabilais, immeuble Le Mabilay, à compter du 29/11/2017. Le gérant reste Monsieur Vincent BAGOT, demeurant à SAINT GREGOIRE, 2 Boulevard Robert Surcouf. Cessions soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, sauf entre associés. Les formalités légales seront accomplies auprès du greffe du Tribunal de RENNES.

810882

AGRO FROID INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 000 €
Siège social : 1 rue du Domaine
35137 BEDEE
422 023 184 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 2 février 2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1 rue du Domaine 35137 BEDEE au 10 rue du Bocage - Zone d'Activité du Haut Dante 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ à compter du 10 février 2018, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance

810873

R.T.P.C.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 €
Ancien siège social : 12, rue Hippolyte Lucas – ZA Mivoie
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
Nouveau siège social : RD 837 - Rond-point de la Touche Tizon – La Janais
35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE
385 115 738 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'associée unique en date du 27/01/2018, le siège social a été transféré du 12, rue Hippolyte Lucas – ZA Mivoie – 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE au RD 837 – Rond-point de la Touche Tizon – La Janais 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE, à compter du 27/01/2018. L'article 5 des statuts a été modifié. RCS RENNES.

Pour avis.

810902

Étude de Maîtres VERCOUTÈRE, DEGANO CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

SCI JEAN-PIERRE DELEPINE

Société civile immobilière
Capital social : 46 496,95 €
Ancien siège social : 4 rue Ville Pépin 35400 SAINT-MALO
Nouveau siège social : 7 rue de la Nouette 35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 340 638 352

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale du 13 février 2018, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de SAINT-MALO (35400), 4 rue Ville Pépin à SAINT-MALO (35400), 7 rue de la Nouette et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis, Le notaire

810907

À retourner à : 7 JOURS - B.P. 80338 - 35103 Rennes Cedex 3

Abonnez-vous !
52 numéros /an
pour seulement 50 €TTC
Renseignements au 02 99 79 39 09
Joindre un chèque bancaire au nom de
7 Jours -
Les Petites Affiches de Bretagne

❑ Particulier ❑ Entreprise
Société : .....
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Ville :
Tél. .....
E-mail : .....
❑ Demande d'envoi de facture acquittée

MODIFICATIONS

BOULAND

SAS au capital de 25 000 €
Siège social : 29 boulevard de magenta,
35000 RENNES
790 257 315 RCS de RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 01/02/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 10 rue de frenes, 61100 LANDISACQ, à compter du 01/02/2018. Radiation au RCS de RENNES et réimmatriculation au RCS d'ALENÇON

810793

SARL A.C.G.D.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 €
Ancien siège social : 20 Place des Lices
35000 RENNES
Nouveau siège social : 14 Rue du Louis d'Or
35000 RENNES
495 062 564 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision des associés du 01/02/18, le siège social a été transféré du 20 Place des Lices – 35000 RENNES au 14 Rue du Louis d'Or – 35000 RENNES, à compter du 01/02/18. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La Gérance.

810798

DISSOLUTIONS

S.C.I. DU BOURGNEUF

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 2 286,74 €
Siège social : ZA du Bourgneuf
35450 VAL D'IZE
Siège de liquidation : La Grésillais
35450 LIVRE-SUR-CHANGEON
394 009 971 RCS RENNES

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 novembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Christine MASSE, demeurant La Grésillais – 35450 LIVRE-SUR-CHANGEON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à La Grésillais - 35450 LIVRE-SUR-CHANGEON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le liquidateur

810857

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

L'ANE D'OR

SCI au capital de 1 000 €
40 rue du Bignon – 35135 CHANTEPIE
524 054 350 RCS RENNES

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un procès-verbal de décisions collectives extraordinaires des associés du 20 novembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Siège de liquidation, où la correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés : 60 A rue de la Rigourdière – 35510 CESSON-SEVIGNE.
Liquidateur : M. Pierre MOUSSION, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510) - 60 A rue de la Rigourdière, sans autre limitation de pouvoirs que ceux réservés par la loi à l'assemblée générale.
Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation : Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, Le Liquidateur

825163

SARL CFP AGENCEMENT

S.A.R.L au capital de 1 000 €.
Siège Social : 32 Rue des tilleuls
35320 TRESBOEUF
R.C.S. RENNES 750 064 388

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Décembre 2017 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Fabien COHAUT demeurant à 32 Rue des tilleuls – 35320 TRESBOEUF et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 32 Rue des tilleuls – 35320 TRESBOEUF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyé et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour Avis, le liquidateur.

825174

LPR

Société en nom collectif
en liquidation au capital de 1 000,00 €
Siège social : 22 Chemin du Meinga 35350
SAINT-COULOMB
RCS SAINT-MALO numéro 485 190 961

DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 décembre 2017 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommée comme liquidateur Madame Pierrette ROUSSIAU née BOURDE demeurant à SAINT COULOMB (35350), 22 Chemin du Meinga et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé à SAINT COULOMB (35350), 22 Chemin du Meinga. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-MALO.

Pour avis, le liquidateur.

810896

DE GERANCE DU PUITS MAUGER

SCI au capital de 53 357,16€
26 avenue sergent maginot
35000 RENNES
RCS RENNES 323 305 516

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 20/12/2017, les associées ont convenu de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et ont nommé Madame Véronique DENIS, demeurant RENNES (35000) - 14 avenue sergent maginot – residence rive gauche en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur

810861

SARL DANIEL GOISBEAU

en liquidation au capital de 2 000€
4 Bd Voltaire - 35000 RENNES
814 086 344 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 31/12/17 a décidé la dissolution anticipée de ladite société, pour cessation d'activité, à compter du même jour, M. Daniel GOISBEAU est désigné liquidateur à son domicile 8 rue Thomas Connecte 35000 RENNES, où tous courriers ou actes devront être adressés. Mention au RCS de RENNES.

Pour avis, le Liquidateur

810886

LE COMPTOIR DE VALÉRIE

SAS au capital de 30 000 €
Siège social : 7 rue J Jaures
35000 RENNES
752 115 162 RCS RENNES

DISSOLUTION

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 10 Février 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Mars 2018.
A été nommé liquidateur M. Richard SIMON, demeurant 21 motte geret 35137 BÉDÉE. Le siège de la liquidation est fixe au 21 motte geret 35137 BÉDÉE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Le Président

825180

LIQUIDATIONS

PROXITING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 €
Siège social : 8 rue Leprestre de Lezonnet
35410 CHATEAUGIRON
Siège de liquidation : 8 rue Leprestre de Lezonnet 35410 CHATEAUGIRON
791 864 861 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2013, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

810847

S.C.V.H.

Société par actions simplifiée à associé unique et capital variable
Société en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 16 Esplanade du Champ de Mars 35000 - RENNES
818 554 537 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 13/10/2017, il résulte que : L'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur TREUVEUR Philippe, demeurant 11 Allée des Lilas – 35590 Clayes et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES. RCS RENNES.

Pour avis,

825176

LOCATION-GERANCE

LOCATION GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 31 Janvier 2018, La Société **CARREFOUR PROXIMITE FRANCE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 47 547 008 €, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488. a donné en location gérance à : La Société **JLGA RENNES**, Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €, ayant son siège social à RENNES (35000) 23-25 Boulevard Léon Bourgeois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le numéro 835.043.860 un fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché avec possibilité de snacking exploité à RENNES (35000) 23-25 Boulevard Léon Bourgeois sous l'enseigne « CARREFOUR CITY ». Le présent bail gérance est consenti pour une durée d'une année entière à compter du 31 Janvier 2018 après inventaire pour se terminer le 30 Janvier 2019. A l'expiration de cette période, le contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

810849

LOCATION GERANCE

Par ASSP à Rennes en date du 2 janvier 2018, M^me^ **CIFCI Fatma** demeurant 5 place de torigné 35200 RENNES, a donné en location gérance à la société par actions simplifiée **M et M** dont le siège social est situé 16 boulevard Léon Grimault 35200 RENNES représentée par M. EL HASNAOUI M'hamed un fonds de commerce de restauration exploité 16 boulevard Léon Grimault 35200 RENNES. La location gérance est conclue pour la période allant du 2 janvier 2018 au 25 Mai 2019 renouvelable sans tacite reconduction.

Pour avis,

810800

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e^ Pierre LOMINÉ, Notaire à SAINT-MALO, 39 rue Le Pomellec, le 8 février 2018, Monsieur Jean-Pierre Edouard **CHARDON** et Madame Annie Marie Paule **SAILLARD**, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), 2 rue des Primevères, mariés sous le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) le 16 août 1971, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

810802

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e^ Pierre LOMINÉ, Notaire à SAINT-MALO, 39 rue Le Pomellec, le 5 février 2018, Monsieur Jean Marc Emmanuel **RIVOAL** et Madame Armelle Marie **LE VAOU**, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400), 16 rue du Commandant Duboscq, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CAMARET-SUR-MER (29570), le 17 décembre 1994, ont inséré à leur régime matrimonial une clause de préciput. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

810826

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 Rennes cedex, curateur de la succession de **M. TROTIN Roger**, né le 08/12/1932 décédé le 29/04/2016 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358014341/PG.

810792

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

M. **PLENCHETTE** Noris, Anjara, Rémy, né le 27/05/1996 à LEHON (22100), demeurant Bel-Air 35250 MOUAZE, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de LEJEUNE, afin de s'appeler à l'avenir : **LEJEUNE**

810839

TOUTES LES CORRESPONDANCES
doivent être adressées uniquement à
7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
(sans autre mention)

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP GUILLOU - BODIN-BERTEL - RABRAIS
Notaires associés
à PLEURTUIT 35730 - Rue Ransbach Baumbach
Tél. 02 99 88 41 81

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Véronique RABRAIS, Notaire Associé à PLEURTUIT, le 15 Février 2018, M. Jean Claude Marcel **LHOMET**, retraité, né à BONNEMAIN (35) le 12 décembre 1940, et Mme Mireille Jeanne Charlotte Marcelle **PREVOT**, retraitée, son épouse, née à TROYES (10) le 21 juillet 1947, demeurant à LA RICHARDAIS (35780) 12 rue de la Ville Biais. Mariés à la mairie de LA CHAPELLESAINT-LUC (10) le 26 février 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont procédé au changement de leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant d'eux.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par acte extra-judiciaire, en l'office notarial de PLEURTUIT, où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de ce changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour insertion V. RABRAIS
825187

SCP EGU-HARDY
Notaire - 1 rue Saint-Martin - LOUVIGNÉ DU DESERT (35420)
avec bureaux annexes à SAINT-GEORGES DE REINTEMBAULT (35420)
et MONTAUDIN (53220)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne-Térèse EGU-HARDY, notaire à LOUVIGNE DU DESERT (Ille et Vilaine) le 26/01/2018, Monsieur Camille, Jean Albert Bernard **FOURREAU**, Retraité, né à LOUVIGNE DU DESERT (35420), le 23 décembre 1944 et Madame Annick, Marie Joseph **JAMELOT**, Retraitée, née à LE FERRE (35420), le 8 février 1945, tous les deux de nationalité française demeurant ensemble à LOUVIGNE DU DESERT (35420), 4, rue du Commandant Pétri, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de LE FERRE (35420), le 30 mars 1970 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré. Ont changé de régime matrimonial et adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la parution de la présente annonce et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice à Maître Anne-Térèse EGUHARDY, notaire à LOUVIGNE DU DESERT – 1, Rue Saint-Martin B.P. 17. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis et mention, Maître Anne-Térèse EGU-HARDY, Notaire
810874

SCP de Maîtres Gwénaëlle KOMAROFF-BOULCH et Emmanuelle CROSSOIR
Notaires associés à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ (35)
20 Route de Saint-Malo

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte du 13 février 2018 reçu par Me Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH, notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, M. André Bernard **DORÉ** et Mme Marie-Françoise Germaine **MOISAN**, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520) 26 La Rigoudais. Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle des biens présents et à venir avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de dissolution par décès.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Me KOMAROFFBOULCH, notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour unique insertion, Me KOMAROFF-BOULCH.
810860

ENVOI EN POSSESSION

SCP David SECHE et Guillaume BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 3 mars 2009 Madame Léone Thérèse Françoise **RESTOUX**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-BROLADRE (35120) 26 rue de Saint-Malo. Née à SAINS (35610), le 24 août 1932. Veuve de Monsieur Victor André Louis CROSLARD et non remariée. Décédée à SAINT-BROLADRE (35120) (FRANCE), le 23 novembre 2017.
A institué un légataire universel, Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Guillaume BORDIER, Notaire à DOL-DE-BRETAGNE (35120), 14 place Toullier, suivant procès-verbal en date du 30 janvier 2018 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Grande Instance de SAINT-MALO, le 7 février 2018. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Guillaume BORDIER, Notaire à DOL-DE-BRETAGNE (35120), 14 place Toullier, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Maître Guillaume BORDIER.
810872

Etude LUGAND, DAUGUET & COZIC
Notaires associés
13, place Newquay
DINARD (35800)

AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 9 août 2012, Monsieur André Joseph Julien Marie **BOUCHARD**, né à DOL-DE-BRETAGNE (35120), le 15 novembre 1917, veuf de Madame Louise Lucienne Jeanne **PITOIS**, demeurant à DINARD (35800) Korian, Villa La Balnéaire 22 rue de la Vallée, décédé à DINARD, le 22 novembre 2017 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me COZIC, Notaire à DINARD, le 9 février 2018 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurent COZIC, notaire à DINARD, réf CRPCEN : 35094, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion. Le notaire.
810895

Maître Laurent FRANÇOIS
Notaire
16, Boulevard de Rochebonne
35400 SAINT-MALO

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Notaire à SAINT-MALO», le 9 février 2018, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial entre :
Monsieur Paul Yves Marie **MORVAN**, Médecin, né à CHATEAULIN (29150) le 15 juin 1952 et Monsieur Patrick Louis Lucien **JEGARD**, Antiquaire, son époux, né à DINAN (22100) le 21 avril 1965, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) lieu-dit «La Guenetrie»
Mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400) le 23 novembre 2013 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Michel DARNON, notaire à RENNES, le 16 octobre 2013. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Ledit changement partiel de régime comprenant ajout d'une société d'acquêts pour tous les biens immobiliers qui pourront être acquis par le couple à compter dudit acte et apport par Monsieur Paul MORVAN aux termes du même acte à ladite société d'acquêts de certains biens immobiliers lui appartenant en propre.
Ledit acte constate une absence de clause de reprise des biens propres pour le cas de dissolution du régime par divorce ou par décès et une dispense de récompense à la charge de la société d'acquêts à raison de l'apport des biens propres et du financement ultérieur de tous biens pouvant être acquis par la société d'acquêts.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
810838

DIVERS

SCP CROCHU-MEHOUAS ET L'HOTELLIER
Notaires associés à LE RHEU
9 rue du Docteur Wagner
Tél 02 99 60 96 96 Fax 02 99 60 96 97

CESSION DE LICENCE IV

Suivant acte reçu par Laurent L'HOTELLIER, notaire à LE RHEU le 20 Janvier 2018, Enregistré le 01/02/2018 sous la référence 2018 N 00303.
Par : La **SARL ANDRE TARDIF**, société en liquidation, dont le siège social est à BREAL SOUS MONTFORT (35310), FRANCE, Les Rouault bellevue, SIREN 343 427 795 et immatriculée au RCS de RENNES.
Au profit de : La **EURL MARTIAL NOYALET**, dont le siège social est à BREAL SOUS MONTFORT (35310), 270 Launay La Porte, SIREN 834407702 et immatriculée au RCS de RENNES.
Une LICENCE IV de débit de boissons et spiritueux de catégorie IV qui lui a été accordée par la mairie de TREFFENDEL (35), le 14 Mai 2009 Sis à TREFFENDEL(35), La Gare, sous le nom RN24.
Moyennant le prix de : 4 860 €
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites aux domiciles respectifs des parties dans les dix jours des publications légales.

Pour avis,
810911

Abonnez-vous à 7JOURS Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

11-12-17 Vendeur : VAP35 SARL - Acheteur : OSLO SHOP SARL
Activité : vente de cigarettes électronique Prix : 33 000€ Adresse : 23, rue de Bel-Air 35150 JANZE Oppositions : à l'adresse du fonds cédé 23, rue de Bel-Air 35150 JANZE. Parution LE JOURNAL DE VITRE 26/01/18

16-01-18 Vendeur : CI.TY, SARL - Acheteur : CUISINE AND CO, SARL
Activité : Cuisine, restaurant, traiteur Adresse : 8 rue Georges Dottin 35000 RENNES Prix : 294 000€ Oppositions : Etude de Me LAISNÉ, notaire, 4 rue du Guesclin 35000 RENNES. Parution PAYSAN BRETON 02/02/18

19-01-18 Vendeur : M. Marcel PLANTIS et Mme Thérèse DURAND
Acheteur : M. Thierry ZIDEE et Mme Corinne LEFEUVRE
Activité : épicerie, débit de boissons Adresse : 11 rue du granit 35490 CHAUVIGNE Prix : 15 000€ Oppositions : Etude de Maître JEGOU, Notaire rue de la Croix Etétée ST BRICE EN COGLES 35460 MAEN ROCH. Parution LES INFOS PAYS DE REDON 07/02/18

15-01-18 Vendeur : HOME PIZZA - Acheteur : M. EL OUAFI Abdelaziz
Activité : restauration de type rapide Adresse : 46, rue Paul Langevin 35000 RENNES Prix : 15 000€ Oppositions : ANALYSIS AUDIT Edonia Bat B, Rue de la Terre Victoria, 35760 SAINT GREGOIRE. Parution LE JOURNAL DE VITRE 02/02/18

21-12-17 Vendeur : SARL PROUST-GRANGER - Acheteur : KER JO ANN
Activité : bar, restauration sur place ou à emporter, traiteur Adresse : lieu-dit les Fossés 35220 CHATEAUBOURG Prix : 640 000€ Opposition : Au Mandataire Me Catherine ROCHAIX-CELTON, notaire Parc d'Affaires Edonia, rue de la Terre Victoria Batiment B 35760 SAINT GREGOIRE. Parution LES INFOS PAYS DE REDON 08/02/18

01-01-18 Vendeur : LE ROY LOGISTIQUE - Acheteur : KTO NV SA
Nom commercial : LE ROY LOGISTIQUE Activité : transport routier et logistique de revêtements de sols Adresse ZI du Mottais 35770 VERN-SUR-SEICHE Prix : 500 000€ Oppositions : SELARL VIVALDI AVOCATS, 120 rue de l'Hôpital Militaire, Hôtel Delagarde 59000 LILLE. Parution PAYSAN BRETON 02/02/18

INSCRIPTIONS EN LIGNE : **WWW.MEETPROBRETAGNE.COM**

MORBIHAN AFFAIRES
Evènements & Séminaires
L'ESPRIT SUD DE LA BRETAGNE

HBE
Haute Bretagne Évènements d'affaires

FINISTÈRE AFFAIRES
LE CLUB

côtes d'Armor
DÉVELOPPEMENT